

1. Introduction

1.1- Le mandat et les objectifs de la démarche

La Municipalité du Canton de Potton a voulu se doter d'un plan de développement touristique afin d'identifier les forces et les faiblesses de son territoire sur le plan touristique et les mesures à prendre pour augmenter, diversifier, consolider et finalement faire connaître son offre touristique. La finalité de la démarche est de diversifier l'économie locale, d'offrir des opportunités d'emploi pour les résidents et notamment les jeunes, et de contribuer à l'animation du milieu.

Cette démarche est conforme au **Plan stratégique de développement 2010-2013** qui vise la revitalisation du village, la croissance économique, la mise en valeur du caractère distinctif du Canton et de sa population, et reconnaître le récréotourisme comme le premier moteur de l'économie locale.

La vision *Potton d'aujourd'hui à demain, c'est:*

- *préserver la ruralité et la biodiversité qu'on y retrouve;*
- *miser sur les activités de plein air tout en mettant à profit le patrimoine, la culture et la grande étendue du territoire;*
- *profiter des forces de nos citoyens, de leur sentiment d'appartenance et de leur engagement pour améliorer la vie communautaire;*
- *dans un souci enthousiaste de développement durable, faire en sorte que ce petit coin de terre nous sourit plus que tout autre.*

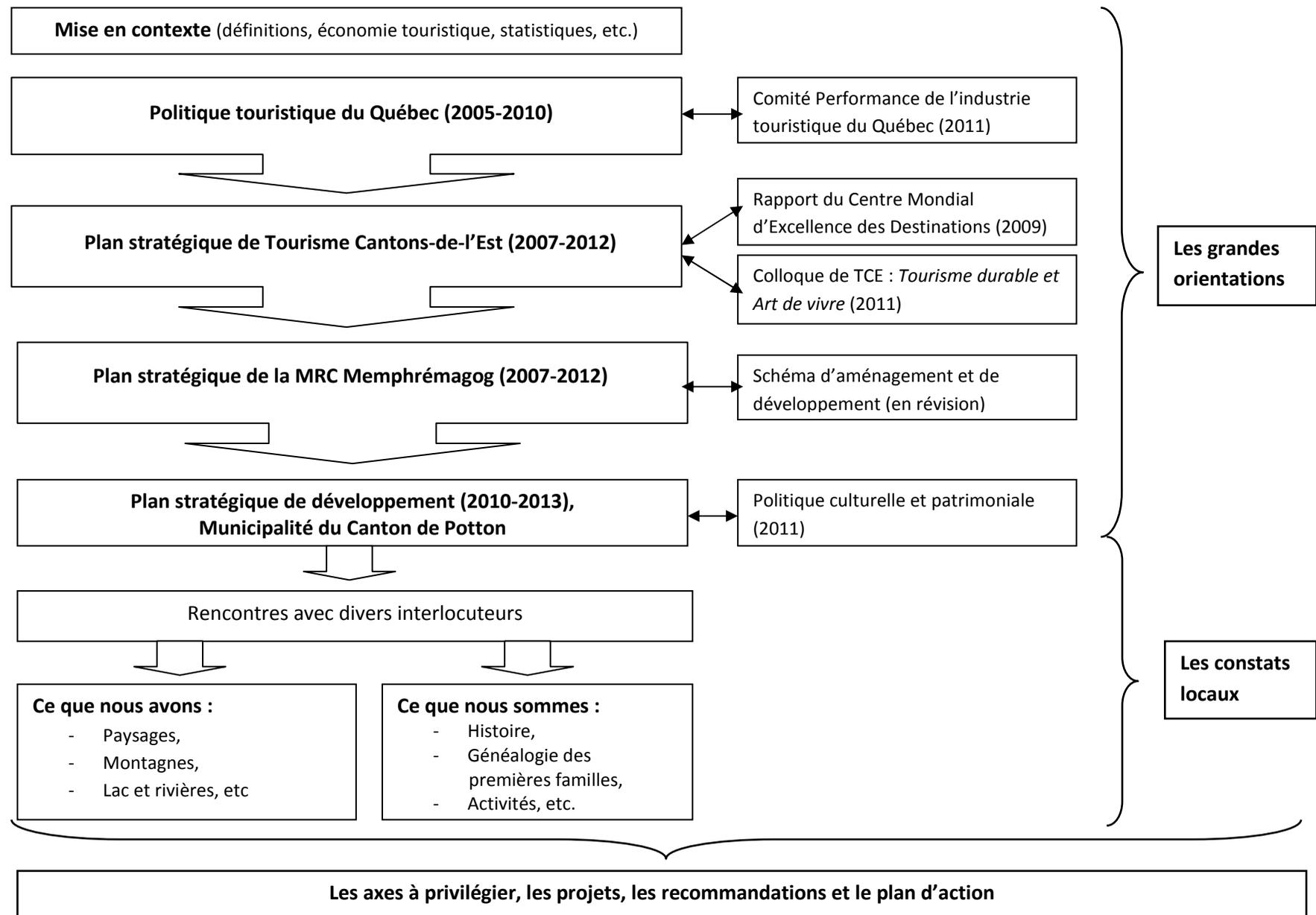
Ce plan de développement touristique est financé par le *Fonds de soutien aux territoires en difficulté* géré par la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog. Il s'appuie sur les plans stratégiques de développement touristique réalisés par l'Association touristique régionale des Cantons de l'Est (TCE)¹ et la MRC Memphrémagog.

Ce plan procède donc par une revue de ces plans régionaux, une analyse des forces et des faiblesses de l'offre touristique locale, ainsi que par l'identification des axes de développement à privilégier et des mesures qui permettront d'orienter et de soutenir le développement touristique de la Municipalité du Canton de Potton. Cette démarche d'inventaire, de réflexion et d'orientation est complétée par une consultation des principaux intervenants. On trouvera à l'Annexe 2 la lettre d'introduction et la liste des personnes consultées.

Le schéma suivant illustre la démarche de confection du Plan de développement touristique du Canton de Potton.

¹ Voir la liste des acronymes à l'annexe 1.

La démarche de confection du Plan de développement touristique du Canton de Potton



1.2- Caractéristiques du territoire de la Municipalité du Canton de Potton

Le territoire de la Municipalité du Canton de Potton est délimité à l'ouest par le massif des monts Sutton, un prolongement des Montagnes-Vertes du Vermont, à l'est par le lac Memphrémagog et les montagnes en rive, les monts Bear, Owl's Head, Éléphant et Sugar Loaf, au sud par la frontière avec les États-Unis, et au nord par la municipalité de Bolton-Est et la MRC de Brome-Missisquoi.

Le territoire est donc caractérisé par le relief montagneux des Appalaches, les vallées créées par la Missisquoi et la Missisquoi Nord, les paysages agricoles, les rives du lac Memphrémagog, les rivières Missisquoi et Missisquoi-Nord. La combinaison montagnes et agriculture permet de dégager des points de vues spectaculaires sur les paysages naturels. Un certain nombre de ces points de vue panoramiques sont recensés dans le schéma d'aménagement de la MRC Memphrémagog. Les lieux les plus connus du Canton de Potton sont bien évidemment le mont Owl's Head, dont la majesté sert de toile de fond à l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac dans l'iconographie touristique régionale, et le village de Mansonville.

De façon générale les dimensions de la municipalité correspondent aux « dix milles par dix milles » comme on les arpentait au moment de la subdivision du territoire en cantons. Sans aucun doute à cause des contraintes géographiques et politiques (montagnes, lac et frontière), le Canton de Potton est un des rares cantons à avoir maintenu ses frontières originales datant de XVIIIe siècle.

Le nom de Potton vient d'une ville d'Angleterre située dans le Bedfordshire, près du village de Sutton².

Comme pour l'ensemble des Cantons-de-l'Est, le Canton de Potton a été le territoire de passage, de chasse et de pêche des Abénaquis, puis a été occupé successivement par les Loyalistes, les immigrants des îles britanniques, et les Canadiens-français. Une des particularités du Canton toutefois est l'établissement d'immigrants européens notamment au début du XXe siècle qui fait en sorte que la population de Potton présente une grande variété d'origines nationales. C'est ainsi qu'on trouvera outre les églises protestantes et catholique, une chapelle ukrainienne et un monastère russe orthodoxe. Le festival multiculturel de Potton célèbre chaque année ce métissage original.

² Bertrand, Jean-Louis, Répertoire toponymique de Potton, un patrimoine à découvrir et à parcourir, Collection Monographies Patrimoine Potton Heritage, janvier 2009, 142 pages; page 85.

2- Le tourisme : quelques notions et statistiques

2.1- L'importance économique du tourisme au Québec

On distingue les touristes des excursionnistes³. **Les touristes** sont les personnes qui ont fait un voyage d'une nuit ou plus, mais d'une durée de moins de un an, à l'extérieur de leur ville et qui ont utilisé de l'hébergement commercial ou privé. **Les excursionnistes** sont les personnes qui ont fait un voyage aller-retour dans la même journée à l'extérieur de leur ville, dont la distance à l'aller est d'au moins 40 kilomètres. Les visiteurs est un terme qui englobent à la fois les touristes et les excursionnistes.

On comptait 26 M de touristes et 41 M d'excursionnistes au Québec en 2009⁴, pour un total de 66,6M de visiteurs, une hausse de 6,2% par rapport à l'année 2008. Le nombre de touristes avait baissé de 0,8% par rapport à l'année précédente alors que le nombre d'excursionnistes avait augmenté de 11%. Les touristes venaient du Québec (78,8%), des autres provinces canadiennes (10,6%), des États-Unis (6,7%) et d'autres pays (3,9%). La clientèle provenant du Québec s'est accrue de 7% alors que celles des autres provinces canadiennes et des États-Unis a diminué de 6,4%.

Les principaux types d'hébergement choisis sont la résidence de parents et amis (49,8%), l'hôtel ou le motel (21,7%), et le camping (6,1%). On notera aussi que les résidences de tourisme (chalets locatifs) augmentent leur part de marché depuis quelques années.

Les recettes touristiques totales du Québec sont de 10,69 milliards de dollars, ce qui en fait le huitième produit d'exportation du Québec⁵; ces recettes génèrent des revenus fiscaux totaux de 1,89 milliard de dollars dont 1,21\$ pour le gouvernement du Québec.

Le tourisme représente 29 525 entreprises dans les activités d'hébergement (24,7%), de transport (7,0%), de préparation de voyages et de réservations (3,0%), de restauration (50,7%) ou autres (14,6%). Mais cette multitude de petites entreprises fait en sorte que l'industrie est vulnérable car leurs marges bénéficiaires sont minces.

Quelque 396 100 emplois sont liés aux secteurs associés au tourisme. La création d'emplois ne requière pas nécessairement beaucoup de capitaux. C'est une activité économique bien présente dans toutes les régions du Québec.

L'impact pour le Québec ou le « contenu québécois » d'une dépense touristique de 100 \$ est de 71 \$. Cette proportion est largement supérieure à celle de secteurs majeurs de l'économie québécoise. À titre de comparaison, 100 \$ de dépenses dans les industries de la construction résidentielle et de la fabrication des aliments rapportaient respectivement 62\$ et 55\$ à l'économie québécoise en 2009⁶.

³ Voir les définitions à l'annexe 3.

⁴ Ministère du Tourisme du Québec, Le tourisme au Québec en bref – 2009, Québec, 2010, 17 pages. Document disponible sur le site Web du Ministère. **Des données plus récentes mais préliminaires font état d'une diminution de 3,3% des visiteurs en 2010, dont 7,9% pour les excursionnistes.** Ministère du Tourisme, 16 juin 2011.

⁵ Ministère du Tourisme du Québec, Le Tourisme en chiffres, Édition 2010.

⁶ Ministère du Tourisme du Québec, L'impact économique du tourisme au Québec en 2009, Québec, 2010.

2.2 - Les facteurs influençant la demande touristique

Pourquoi voyager? Faire du tourisme? Les gens voyagent au Québec principalement pour l'agrément (42,3%), pour visiter des parents et des amis (47%) ou pour affaires (6%).

Malgré l'évolution des technologies de l'information qui ont radicalement changé les façons de s'informer sur les destinations et de procéder aux réservations, les motifs de voyager, de visiter de se promener, sont restés fondamentalement les mêmes : s'amuser, se reposer, se ressourcer, participer à des activités de plein air, s'amuser, découvrir une nouvelle culture, la population locale, sa gastronomie traditionnelle, voir des curiosités géographiques et des paysages grandioses, etc.

Il n'y a pas de recette pour trouver « la solution touristique » à un lieu compte tenu que l'offre touristique résulte souvent d'une chimie des dimensions transversales du tourisme : outre son histoire et sa culture, le potentiel touristique d'une région se retrouvera dans les activités qu'elle offre, ses attraits naturels, ses paysages, ses curiosités naturelles ou anecdotiques, ses contes et légendes, sa gastronomie, la réputation d'un restaurant, d'un hôtelier ou d'un producteur agricole, les événements qu'elle organise, sa culture, sa production industrielle ou artisanale, etc. Le potentiel touristique d'une région est une combinaison d'ingrédients divers, profondément locaux, qu'il faut mettre en évidence et faire connaître.

C'est aussi une industrie vulnérable à la vitalité économique des marchés émetteurs (le budget vacances est souvent le premier comprimé en cas de récession), et à d'autres facteurs politiques ou socio-sanitaires amplifiés par la mondialisation (le 11-09-2001, la guerre en Irak, le SRAS, etc.).

Divers phénomènes peuvent donc influencer la décision de prendre des vacances et le choix de la destination (taux de change, prix de l'essence, le coût du transport et du séjour par rapport aux destinations concurrentes, l'évolution des valeurs, les contrôles aux frontières, etc.). Certains de ces facteurs peuvent expliquer la diminution importante des touristes en provenance des États-Unis depuis une dizaine d'années et qui a qui a considérablement affecté la région des Cantons-de-l'Est⁷.

Les facteurs socio-démographiques influencent aussi le type de consommation touristique : les personnes actives auront tendance à faire plusieurs séjours de courte durée dans différentes destinations au cours de la même année. D'autres, plus âgées, préféreront visiter plus à fond une région touristique en louant une résidence pour la durée du séjour.

⁷ Outre la crise économique résultant des spéculations bancaires, l'économie américaine a été plombée par l'effort de guerre et de sécurité qui a suivi le 11 septembre 2001. Ces efforts sont évalués à 2,5 mille milliards de dollars. En 2011, « les contribuables américains dépensent plus de 45 milliards US en intérêts sur les sommes empruntés ». Bloomberg, « *Ben Laden aura coûté cher aux contribuables américains* », *La Presse*, Montréal, 13 mai 2011.

En résumé : Les grands facteurs qui influencent la demande touristique :

Les facteurs démographiques :

- Vieillessement de la population
- Des voyageurs expérimentés et exigeants
- Des voyages intergénérationnels
- Des séjours plus courts et plus nombreux
- Un plus grand nombre de personnes à capacité physique restreinte

Les facteurs économiques :

- Taux de change
- Coût de l'essence
- État général de l'économie et disponibilité du budget discrétionnaire (chômage, bourse, immobilier, taux d'intérêt, etc.)
- L'éclosion de destinations concurrentes à prix non compétitifs

Les facteurs politiques :

- 11 septembre 2001
- La guerre en IRAQ

Les facteurs technologiques :

- Le web et l'internet : l'information et la réservation en ligne
- Les réseaux sociaux : l'expérience et les critiques en ligne

Les facteurs imprévisibles :

- Le SRAS
- Les risques d'incidents climatiques (tornades, tremblements de terre, éruptions volcaniques, etc.)

Pourquoi développer le tourisme?

- Pour éviter la vulnérabilité de l'économie locale mono-industrielle
- Pour créer de l'emploi
- Pour contrer l'exode des jeunes
- Pour créer un sentiment d'appartenance et de fierté
- Pour maintenir les valeurs marchandes des actifs immobiliers⁸

⁸ Un corollaire au vieillissement de la population : les gens plus âgés vont finir par mourir et leurs actifs immobiliers ne trouveront pas nécessairement preneur. Cette crise immobilière pourrait affecter certains villages. Voir : Desjardins, François, « Le nombre d'acheteurs diminue et les prix pourraient suivre. C'est une réalité démographique pour plusieurs pays: il y aura à l'avenir moins de jeunes acheteurs », *Le Devoir*, 9 octobre 2010. Voir aussi David K. Foot, *Entre le Boom et l'Écho*, Boréal, 1996.

2.3- Le tourisme dans les Cantons de l'Est

Le tourisme dans les Cantons de l'Est représente 7,7 millions (M) de visiteurs et 630M\$ de recettes pour l'année 2010⁹. Parmi les visiteurs de la région, 60% sont des excursionnistes (visites d'une journée) et 40 % des touristes (au moins une nuitée).

En 2009, le volume de touristes a été de l'ordre de 2,6M, soit 8,1% des touristes accueillis au Québec, ce qui positionnait les Cantons-de-l'Est au 3^e rang parmi les régions touristiques du Québec, après Montréal (24,6% des touristes) et la région de Québec (15,6%); les Laurentides accueillait pour leur part 7,8% des touristes venus au Québec.

Par rapport à l'ensemble du Québec, la région des Cantons-de-l'Est accueillait 11% des touristes québécois, 4% des touristes des autres provinces et des États-Unis, et 1,5% des touristes des autres pays. Le volume des touristes a fluctué dans les Cantons de l'Est au cours des 12 dernières années. En 1998, on y comptait 2,3M de touristes; ce nombre baissait à 1,8M en 2000 puis remontait à 2,6M en 2002. En 2009, le nombre est équivalent à celui observé en 2002. Cette fluctuation est due principalement au marché américain qui a diminué de 42 % entre 1998 et 2009, et à la croissance du marché québécois de 17% pendant la même période.

La part des excursionnistes est en progression. Environ 85% des excursionnistes sont du Québec.

Notons qu'en 2009, les Cantons-de-l'Est était la troisième région touristique au Québec par rapport au volume des excursionnistes et la quatrième région par rapport aux dépenses des excursionnistes.

Cantons-de-l'Est :

Fréquentation régionale 2006 – 2009

	2006 ¹	2007 ¹	2008 ¹	2009
Volume des excursionnistes (000)	3 957	3 918	4 111	5 157
% Cantons-de-l'Est/Le Québec	10,8 %	10,7 %	11,0 %	12,4 %
Dépenses des excursionnistes (M\$)	258	197	242	254
% Cantons-de-l'Est/Le Québec	12,3 %	9,3 %	10,6 %	10,8 %

1. Données révisées (janvier 2011)

N.B. Données fournies à titre indicatif et à utiliser avec réserve.

Source : Statistiques Canada (Enquête sur les voyages de résidents du Canada, Enquête des voyages internationaux)

(Données fournies par le ministère du Tourisme du Québec.)

⁹ Propos recueillis lors du Colloque *Tourisme durable et Art de vivre* organisé par Tourisme Cantons-de-l'Est.

2.4- L'offre touristique dans le Canton de Potton

La région est connue sur le plan touristique depuis le XIXe siècle. Tout autour du Lac Memphrémagog s'implantent alors des auberges servant tout autant de relais de diligence que de centres de vacances. Ce sera le cas à Knowlton Landing (l'Aubergine) et à Georgeville notamment, de même qu'à Magog. (Voir l'annexe 4).



Le ***Owl's Head Mountain House***, construit au pied de la montagne, sur le bord du lac, est pour sa part un hôtel de villégiature haut de gamme. Un premier hôtel a été construit en 1845 par Myles Knowlton mais a été incendié en 1855. Un nouveau bâtiment de quelque 44 chambres a été reconstruit dans les années suivantes. Fait à noter, le site de l'hôtel n'était accessible qu'en bateau. Le *Owl's Head Mountain House* a été l'un des premiers établissements touristique d'envergure de la région; les clients fortunés venaient de Boston, de New York et de Montréal. On pouvait y jouer aux quilles. La destination touristique du lac Memphrémagog est si importante qu'un livre touristique lui a été consacré vers 1870:

« *Lake Memphremagog, the most attractive of summer resorts* »

La publicité de l'*Hôtel Owl's Head* reproduite ci-dessous illustre bien ce que l'on mettait en valeur pour attirer les touristes américains : les paysages, l'absence d'insectes, l'eau de source de montagne, la pêche, le bon drainage et l'air sec (publicité parue en 1893 dans la revue américaine *Century*).

“Up in the
Cool Northland.”

**Owl's Head Hotel,
Lake Memphremagog.**

Grand Scenery, No Insects, Mountain Spring Water, Good
Fishing, Perfect Drainage, Dry Air.

CHARLES D. WATKINS,
P. O. Box 328, Newport, Vermont. PROPRIETOR.

New-York address: 20 East 128th Street.

Charges moderate. Send for illustrated book.

C'était l'époque où les villes n'étaient pas salubres, particulièrement durant l'été, alors que sévissaient diverses épidémies. Les citadins étaient donc invités à quitter la ville pour se rafraîchir à l'air sain. Les deux annonces reproduites ci-contre, parues dans le journal *La Minerve* à Montréal en 1854, témoignent de l'état de salubrité des villes et des motifs des séjours de villégiature de l'époque. On propose en effet des excursions en bateau pour respirer *l'air frais* et on suggère des traitements pour soigner le *choléra*.

Ci-dessous, le vapeur *Mountain Maid* transporte des touristes sur le lac Memphrémagog de 1851 à 1867; il dessert notamment le *Owl's Head Mountain House* qui n'est accessible que par bateau, et fait la navette entre Knowlton Landing et Georgeville. D'autres bateaux à vapeur ont aussi sillonné le Lac Memphrémagog jusqu'en 1951.



AIR FRAIS.

LE Vapeur "IRON DUKE" laissera le Quai de l'Isle, SAMEDI après-midi, (aujourd'hui) le 15 courant, à 5 heures, pour une excursion à VARENNES; il touchera à St. Lambert et reviendra au port avant 7 heures, permettant ainsi aux citoyens qui désirent jouir d'un air frais sur le St. Laurent, de le faire, après la chaleur du jour.

Prix pour le voyage, 1 \$; enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

On compte sur les services d'un corps de musique complet pour la circonstance.

W. A. MERRY.

Montréal 15 juillet.

CHOLERA.

LES AMERS OXYGÉNÉS SONT LE MEILLEUR PRESERVATIF

Contre les attaques de choléra et autres maladies d'entrailles, qui ont jusqu'ici été découvert.

ON offre cette médecine avec la meilleure confiance, basé que l'on est sur le témoignage de ceux qui en ont usé dans les endroits où le choléra a sévi avec la plus grande rigueur; c'est un préservatif presque certain contre ses attaques de même que contre toutes autres maladies d'entrailles si fréquentes à cette saison de l'année.

Par l'usage de ces Amers, tout le système se



Lieu de villégiature remarquable, l'Hôtel Sulphur Springs à Potton, non loin du lac Memphrémagog, attire une clientèle distinguée qui profite de la source sulfureuse située à proximité pour améliorer sa santé. On y avait même aménagé une petite gare pour en faciliter l'accès par train. Carte postale, éditée par H. F. Smith Printing Co., Knowlton, vers 1910. Collection de l'auteur.

Les sources d'eau sulfureuse de Potton Springs ont aussi été un motif d'excursions puis de séjours touristiques. On prêtait à l'époque des propriétés curatives à cette eau sulfureuse. En 1875 un entrepreneur construit un hôtel qui sera desservi par le train. L'établissement acquiert alors une réputation internationale et doit être agrandi en 1912. Il comptait à l'époque 24 salles de bain alimentées en eau sulfureuse. L'hôtel sera détruit par le feu en 1934 et ne sera jamais reconstruit.

Les bateaux, les diligences, les chemins de fer, puis l'automobile ont tour à tour influencé la consommation des activités de tourisme et de loisirs. Après la Seconde Guerre mondiale, la démocratisation de l'automobile, et l'ouverture de l'Autoroute des Cantons-de-l'Est amène le développement d'activités plus populaires comme le camping, le ski et le golf. La villégiature s'installe et on constate la privatisation des berges du lac Memphrémagog¹⁰.

Les principaux éléments de l'offre touristique actuelle du Canton de Potton sont recensés dans la section 3.4- Forces, faiblesses, possibilités et menaces pour le développement touristique du Canton de Potton.

¹⁰ MRC Memphrémagog, La MRC de Memphrémagog... un lieu de villégiature « historique », 16 pages, non daté.

2.5- L'offre d'hébergement touristique dans le Canton de Potton

La situation de l'hébergement dans le Canton de Potton reste toutefois préoccupante. Le Canton dispose de 19 établissements touristiques et deux campings. Ces établissements sont classifiés par la *Corporation de l'industrie touristique du Québec* (CITQ). La Loi sur les établissements d'hébergement touristique et le Règlement sur les établissements d'hébergement touristique obligent les exploitants d'hébergement touristique du Québec à détenir une attestation de classification de la CITQ et d'afficher en tout temps, à l'extérieur de l'édifice, à la vue du public, le panneau qui en fait foi. Cette classification vise à protéger le voyageur et à rehausser la qualité de l'offre d'hébergement au Québec.

Le Canton de Potton dispose donc de 19 établissements d'hébergement touristique : 3 hôtels offrant 70 unités, 3 gîtes offrant 12 unités et 13 résidences de tourisme offrant 17 unités. On compte aussi deux terrains de camping. Cette compilation a été réalisée le 30 mai 2011 sur le site de *Bonjour Québec.com*, le site touristique officiel du gouvernement du Québec qui y présente tous les établissements répertoriés et classés par la CITQ. Il va de soi que des individus offrent occasionnellement – ou systématiquement – leur chalet en location sans avoir obtenu la classification obligatoire. De tous ces établissements, seulement 5 sont membres de Tourisme Cantons-de-l'Est et apparaissent dans le Guide touristique régional (les deux établissements de la Station Owl's Head, Le Majestik et les deux campings. Un seul de ces établissements participe à la promotion du CLD : le Camping carrefour des campeurs.

De toutes les certifications accordées par l'Association de l'Agrotourisme et du Tourisme gourmand (*Gîte du passant, Gîte et Auberge, Table gourmande, Table aux saveurs du terroir*, etc.), Potton ne compte qu'une seule inscription : *La Closerie des pins*, pour sa table gourmande.

L'un des établissements hôteliers n'est exploité que durant la saison hivernale. Plusieurs établissements sont à vendre. On a constaté aussi la fermeture de plusieurs auberges et gîtes à Potton. L'offre est de qualité variable, et il y a peu de synergie entre les établissements.

Deux établissements sont accrédités « *Bienvenue cyclistes* » par Vélo Québec : le gîte Le Majestik et le Camping Carrefour des campeurs. Ce camping offre diverses activités : excursions en kayak, observation du ciel étoilé avec le *Rendez-vous des observateurs du ciel* (ROC) qui attire jusqu'à 250 personnes une fois par année¹¹, les « Chemins de peur » (les 19 et 20 août 2011), etc.

La diminution du tourisme en provenance des États-Unis, les changements survenus dans les habitudes des touristes qui font des séjours plus courts et plus nombreux et qui louent un chalet, le comportement différent des touristes qui louent des chalets par rapport à ceux qui résident dans un établissement commercial (plus casaniers, moins enclin à aller au restaurant, etc.), la nette progression du nombre d'excursionnistes dans la région, le vieillissement de l'infrastructure touristique, voilà autant de facteurs qui expliquent les difficultés que connaissent aujourd'hui les établissements d'hébergement touristiques de Potton.

La mise en valeur des potentiels du territoire, le changement de garde à prévoir à la Station Owl's Head et la nouvelle dynamique que pourra insuffler la relance du pôle d'Orford pourront contribuer à positionner le Canton de Potton comme un havre de paix au centre des réseaux de plein air et des stations de montagne. C'est dans cet esprit que le village de Mansonville devrait se positionner et que les établissements d'hébergement devraient s'orienter.

¹¹ Ce rassemblement n'aura pas lieu à Potton en 2012, les organisateurs du ROC cherchant un endroit moins humide et moins affecté par les brumes nocturnes. Voir aussi avec le Club des Astronomes Amateurs de Sherbrooke : infos@caas.sherbrooke.qc.ca, responsable : M. Guy Lafond, C.P. 352 Sherbrooke (Québec) J1H 5J1.

L'offre d'hébergement touristique dans le Canton de Potton, mai 2011

Types d'établissements	Nom des établissements	Classification	Détails
 <p>Cette catégorie comprend les établissements qui offrent de l'hébergement dans un ou plusieurs immeubles adjacents et qui constituent un ensemble. <i>Classifiés sur une échelle de 0 à 5 étoiles</i></p>	Établissements hôteliers		
	<i>L'Aubergine Relais de campagne</i>	2	9 unités; <i>TripAdvisor</i> : 11 commentaires en avril 2011, dont un seul négatif.
	<i>Auberge Owl's Head</i>	2	20 chambres en saison hivernale. Auberge située dans le chalet de ski de la Station Owl's Head. Membre TCE.
	<i>Hôtel appartement Owl's Head</i>	3	41 unités, (max 6 personnes par unité) <i>TripAdvisor</i> : 6 commentaires en avril 2011 dont deux négatifs. Membre TCE.
	3 hôtels		70 unités
 <p>Gîtes Cette catégorie comprend les résidences privées que leurs propriétaires ou occupants exploitent comme établissement d'hébergement. Cet établissement offre au plus 5 chambres et le prix de location comprend le petit déjeuner servi sur place. <i>Classifiés sur une échelle de 0 à 5 soleils</i></p>	<i>La Maison Rouillard B&B</i>	3	5 unités
	<i>La Chouette Mansonville</i>	4	5 unités
	<i>Le Majestik</i>	3	2 unités; établissement membre TCE et « Bienvenue cyclistes » de Vélo Québec
	3 gîtes		12 unités
 <p>Résidences de tourisme Cette catégorie regroupe les chalets, les appartements ou les maisons meublées qui comprennent obligatoirement une cuisinette et une ou plusieurs chambres. <i>Classifiées sur une échelle de 0 à 5 étoiles</i></p>	<i>Les chalets de la rivière</i>	2	4 unités
	<i>La voilière</i>	4	2 unités
	<i>Sauna Santé</i>	2	1 unité; Deux négatifs du Ministère du Tourisme en 2011.
	<i>Le Naturel</i>	3	1 unité
	<i>Chalet des Cantons</i>	3	1 unité
	<i>Chalet Lac Memphrémagog</i>	3	1 unité
	<i>L'Épicurien avec Spa</i>	4	1 unité
	<i>La Cabane du Hibou</i>	3	1 unité
	<i>Chalet Taylor</i>	3	1 unité
	<i>Chalet du Boisé</i>	3	1 unité
	<i>Maison Chez Grand-Père</i>	3	2 unités
	<i>Paradis terrestre</i>	3	1 unité
		13 résidences de tourisme	
Campings	<i>Camping Havre des îles</i>	2	110 emplacements dont 50% pour les voyageurs; Membre TCE
	<i>Camping Carrefour des campeurs</i>	3	125 emplacements dont 50% pour les voyageurs; Membre de TCE, du CLD et « Bienvenue cyclistes »
	2 campings		235 emplacements dont 50% pour les voyageurs

3- Les orientations de développement touristique aux niveaux national et régional

3.1- Un plan local qui s'inscrit dans les orientations nationales et régionales

La région touristique des Cantons-de-l'Est s'est dotée en 2007 d'un Plan stratégique de développement de l'offre touristique pour les années 2007-2012¹². L'originalité de cette démarche coordonnée par l'*Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est* (Tourisme Cantons-de-l'Est) est la participation de toutes les MRC de la région qui, simultanément, alimentaient la réflexion régionale et l'appliquaient sur leur territoire en se dotaient d'un plan similaire. La MRC Memphrémagog dispose donc d'un Plan stratégique de développement touristique pour son territoire¹³. De cette coordination régionale et de la collaboration de chacune des instances sous régionales ne pouvait découler qu'une meilleure cohésion de la vision et des orientations du développement touristique des Cantons-de-l'Est. L'originalité et la concertation qui émanaient de cette démarche avaient été qualifiées d'exemplaires à l'époque par les partenaires gouvernementaux, Tourisme Québec et Développement économique Canada.

Cette réflexion régionale quant au développement touristique était bien évidemment en phase aussi avec la *Politique touristique du Québec* qui couvrait la période 2005-2010¹⁴.

Ces documents d'orientation datent maintenant de quelques années. Tourisme Québec a créé en 2010 un comité de travail regroupant diverses personnalités de l'industrie du tourisme afin de réviser les orientations de son développement, de sa mise en marché et de sa gouvernance. Le **Comité Performance de l'industrie touristique** a présenté ses recommandations à l'ensemble de l'industrie réunie dans le cadre des **Assises de l'industrie touristique du Québec** le 30 mai 2011. La région des Cantons-de-l'Est a fait l'objet d'une analyse minutieuse de la part du *Centre Mondial d'Excellence des Destinations* (CED), un organisme lié à l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), dont le rapport a été déposé en 2009¹⁵. TCE a aussi convié ses partenaires à un colloque sur le *Tourisme durable et l'art de vivre* en avril 2011. Les observations du CED et les délibérations de ce colloque ont contribué à réactualiser le plan de développement touristique de la région.

Le Plan de développement touristique de la Municipalité du Canton de Potton s'inscrit bien évidemment dans les sillons tracés par la Politique touristique du Québec et les plans stratégiques de l'ATR des Cantons-de-l'Est et de la MRC Memphrémagog. Nous nous baserons sur les orientations retenues pour voir comment l'offre touristique de Potton peut s'y intégrer et contribuer à les matérialiser. Il va de soi également qu'en s'harmonisant avec ces orientations retenues aux niveaux national et de la région des Cantons-de-l'Est, le plan de développement touristique permettra de bénéficier des efforts déployés au niveau régional sur les plans financiers ou promotionnels. À titre d'aide mémoire, nous reprendrons les grands constats et les orientations de ces documents.

¹² Tourisme Cantons-de-l'Est, Plan stratégique de développement de l'offre touristique 2007-2012, Tourisme Cantons-de-l'Est, Le Groupe DBSF, avril 2007, 66 pages.

¹³ CLD Memphrémagog, Plan stratégique de développement de l'offre touristique MRC Memphrémagog, Rapport final, avril 2007, 41 pages.

¹⁴ Ministère du Tourisme du Québec, Vers un tourisme durable, Politique touristique du Québec, Un nouveau partenariat industrie-gouvernement, Québec, 36 pages, 2005.

¹⁵ Centre Mondial d'Excellence des Destinations, Système de Mesures pour l'Excellence des Destinations, SMED, Cantons-de-l'Est, Québec, Canada, (Rapport confidentiel), Montréal, 2009, pagination multiple.

3.2- La Politique touristique du Québec (2005-2010)



Ce document d'orientation gouvernementale faisait suite aux changements importants survenus dans les comportements de la clientèle internationale et aux difficultés économiques de certaines régions du Québec.

La Politique touristique du Québec reconnaît que le tourisme est présent dans toutes les régions du Québec et constitue une source de richesse et un levier prioritaire de développement. Elle propose **une vision d'avenir** ambitieuse:

«Que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesses économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, dans le respect des principes du développement durable.»

Trois objectifs étaient retenus :

- 1) Un objectif économique : Porter les recettes touristiques du Québec de 9 milliards \$ en 2003 à 13 milliards \$ en 2010.
- 2) Un objectif environnemental : Accroître le nombre d'exploitants et de touristes sensibles à l'utilisation durable de l'environnement.
- 3) Un objectif socioculturel : Favoriser une offre touristique développée et exploitée dans le respect des populations locales.

La Politique touristique du Québec établissait une approche de promotion sur les marchés internationaux basée sur quatre regroupements d'expériences :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| 1) Le Québec des grandes villes; | 3) Le Québec de villégiature; |
| 2) Le Québec du Saint-Laurent; | 4) Le Québec grande nature. |

Les produits touristiques sur lesquels le Québec appuie son offre et sa promotion sont, par ordre alphabétique :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| 1) Agrotourisme | 8) Motoneige |
| 2) Chasse et pêche | 9) Ski |
| 3) Congrès et réunions d'affaires | 10) Tourisme autochtone |
| 4) Cyclotourisme | 11) Tourisme culturel |
| 5) Écotourisme et tourisme d'aventure | 12) Tourisme de santé |
| 6) Festivals et événements | 13) Tourisme motorisé |
| 7) Golf | 14) Tourisme nautique |

La Politique touristique du Québec a identifié 7 facteurs de succès dans 7 domaines d'intervention; nous les présentons ci-après ainsi que certaines des mesures préconisées par la Politique et qui pourraient s'avérer pertinentes pour le développement touristique de Potton :

- 1) **Connaissance et recherche** : Des décisions basées sur un réseau permanent et performant de connaissance et de recherche;
- 2) **Qualité** : Une culture de la qualité axée sur un développement durable solidement implantée dans l'industrie touristique;
- 3) **Ressources humaines** : Une industrie disposant de ressources humaines compétentes et reconnues pour leur professionnalisme;
- 4) **Accès et transport** : Un accès facile à la destination, à ses régions et à ses produits;
- 5) **Développement de l'offre** : Une offre touristique misant sur des expériences attrayantes et des produits de qualité, authentiques, durables et novateurs :
 - a. Soutenir l'adaptation de l'offre touristique en fonction de la variété des besoins des clientèles et de leur évolution; (tenir compte du vieillissement de la population et du marché en croissance des touristes à capacité physique restreinte.);
 - b. Promouvoir les partenariats visant à structurer l'offre et à stimuler la demande autour d'expériences touristiques intégrées sur la base de forfaits, circuits et itinéraires adaptés aux clientèles.
- 6) **Promotion** : Une promotion dynamique et innovante de la destination et des expériences touristiques prioritaires vers les marchés les plus porteurs;
- 7) **Accueil et renseignements touristiques** : Un accueil compétent et chaleureux, appuyé par un réseau d'information touristique bien structuré et à la fine pointe de la technologie :
 - a. Soutenir les collectivités locales dans des initiatives d'hospitalité et de sensibilisation des visiteurs à des comportements de voyage responsables.

Le rapport du Comité Performance : la mise à jour de la politique touristique du Québec

Chaque année les membres de l'industrie touristique du Québec se réunissent dans le cadre des Assises de l'industrie du tourisme du Québec pour échanger sur les tendances du marché, les innovations, etc. La rencontre de mai 2011 avait une importance particulière : le Comité Performance de l'industrie touristique du Québec créé par la ministre du Tourisme présentait les conclusions de sa démarche d'actualisation de la Politique touristique du Québec¹⁶.

Ce Comité constate que :

- 1) le produit touristique du Québec est vieillissant (notamment l'hébergement en région et les infrastructures de ski),
- 2) l'investissement privé a chuté, que la gestion de l'industrie est trop morcelée, et
- 3) il y a urgence à mieux se positionner face à la concurrence des autres destinations mondiales.

Il invite l'industrie à se mobiliser pour déployer une gouvernance simplifiée et mieux coordonnée, un plus grand partenariat promotionnel sur des marchés ciblés (dont le Québec), le développement du produit et l'appui aux projets structurants.

Il propose de clarifier la mise en marché hors-Québec de notre destination en s'appuyant sur trois axes :

- 1) consolider les portes d'entrée du Québec, les villes de Montréal et de Québec,
- 2) mettre en valeur l'icône du Québec : le fleuve Saint-Laurent,
- 3) structurer et densifier les pôles touristiques forts en mettant en valeur le produit hiver, et notre nordicité.

Parmi les régions concernées par la densification et la structuration des pôles touristiques forts, la région des Cantons-de-l'Est est identifiée.

Il y a donc là une proposition de recentrer les efforts de développement de l'offre touristique et de la promotion sur les marchés hors-Québec.

La gouvernance touristique est également une préoccupation de l'industrie touristique au niveau mondial; le dernier congrès de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) identifiait trois préoccupations majeures de l'industrie :

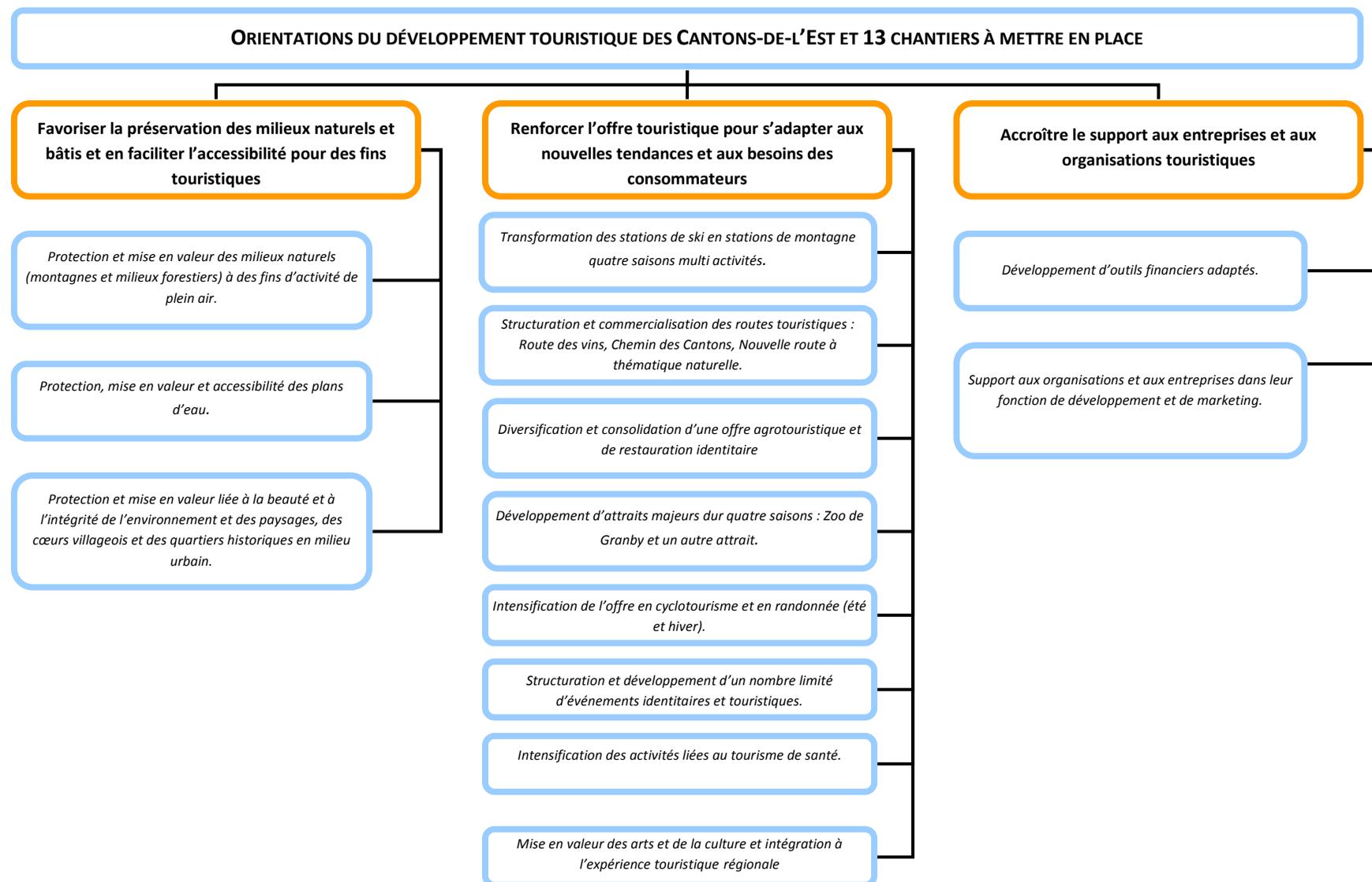
- 1) les changements climatiques,
- 2) le développement durable,
- 3) la gouvernance¹⁷, c'est-à-dire le leadership requis pour définir des stratégies et les implanter.

¹⁶ Comité performance de l'industrie touristique, [Faire des choix pour une industrie touristique performante](#), Rapport déposé à la ministre du Tourisme, Québec, mai 2011, 57 pages.

¹⁷ Christophe de Bruyn, [Guidelines for Implementation of Tourism Governance](#), UNWTO Algarve Forum, juin 2011, 8 pages.

3.3- Les plans stratégiques de développement de l'offre touristique de l'ATR et de la MRC.

Les orientations stratégiques et les axes de développement retenus par Tourisme Cantons de l'Est sont présentés dans le schéma suivant.



Le Plan stratégique de développement touristique de la MRC Memphrémagog s'inscrit dans la même logique. Il propose quatre orientations stratégiques. Nous ne retenons que les actions stratégiques qui s'appliquent au territoire de Potton.

Quelques remarques relatives au développement touristique de la région :

- Il s'avère primordial que l'intégrité de l'environnement, la protection des paysages et des cœurs villageois soient au centre des préoccupations non seulement des intervenants touristiques de Memphrémagog, mais aussi des acteurs de première ligne que sont les municipalités et la population toute entière.
- Le mont Owl's Head est identifié comme celui qui a probablement le plus fort potentiel, avec lac et montagne mais qui exige un élan majeur de développement.
- La région est principalement connue pour sa villégiature estivale ou le ski alpin en hiver. Les attraits, activités, services et événements quatre saisons ou intersaisons sont encore méconnus ou peu développés malgré la variété de l'offre présente sur le territoire. Il y a lieu de mieux structurer cette offre et ce, à divers points de vue.
- L'industrie touristique sur le territoire de Memphrémagog doit apprendre à travailler davantage ensemble. Même si Memphrémagog constitue certes un des territoires touristiques d'importance dans les Cantons-de-l'Est, on doit déplorer le peu de synergie au sein des entreprises œuvrant dans ce secteur névralgique pour l'économie du territoire. L'orientation retenue veut faire en sorte que les organismes et entreprises concernés par le développement du tourisme travaillent ensemble et prennent leur place dans l'échiquier politique de Memphrémagog.

Les stratégies identifiées dans le plan stratégique de la MRC nous serviront de canevas pour énumérer les potentiels, les projets et les actions à prendre sur le territoire de Potton.

Les stratégies de développement touristique de la MRC Memphrémagog pour la période 2007-2012 :

Orientation 1 : Protéger et mettre en valeur notre environnement, ressource première de tout développement touristique du territoire de Memphrémagog

- 4- S'assurer de l'adhésion de l'ensemble des communautés aux principes directeurs de la Charte des paysages estriens
- 5- Soutenir les villages dans le développement de politique de préservation et de mise en valeur de leur territoire

Orientation 2 : Soutenir la mise en valeur des sites à haut potentiel touristique

- 6- Suivre le développement des stations Mont-Orford et Owl's Head et soutenir les propriétaires ou opérateurs dans la réalisation du développement projeté, en conformité avec les attentes du milieu et avec les principes directeurs ici adoptés
- 7- Identifier d'autres sites à haut potentiel afin de diversifier davantage l'offre et améliorer le positionnement de la destination

Orientation 3 : Développer des services et activités quatre saisons pour réduire les effets de la saisonnalité

- 8- Soutenir le développement, l'animation et la mise en valeur des sites le long du Chemin des Cantons et des routes spécifiques à Memphrémagog (Chemin des pères, Découverte sans frontières)
- 9- Poursuivre le développement de l'agrotourisme et de sa place au sein de l'industrie agricole et agroalimentaire
- 10- Sensibiliser les jeunes au secteur agricole et agroalimentaire
- 11- S'assurer du développement de l'offre de sentiers de randonnée (vélo, pédestre et ski de fond) de façon à offrir un véritable produit de randonnée sur le territoire
- 12- Participer activement à la concrétisation du plan de développement et de promotion du cyclotourisme mis de l'avant par l'ATR

- 13- S'assurer de meilleurs réseaux routiers sur le territoire pour en favoriser l'accès en toute saison
- 14- Étudier et promouvoir les possibilités de lien maritime entre les rives du Lac Memphrémagog
- 15- Soutenir le développement de l'offre de tourisme de santé sur le territoire

Orientation 4 : Assurer une meilleure organisation de l'industrie touristique

- 16- Accroître les ressources de support direct aux entreprises et organisations en développement de l'offre touristique
- 17- Développer une campagne agressive de membership pour susciter une plus forte adhésion des organismes et entreprises touristiques du territoire
- 18- Revoir et actualiser les services d'accueil et d'informations touristiques en tenant compte du déplacement du Bureau d'informations actuel le long de l'Autoroute A10
- 20- Assurer une plus grande présence des intervenants touristiques auprès des instances municipales du territoire (MRC et municipalités)

La Vision 2020 de Tourisme Cantons de l'Est

« Faire des Cantons-de-l'Est la région de l'art de vivre, par la qualité de ses milieux naturels, par la vitalité de ses communautés et par des activités liées au bien-être et à la santé. »

En 2008-2009, la région touristique des Cantons-de-l'Est a fait l'objet d'une analyse du Centre d'excellence des destinations (CED), un organisme relevant de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT); ce rapport a permis à TCE de consolider sa vision de développement touristique qui a été présentée dans le cadre du **Colloque Tourisme durable et art de vivre** tenu à Sherbrooke en avril 2011. Il ressort de ces échanges les axes suivants¹⁸ :

L'art de vivre : l'hédonisme¹⁹ et la gourmandise : Cette thématique est une invitation à partager les plaisirs de la vie. La popularité de l'art de la table est phénoménale : revues, livres, émissions de télévision, sites Web, ateliers et cours de formation, on ne cesse de présenter de nouvelles recettes, des produits du terroir, les accords mets/vins, etc. Cet engouement est évidemment partagé par les touristes qui veulent découvrir la gastronomie locale, les marchés, les produits régionaux, les producteurs eux-mêmes. Plusieurs destinations reconnues internationalement axent leur promotion touristique sur l'art de vivre et la gastronomie (Californie, Orégon, Toscane, Provence-Alpes-Côte d'Azur, etc.). Les baby-boomers et leurs enfants, jeunes adultes, sont sensibles à l'offre touristique basée sur l'art de vivre.

La qualité des milieux naturels : Les paysages constituent le principal « produit d'appel » des Cantons-de-l'Est. « *Il faut les protéger comme la prune de nos yeux.* » (Monsieur Maurice Grenier, président de la CRÉ de l'Estrie, lors du Colloque Développement durable et Art de vivre) L'agriculture est le moyen à privilégier pour protéger les paysages : « *Les agriculteurs sont les jardiniers de notre paysage.* » (Citation de M. Bourassa, président de l'UPA de l'Estrie) Les touristes sont aussi sensibles aux destinations qui adoptent des mesures de protection de l'environnement et dont le développement respecte les notions de développement durable.

¹⁸ Un compte rendu plus complet de ce colloque est disponible : [Tourisme durable et Art de vivre, Une réflexion partagée sur notre avenir, Compte rendu du Colloque organisé par Tourisme Cantons-de-l'Est, Sherbrooke les 12 et 13 avril 2011, 11 pages et annexes.](#)

¹⁹ Hédonisme : Doctrine qui prend pour principe de la morale la recherche du plaisir et de la satisfaction. (Petit Robert)

La vitalité de ses communautés : Le touriste vient découvrir une région mais il vient surtout à la rencontre des gens du pays. Ses meilleurs souvenirs seront souvent la conversation qu'il aura eue avec des gens rencontrés au hasard d'une visite. La vitalité des communautés s'exprime de différentes façons : l'accueil des gens et leur disponibilité pour aider les touristes, la vitalité culturelle du milieu qui invite à la découverte, la fierté des communautés à l'égard de ce qu'ils sont, de leur histoire, de leur patrimoine, de leurs artistes et artisans, la qualité des villages et des commerces, la vitalité de la vie villageoise, restaurants, animation, spectacles, etc. En conséquence, tout développement touristique doit respecter l'esprit du lieu ainsi que la population locale; et faire en sorte que la population profite aussi de ce développement.

Les activités liées au bien-être et la santé : les activités douces (randonnées pédestres, à vélo, en raquettes, en ski de fond, etc.), le tourisme de santé (Spas, massothérapie, yoga, soins du corps, etc.), repos, relaxation, contemplation, sentiments de sérénité et de plénitude. Ces activités sont intimement liées à l'art de vivre.

Un thème sous-jacent, préluce et résultat de cette démarche de concertation, est **la convergence des partenaires** : le tourisme est un vecteur d'intégration des forces régionales (attraits, producteurs, accueil, artisans, etc.). Il faut travailler en synergie. Il faut avoir une vision unique et une compréhension commune. Les élus locaux et régionaux doivent aussi contribuer à propager cette vision et faire en sorte qu'elle se matérialise. D'autre part, si les gens ne participent pas à un projet, ce ne sera jamais le leur.

Au niveau promotionnel, on remarquera que la notoriété des Cantons-de-l'Est est plus difficile à établir car le nom de la région se décline de différentes façons tant au Québec qu'à l'étranger (Cantons-de-l'Est, Eastern Townships, Estrie). Ce n'est évidemment pas le cas pour les autres destinations. Pour la mise en marché, il est essentiel de savoir ce que nous sommes (et ce que nous ne sommes pas), ce que nous avons à offrir, et à qui on s'adresse. « *Il n'y a pas de marketing si on n'a pas les idées claires.* » La situation est similaire dans le Canton de Potton : le nom Potton est peu connu comparativement à Owl's Head ou Mansonville. Et on utilise encore le nom de Mansonville pour désigner des lieux qui n'ont rien à voir avec le village. Cette problématique sera abordée de façon plus détaillée dans le chapitre portant sur la notoriété du Canton de Potton.

Cette revue des orientations touristiques retenues aux plans national et régional nous permet d'identifier un certain nombre de domaines d'interventions à privilégier dans le plan de développement touristique du Canton de Potton.

Ces domaines d'interventions sont les suivants :

- 1- L'Art de vivre, le bien-être et la santé;
- 2- La qualité des milieux naturels;
- 3- La vitalité de la communauté;
- 4- La mise en valeur des sites à haut potentiel de développement;
- 5- La gouvernance et la convergence des partenaires;
- 6- La notoriété du Canton.

3.4- Forces, faiblesses, possibilités et menaces pour le développement touristique du Canton de Potton

Pour identifier les projets qui viendront matérialiser ces orientations, il faut procéder à une évaluation des forces et des faiblesses du territoire, des possibilités et des menaces

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Le mont Owl's Head (l'icône, la station 4 saisons / ski-golf) • Les sentiers de randonnée pédestre du massif des monts Sutton et de la Fiducie foncière de la Vallée Ruitier • Les routes sécuritaires et panoramiques pour les balades, notamment à bicyclette • Les paysages encore authentiques et les points de vue • Le patrimoine (grange ronde, pont couvert, la Maison Reilly et ses expositions, les circuits patrimoniaux et toute la documentation produite par l'Association du patrimoine de Potton) • Le village de Mansonville (Place Manson, boulangerie Owl's Bread, quincaillerie Giroux et quelques restaurants; le cœur villageois à mettre en valeur) • Le parcours de La Route des Cantons à travers le territoire de Potton • Le lac Memphrémagog, les quais de Vale Perkins et de Knowlton Landing, la plage de Vale Perkins • Les rivières Missisquoi et Missisquoi-Nord, et les excursions en canot ou en kayak • La participation de Potton dans le développement des réseaux de balades de la VMN • Les « mystères de Potton » : la pierre indienne ou celte, les cairns, les pierres de taille à Vale Perkins, la loge maçonnique au sommet du Mont Owl's Head, la tradition maçonnique de Mansonville, l'« esprit » de Potton Springs, le super canon de M. Bull, la grotte du Lac Memphrémagog, le Chemin de peurs, etc. • La présence de nombreux artistes et artisans • La présence d'un bureau d'accueil touristique à Mansonville • Le Festival multiculturel de Potton à Mansonville et les diverses autres manifestations communautaires (les Samedis de Potton, le Marché fermier, Tour des arts, Fête des voisins, Festival d'hiver Cœur en fête, Journées de la culture, Journée du patrimoine, Autumnfest, Octoberfest, le Festival de musique et des arts de Owl's Head) • Le caractère paisible du territoire • Les précédents touristiques dans l'histoire de Potton (Mountain House, L'Aubergine - relais de diligence, la navigation sur le lac au XIXe siècle, la période de la prohibition aux États-Unis) • Une vision touristique régionale qui concorde avec « la personnalité » de Potton • Les activités de ski adapté aux personnes handicapées organisées à la Station Owl's Head depuis 17 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le vieillissement des installations de la station de ski • Le peu de représentations de Potton au sein de l'Association touristique régionale • Le morcellement des acteurs touristiques qui ne travaillent pas en réseau • Le dispersement, le vieillissement et la qualité variable des établissements d'hébergement • L'aspect esthétique du village : affichage disparate, alignement des édifices, délabrement de certaines maisons, le bouchon de circulation dans la partie centrale, • Le peu d'activités offertes (absence de spa, équitation, hébertisme, centre de plein air organisé, escalade, deltaplane, etc.) • La diminution de la pratique de l'agriculture • Le peu d'activités et de productions agrotouristiques originales • Une participation citoyenne à géométrie variable lors de différents événements communautaires (à l'exception du Festival multiculturel de Potton) • Un réseau cyclable embryonnaire et incomplet • Le peu d'accès publics aux plans d'eau • L'absence de positionnement sur le marché • La faible notoriété du nom de Potton (confusion entre Mansonville et Potton) • Le peu d'établissements touristiques permettant l'accessibilité aux personnes handicapées. • Absence de lieux de diffusion des productions artisanales et artistiques • Absence d'institutions muséales (sauf la Maison Reilly)

POSSIBILITÉS

- Le changement de garde à la Station Owl's Head peut amener la création d'une station de montagne 4 saisons basée sur l'art de vivre (hôtel de montagne, gastronomie, spa de montagne, randonnées, abris, observatoires, etc.) et insuffler un dynamisme nouveau à la municipalité
- Le village de Mansonville doit être prêt à accueillir ce changement de garde et contribuer à positionner le développement de la montagne dans un esprit de développement durable et d'art de vivre (embellissement du village, consolidation de la trame bâtie, etc.)
- Le développement, la mise en valeur et la promotion du réseau de sentiers de randonnée dans le massif des monts Sutton
- Faire de Mansonville « le camp de base » des expéditions et randonnées pédestres et de ski de fond ou de raquette, de vélo et de kayak
- Le développement et la mise en valeur du réseau cyclable : le circuit patrimonial et son extension vers le nord (VMN) et l'ouest pour se raccorder dans les deux cas à la Route Verte, et vers l'est en réactivant le bateau passeur entre Knowlton Landing et Georgeville
- Faire de Potton une « Municipalité bienvenue cyclistes »
- La réfection de la grange ronde pourrait doter le village d'un lieu de diffusion culturel et d'un attrait touristique important
- Le développement du site de Potton Springs
- Le développement du site et du bâtiment de l'ancienne usine de kayak
- Mise en valeur du patrimoine religieux et des sites d'activités spirituelles par la réalisation d'une « route touristique pédestre », « *Le Chemin des pèlerins* »
- Utiliser une des écoles du village pour en faire un incubateur d'entreprises touristiques dont une auberge de jeunesse
- Viser les excursionnistes provenant des centres urbains situés dans un rayon de 150 kilomètres
- Viser les clientèles d'origine nationales diverses par leurs médias à Montréal
- Viser les touristes en visite à Magog-Orford, Bromont et Sutton pour une prolongation de leur séjour

MENACES

- Changements climatiques et diminution des possibilités de sports de glisse.
- Le désintéressement des investisseurs potentiels pour la Station Owl's Head.
- Multiplication des plantations d'arbres qui obstruent les points de vue.
- Le désintérêt des villégiateurs à l'égard des commerces locaux, surtout ceux du village de Mansonville.
- La résistance aux changements et aux projets.

4- Les orientations et les domaines d'intervention des projets de développement touristique du Canton de Potton

Cette revue des orientations de développement touristique retenues au niveau du Québec et de la région des Cantons-de-l'Est et l'examen des forces et des faiblesses du Canton de Potton nous amènent à retenir les orientations et les domaines d'intervention qui suivent et pour lesquels un ensemble de mesures et d'actions seront identifiées et recommandées.

Orientations du développement touristique du Canton de Potton	Domaines d'intervention
1- Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé	1.1- Valoriser la gastronomie locale et les produits régionaux. 1.2- Favoriser les activités douces de plein-air 1.3- S'orienter vers le tourisme de santé et de bien-être 1.4- S'ouvrir au « tourisme pour tous »
2- Maintenir la qualité de nos milieux naturels	2.1- Protéger nos paysages 2.2- S'inscrire dans la philosophie du développement durable
3- Soutenir la vitalité de notre communauté	3.1- Encourager le sens de l'accueil de notre population 3.2- Multiplier les lieux et les occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton 3.3- Stimuler la fierté de notre communauté (origines, histoire, patrimoine) 3.4- Mettre en valeur les « mystères de Potton » dans un esprit ludique
4- Accompagner le développement des sites à haut potentiel	4.1- Favoriser une transition harmonieuse à la Station Owl's Head 4.2- Soutenir le développement des autres sites à fort potentiel attractif
5- Améliorer la gouvernance touristique et la convergence des partenaires	5.1- Préciser le rôle des instances régionales et locales 5.2- Favoriser la convergence des partenaires
6- Bâtir la notoriété du Canton de Potton	6.1- Se doter d'outils pour établir la notoriété du Canton de Potton 6.2- Adopter une stratégie de mise en marché modeste et ciblée

Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé

4.1.1- Valoriser la gastronomie locale et les produits régionaux

La *Station Owl's Head* offre une bonne table mais l'absence de promotion locale et le déplacement saisonnier de sa salle à manger entre le chalet de ski et le Club House du terrain de golf ne favorise pas l'achalandage de la population résidante. La boulangerie *Owl's Bread* est bien connue au-delà du Canton de Potton; elle offre des produits de grande qualité. Les heures d'ouverture de son restaurant sont toutefois limitées. Le restaurant *Les Trois Clochers* vient de rouvrir avec de nouveaux exploitants; une thématique leur a été suggérée en s'inspirant de l'histoire et de la diversité ethnique de la population du Canton (les Abénaquis, les Loyalistes, les Européens de l'Est notamment²⁰). *L'Aubergine* n'offre plus le repas du soir qu'à ceux qui y résident. Comme on l'a vu précédemment, de toutes les certifications accordées par l'Association de l'Agrotourisme et du Tourisme gourmand (*Gîte du passant, Gîte et Auberge, Table gourmande, Table aux saveurs du terroir*, etc.), Potton ne compte qu'une seule inscription : *La Closerie des pins*, pour sa table gourmande. Une épicerie polonaise offre des produits de l'Europe de l'Est. Quelques autres restaurants offrent une cuisine de base (*le 243, le Soleil rouge, le Casse-croûte Memphré*).

Le Canton n'est pas reconnu pour une production agroalimentaire qui la distingue par son originalité et son abondance. À l'exception de *La Closerie des Pins* qui offre un repas typique, il n'y a pas de cabane à sucre ouverte au public à Potton, ce qui permettrait de générer une activité lors de la saison (touristiquement morte) printanière. Le marché public du samedi matin est souvent en rupture de stock. La diversité des origines nationales de la communauté de Potton devrait engendrer un métissage des traditions culinaires de ses habitants. Le cahier "*Notre Québec*" de l'édition montréalaise de La Presse du samedi 7 mai 2011 avait cette mention quant à la gastronomie de Potton²¹:

"Le voyageur qui prend pour la première fois la route des Cantons-de-l'Est trouvera aux paysages un air familier des vieux pays. Il y a des arômes de Suisse dans ces villages-là, et même de plus loin. Prenez du côté de Mansonville, par exemple, dans le canton de Potton: on y recense une vingtaine de nationalités (dont plusieurs des anciens pays communistes de l'Est) pour quelques milliers d'habitants. Les cimetières, les maisons et même les menus de certains restaurants perpétuent les traditions des premiers arrivants."

La communauté de Potton recèle dans ses papiers et coffres familiaux une variété de plats traditionnels de diverses nationalités. Les plats offerts par les familles lors du « Dîner international » organisé dans le cadre du *Festival multiculturel de Potton* peuvent servir de levier à **l'identification des plats typiques locaux**. Ce repas international est un élément très original du Festival et il faut le maintenir et en accroître la portée. Un concours et une reconnaissance de ces plats par un jury contribueraient à la diffusion de ces recettes, à l'édition d'un livre, à la reprise de ces recettes par les restaurants locaux, etc. donc à créer une tradition culinaire de Potton.



²⁰ Lambert, Michel, *Histoire de la cuisine familiale du Québec*, Volume 1, *Ses origines autochtones et européennes, de la préhistoire au XIXe siècle*, Les Éditions GID, Montréal, 2006, 501 pages .

On trouvera dans les livres de Michel Lambert toutes les informations pertinentes sur l'apport culinaire des différentes populations qui ont créé le Québec. Par exemple, ce sont les Abénaquis qui ont transmis aux Européens leur plat traditionnel de fèves au lard (page 150). L'apport des Celtes y est présenté dans le chapitre portant sur le bagage culinaire européen (page 262). On y décrit également les apports typiquement loyalistes (page 400).

²¹ *La Presse*, cahier spécial *Notre Québec*, Montréal, 7 mai 2011, premier paragraphe de la description des Cantons-de-l'Est, page 19.

Une telle activité va dans le sens de la Politique culturelle de Potton qui veut « encourager les échanges entre les différentes communautés culturelles lors des événements socioculturels de la collectivité²² ».

La Coopérative de solidarité La Locomotive présentement en formation et initiée par des producteurs et des gens d'affaires de Potton vise à favoriser la production, la commercialisation et la transformation des produits agroalimentaires de Potton. La consolidation du marché public²³, la production de plats cuisinés, l'ouverture éventuelle d'une épicerie-bistro, sont tous des projets porteurs qui cadrent parfaitement avec cette orientation. À cela s'ajoute l'encouragement à l'exploitation de petites fermes par de jeunes agriculteurs. Les projets mis de la *Coopérative La Locomotive* sont aussi en parfaite symbiose avec la création du label « **CRÉATEURS DE SAVEURS** » pour les producteurs régionaux mis de l'avant par Tourisme Cantons-de-l'Est, l'UPA et le *Conseil de l'industrie bio alimentaire de l'Estrie* (CIBLE), et avec la création du label « **CAFÉ DE VILLAGE** », par Tourisme Cantons de l'Est, pour les cafés qui accueillent la population locale, tenus par le propriétaire, qui offrent des produits de la région et qui contribuent à la vie culturelle régionale. Un label de même nature est en préparation pour les restaurants.

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé
<p>1.1- Valoriser la gastronomie locale et les produits régionaux</p>	<p>Encourager la production agroalimentaire locale et notamment les productions originales et les petites fermes.</p> <p>Inciter les bonnes tables du Canton de Potton et des environs à se regrouper pour faire une promotion commune.</p> <p>Voir à la possibilité d'implanter une fromagerie artisanale.</p> <p>Disposer d'une cabane à sucre dans le village durant la saison.</p> <p>Consolider le marché public local en offrant plus de produits et plus d'heures de commerce et en y ajoutant un caractère festif.</p> <p>Recenser les recettes familiales et créer une gastronomie locale.</p> <p>Consolider et mettre en valeur le « dîner international » offert dans le cadre du Festival multiculturel de Potton, valoriser les plats traditionnels qui y sont offerts, par exemple en organisant un « concours » (jury présidé par une personnalité des arts de la table, reconnaissance officielle des plats, cession des droits pour l'utilisation des recettes ou pour l'édition d'un livre, etc.).</p> <p>Soutenir la Coopérative de solidarité <i>La Locomotive</i> (production, commercialisation et transformation des produits agroalimentaires locaux).</p> <p>Profiter de la création du label « CRÉATEURS DE SAVEURS » mis de l'avant par Tourisme Cantons-de-l'Est, l'UPA et le <i>Conseil de l'industrie bio alimentaire de l'Estrie</i> (CIBLE)</p> <p>Évaluer avec les éleveurs l'opportunité de faire reconnaître leur production « <i>Viandes sélectionnées des Cantons</i> ».</p> <p>Créer un « CAFÉ DE VILLAGE » tel que proposé par Tourisme Cantons de l'Est.</p>

²² Culture et patrimoine Potton Heritage and Culture, Politique culturelle et patrimoniale de la Municipalité du Canton de Potton, document adopté par le Conseil municipal le 7 septembre 2010, 8 pages; page 6. Des livres de recettes du Canton de Potton ont déjà été publiés dans le cadre de campagnes de financement : Les Amis de la Maison Reilly, Livre de Recettes - Friends of the Reilly House Cookbook (62 pages, non daté), et A Taste of Potton Township – Délices du Canton de Potton (224 pages, non daté).

²³ Une étude de la clientèle des marchés publics réalisée pour le compte de l'Association des Marchés publics du Québec (AMPQ) révèle que les consommateurs recherchent une variété de produits frais, de qualité, et surtout de provenance locale. Les consommateurs des marchés ruraux semblent rechercher en plus une ambiance festive, conviviale et dynamique qui favorise le contact avec le producteur et les gens de la place. AMPQ, Projet stratégique pour le développement des marchés publics « Concepts de marchés publics agroalimentaires québécois », communiqué du 8 avril 2011.

4.1.2- Favoriser les activités douces de plein air

4.1.2.1- Les parcours cyclables :

La popularité de la randonnée à vélo n'a cessé de s'accroître au cours des ans, le nombre de cyclistes adultes s'est accru de 500 000 en cinq ans au Québec. Un peu plus d'un québécois sur trois fait du vélo une fois par semaine²⁴. Les parcours cyclables bien balisés, sécuritaires et offrant une gamme complète de services sont maintenant des produits d'appel²⁵. *La Piste du P'tit train du Nord* dans les Laurentides en est un bon exemple. La création de *La Route Verte* par Vélo Québec est aussi une réalisation spectaculaire du Québec. Mais ce ne sont pas tous les cyclistes qui veulent se limiter aux corridors des pistes cyclables et nombreux sont ceux qui ne demandent pas mieux que de circuler sur des chemins de campagne paisibles et découvrir des paysages plus authentiques. Voici par exemple quelques commentaires recueillis sur le blogue de Radio Canada à la suite du lancement par le ministère des Transports du Québec d'une application Web pour les cyclistes²⁶ :

- « Cette carte tend à diriger les cyclistes vers les « pistes cyclables »...
- Les pistes servent bien plus aux madames avec poussettes, familles en vélo, marcheurs avec ou sans animaux de compagnie, roller blades que pour les cyclistes qui roulent au maximum de leurs capacités.
- Première constatation: Il y a très peu de routes conviviales pour les cyclistes au Québec. Je n'avais pas besoin du ministère des transports pour me le dire. Je fais du vélo sur les routes de la province depuis 1974 et la situation a peu changé en plus de trente ans. »

L'aménagement de voies cyclables fait l'objet de normes précises pour en assurer la qualité et surtout la sécurité²⁷. Les normes des voies cyclables du ministère des Transports du Québec²⁸ permettent d'aménager des circuits cyclables sur routes, sans aménagement particulier (sauf éventuellement une signalisation); il s'agit ici d'une « **chaussée désignée** », une route officiellement reconnue comme voie cyclable en raison de son caractère sécuritaire, faisant partie intégrante d'un réseau cyclable, et où les cyclistes et les automobilistes partagent la même chaussée. La chaussée désignée doit correspondre aux normes suivantes :

En milieu urbain :	la vitesse affichée est de 50km/h ou moins, et le volume moyen de circulation pour un jour d'été (DJME) est inférieur à 3 000 véhicules.
En milieu rural :	la vitesse affichée est de 50km/h ou moins, et le volume moyen de circulation pour un jour d'été (DJME) est inférieur à 3 000 véhicules,
ou :	la vitesse affichée est supérieure à 50km/h, et le DJME est inférieur à 1 000 véhicules.

Dans tous les cas, le volume de circulation de camions doit être inférieur à 250 par jour.

²⁴ Ministère des Transports du Québec, [Nouvelle application Web pour les cyclistes](#), communiqué, 2 juin 2011.

²⁵ Voir l'état de la situation du Cyclotourisme du ministère du Tourisme du Québec.

²⁶ Transports Québec, Pour améliorer la sécurité des cyclistes - [LE MINISTRE SAM HAMAD LANCE LA NOUVELLE APPLICATION WEB 511 POUR LES CYCLISTES](#), Québec, le 2 juin 2011.

²⁷ Vélo Québec, et Transports Québec, [Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, Guide technique](#), Montréal 2009, 168 pages,

²⁸ Transports Québec, [Voies cyclables](#), chapitre 15.3

La « **bande cyclable** » et l'« **accotement revêtu** » sont des voies cyclables contiguës aux voies de circulation des véhicules automobiles et délimitées par des marques au sol. La bande cyclable est aménagée à droite des voies de circulation automobile, généralement dans les rues où la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins. Elle est toujours unidirectionnelle et les cyclistes y circulent dans le même sens que les véhicules routiers. L'accotement revêtu est destiné à accommoder les cyclistes le long des itinéraires cyclables sur des routes en milieu rural (vitesse supérieure à 50 km/h). Dans le cadre d'une entrevue radiophonique, monsieur Jean-Marie De Koninck, président de la Table québécoise de la sécurité routière recommandait de paver les accotements des routes en milieu rural²⁹.

Enfin, la « **piste cyclable** » se distingue des autres voies cyclables par le fait qu'elle est toujours séparée physiquement de la circulation automobile, qu'elle soit aménagée en site propre ou à l'intérieur d'une emprise routière.

Une des recommandations du CED sur la destination de la région des Cantons-de-l'Est portait sur la sécurité des cyclistes :

« **Encourager les mesures pour améliorer la sécurité à vélo sur les routes de campagne.**

Compte tenu que le vélo est une des activités phares de la région, toutes les mesures destinées à sécuriser sa pratique contribueront à l'essor de l'activité (...). Les campagnes de promotion de la sécurité et de prévention des accidents auprès des cyclistes et des automobilistes sont des activités à développer, principalement sur les routes de campagne, ou à renforcer et à améliorer dans les cas où elles sont déjà initiées. »³⁰

Le plan d'action régional du ministère des Transports du Québec vise notamment à « encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport »; à cette fin, il prévoit les actions suivantes :

- Assurer l'intégration fonctionnelle et sécuritaire des réseaux cyclables avec le réseau routier;
- Accorder un soutien technique et financier à la mise en place de la Route verte et des autres réseaux cyclables, conformément à la Politique sur le vélo et au Programme d'aide financière à la Route verte.

Dès 1995, l'Association du Patrimoine de Potton proposait un circuit cyclable sur des chemins de campagne : la « *Cyclo-route Potton* » emprunte les chemins Vale Perkins, Owl's Head, Laliberté, Leadville et Province Hill vers le pont couvert, puis le chemin Bellevue vers le village³¹. Ce parcours en boucle est repris dans la carte des parcours cyclables produite par le regroupement des municipalités de la Vallée Missisquoi Nord (VMN)³², mais il n'est pas proposé dans la *Carte Vélo 2010-2012* de Tourisme Cantons-de-l'Est. Ce circuit est signalisé sur route mais cette signalisation n'est pas constante : il faut qu'elle soit conçue pour être « lisible » dans les deux directions et il y aurait intérêt à indiquer les directions (le village, le lac, le pont couvert, etc.). Selon les informations disponibles, ce circuit cyclable en chaussée partagée sur ces routes paisibles de campagne répondent aux normes du ministère des Transports du Québec et sont sécuritaires. Une demande a été adressée à TCE pour intégrer la *Cyclo-route Potton* dans la nouvelle édition de la carte vélo des Cantons-de-l'Est. La limite de vitesse sur le chemin Vale Perkins est fixée à 80 km/h et est souvent abaissée jusqu'à 45 km/h à cause des courbes, alors que sur le chemin du Lac, la vitesse est limitée à 70 km/h. Considérant que ce chemin est recommandé pour les cyclistes et sa géométrie, et malgré le fait que les accotements soient pavés, **il y aurait lieu que la limite de vitesse sur le chemin Vale Perkins soit abaissée à 70km/h**, ce qui contribuerait à une plus grande sécurité pour les automobilistes et cyclistes.

²⁹ Entrevue à Radio Canada (CBF 690) le mercredi 13 juillet 2011, à 12h30.

³⁰ CED, op. cit., page 4.5.

³¹ Association du patrimoine de Potton Inc. et Municipalité du Canton de Potton, *Cyclo-Route Potton, Circuit patrimonial – Heritage Tour*, 1995.

³² Missisquoi Nord, *Parcours de la Vallée - Backcountry Patways*, MRC Memphrémagog, Eastman, Saint-Étienne-de-Bolton, Bolton Est, Canton de Potton.

VMN propose un ensemble d'autres petits trajets à vélo qui ont tous la caractéristique de débiter et de finir aux abords des routes provinciales 243 ou 245 qui s'avèrent dangereuses. Le débit journalier moyen d'été (DJME) sur la route 243 entre Mansonville et la route 245 est de l'ordre de 2 060 véhicules et le volume de circulation lourde est de 12%, soit 247 véhicules, et la vitesse affichée est de 90km/h. Le schéma d'aménagement de la MRC indiquait la dangerosité de circuler à vélo sur ces routes provinciales³³ à cause du volume et de la vitesse de la circulation et du pourcentage de camions, ce à quoi nous pouvons ajouter l'étroitesse de la chaussée, les courbes et les accotements non pavés sur l'ensemble de la route 245³⁴.

Un seul gîte du passant dans Potton est accrédité « *Bienvenue cyclistes* » par Vélo Québec, il s'agit du Majestic situé à dans le hameau de Dunkin. Le Camping Carrefour des Campeurs a été accrédité « *Bienvenue cyclistes* » pour la première fois en 2011; les propriétaires du camping offrent un tarif spécial fort raisonnable aux cyclistes de passage qui veulent y passer la nuit et ils veulent aménager une « halte cyclable » en bordure du chemin de la Vallée Missisquoi, à l'entrée du camping. Ils jugent toutefois les conditions de circulation des cyclistes dangereuses sur le chemin de la Vallée Missisquoi et sur la 243 vers Mansonville. (Les accotements de la route 243 entre Mansonville et le chemin Missisquoi sont en partie pavés (850 mètres); il reste environ 2,3km à paver sur la route 243 et 1,2km sur le chemin Missisquoi pour atteindre le Camping.)

Pour offrir un bon produit cyclable il faut assurer la continuité et la sécurité du parcours, une signalisation adéquate, créer des boucles ou des liens avec des réseaux, et disposer de certains services. Il pourrait être avantageux de relier la *Cyclo-route Potton* à la *Route verte* dans Eastman, en reliant les différents trajets identifiés par VMN :

- 1) Du chemin Vale Perkins on peut joindre les chemins Peabody et Schoolcraft par **un lien à créer dans l'emprise de la voie ferrée entre le chemin Boright et le chemin des Cheminots.**
- 2) Après le chemin Schoolcraft, vers le nord, **le parcours cyclable pourrait se prolonger en empruntant l'emprise de la voie ferrée de Potton Springs au chemin East River** dans Bolton-Sud.
- 3) **Un parcours urbain en bande cyclable dans Bolton-Centre** permettrait d'atteindre le Parc Terrio puis le chemin de Bolton-Centre vers Saint-Étienne.
- 4) Le chemin du Grand-Bois permettrait enfin de rejoindre Eastman et la *Route verte*.

Certains tronçons de l'emprise de l'ancien chemin de fer pourraient être utilisés (avec droit de passage ou par expropriation) pour assurer la continuité et la sécurité de ce parcours cyclable. C'est le cas des portions entre les chemins Boright et des Cheminots, et entre Potton Springs et le chemin East River dans Bolton. Il faudrait examiner également la possibilité de poursuivre sur la rive est de la rivière Missisquoi Nord à la fin du chemin East River pour se raccorder au chemin Austin, ce qui éviterait une bande cyclable le long de la route 243.

Un axe cyclable est-ouest pourrait être créé au sud du Canton pour relier la *Cyclo-route Potton* à la *Route verte* à l'ouest de Sutton : **en utilisant le chemin de l'Aéroport et le chemin de la Vallée Missisquoi vers Glen Sutton**, Sutton, ou le poste frontière de Richford. Certains cyclistes contournent en effet le mont Sutton en passant par les États-Unis³⁵. Une variante à ce parcours nous mène au poste frontière de Highwater pour les cyclistes qui veulent faire le tour du Lac

³³ MRC Memphrémagog, Schéma d'aménagement et de développement, Premier projet, avril 2009, page 11.10.

³⁴ Malgré cette réserve, un parcours cyclable empruntant ces routes provinciales est offert sur la carte de TCE. En partant de Magog, ce parcours emprunte le chemin des Pères vers Austin et Bolton-Centre, la Montée Baker Pond vers Lac Brome, puis revient par les routes 243 vers Bolton Sud et 245 vers Eastman; on atteint ensuite Magog par la route 112. Les accotements de la route 245 entre Bolton Sud et Bolton Centre sont pavés.

³⁵ Véloasis, Guide Cyclotouristique de l'Estrie, Sherbrooke, 1996, 128 pages,

Memphrémagog. (Il serait intéressant de trouver des modalités qui permettraient aux randonneurs de franchir la frontière aux anciens postes frontière comme celui de Leadville. Un pré-enregistrement auprès de la police locale ?) Le pavage des accotements du chemin de la Vallée Missisquoi permettrait donc un parcours sécuritaire entre Mansonville, le Carrefour des campeurs, Dunkin, Glen Sutton et Sutton. L'aménagement d'un pont pour piétons et cyclistes au-dessus de la rivière Missisquoi dans l'axe du chemin de la mine et du chemin Crowel permettrait un autre parcours en boucle

Un axe cyclable est-ouest pourrait aussi être créé au nord du Canton **en faisant revivre le Chemin des Diligences et le bateau passeur (pour piétons et cyclistes) entre Georgeville et Knowlton Landing.**

Au-delà des parcours à aménager et à signaler, il y a lieu de penser à l'accueil et au confort des randonneurs en leur offrant des opportunités de rester plus longtemps, de se reposer, de pique-niquer. **Des espaces de stationnement** devraient être aménagés et indiqués. **Des haltes cyclables** devraient être disposées le long du parcours dans des endroits paisibles et panoramiques Une halte cyclable est disponible sur le chemin Vale Perkins, à l'est de Province Hill, mais n'offre pas un point de vue panoramique. Un mobilier minimal pourrait être installé dans ces haltes (tables de pique-nique, support à vélo, panneau de localisation et d'informations touristiques, toilette de type compolette si l'espace le permet, etc.). Le mobilier de ces haltes cyclables comme pour celui des sentiers de randonnée pourrait être conçu et fabriqué localement, ou être acquis auprès du *Conseil québécois du sentier Transcanadien* qui a convenu de la production de mobilier de haltes avec le CORCAN, un programme d'emploi et de formation pour les délinquants au Service Correctionnel du Canada dont l'atelier de menuiserie est situé dans l'établissement de Cowansville; ce projet est en outre commandité par l'entreprise Goodfellow.³⁶

Une proposition a été faite à Vélo Québec de créer un label pour les « **Municipalités bienvenue cyclistes** », par lequel ces municipalités s'engagent à offrir aux cyclistes un parcours sécuritaire et bien signalisé, doté d'équipements et de services pertinents (stationnements pour vélos, carte des circuits proposés, liste des services disponibles, numéros d'urgence, etc.), à inciter les établissements d'hébergement à adhérer au label « *Hébergements Bienvenue Cyclistes* », et leurs citoyens à être accueillants et tolérants à l'égard des cyclistes (*cyclobienvenus*).

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé
1.2- Favoriser les activités douces de plein air	<p>1.2.1- Parcours cyclables :</p> <p>Faire en sorte que le circuit cyclable du patrimoine de Potton (la <i>Cyclo-route Potton</i>) soit identifié dans l'édition 2012-2014 de la Carte vélo de Tourisme Cantons-de-l'Est. (Une demande a été adressée à cet effet à Tourisme Cantons-de-l'Est).</p> <p>Qu'un représentant du Canton de Potton participe à la « <i>Table vélo</i> » de Tourisme Cantons-de-l'Est.</p> <p>Réorganiser la signalisation de la <i>Cyclo-route Potton</i>, pour en assurer la continuité dans les deux directions et en indiquant les directions majeures (village, lac, mont Owl's Head, pont couvert, haltes, etc.).</p> <p>Abaisser la limite de vitesse du chemin Vale Perkins à 70 km/h.</p>

³⁶ *Trans Canada Trail / Sentier Transcanadien, Le programme de mobiliers de haltes CORCAN/Goodfellow reconduit*, communiqué du 21 décembre 2010.

	<p>Aménager des liens sécuritaires vers les autres circuits cyclables interrégionaux, notamment vers la <i>Route verte</i>. À cette fin se relier aux parcours de promenade désignés par VMN en utilisant l'emprise de l'ancien chemin de fer :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De Mansonville, joindre les chemins Peabody et Schoolcraft par un lien entre le nouveau chemin Boright et le chemin des Cheminots; 2. De Potton Springs, poursuivre le parcours cyclable jusqu'au chemin East River dans Bolton-Sud; 3. De l'extrémité nord du chemin East River poursuivre jusqu'au chemin Austin, à défaut de quoi, un parcours urbain de type bande cyclable devra être aménagé dans Bolton-Centre; 4. Rejoindre le Parc Terrio puis le chemin de Bolton-Centre par une voie à aménager sur la rive ouest de la rivière Missisquoi Nord ou en bordure ouest de la route 243 (en site propre). <p>Compléter le pavage des accotements de la route 243 entre Mansonville et le chemin de la Vallée Missisquoi.</p> <p>Créer un axe cyclable est-ouest pour relier la <i>Cyclo-route Potton</i> à la <i>Route verte</i> à l'ouest de Sutton : en utilisant le chemin de l'Aéroport et en pavant les accotements du chemin de la Vallée Missisquoi vers Glen Sutton, Sutton et le poste frontière de Richford; cet axe permettra aussi de relier de façon plus sécuritaire deux établissements « <i>Bienvenue cyclistes</i> » de Potton.</p> <p>Compléter un parcours cyclable en boucle en construisant un pont pour cyclistes et piétons au-dessus de la rivière Missisquoi dans l'axe des chemins Crowel et de la Mine.</p> <p>Créer un axe cyclable est-ouest au nord du Canton en faisant revivre le Chemin des Diligences et le bateau passeur (pour piétons et cyclistes) entre Georgeville et Knowlton Landing.</p> <p>Faire en sorte que les travaux routiers du ministère des Transports du Québec donnent lieu au pavage des accotements, quelque soit l'emplacement du tronçon routier.</p> <p>Aménager des stationnements pour les cyclistes qui se rendront à Potton en automobile.</p> <p>Aménager des haltes cyclables le long du parcours dans des endroits paisibles et panoramiques (tableau d'affichage avec carte du réseau, supports à vélo, tables de pique-nique, toilettes de type compolette à certains endroits, etc.).</p> <p>Faire en sorte que le mobilier des haltes cyclables comme celui qui pourra être installé dans les parcs ou le long des sentiers de randonnée puisse être conçu et construit localement ou acquis auprès du programme CORCAN / Goodfellow.</p> <p>De concert avec Vélo Québec, créer un label « <i>Municipalité bienvenue cyclistes</i> » par lequel la Municipalité du Canton de Potton s'engagera à offrir aux cyclistes des parcours sécuritaires et bien signalisés, dotés d'équipements et de services pertinents, et à inciter les établissements d'hébergement à adhérer au label des hébergements « <i>Bienvenue cyclistes</i> » et leurs citoyens à être accueillants et respectueux à l'égard des cyclistes.</p> <p>Négocier des modalités qui permettraient aux randonneurs de franchir la frontière aux anciens postes frontière comme celui de Leadville. Ces modalités pourraient prendre la forme d'un pré-enregistrement auprès de la police locale et un dédouanement au poste frontière du quai de Newport.</p> <p>Qu'une délégation de cyclistes du Canton de Potton participe à la prochaine édition du <i>Tour du silence</i> organisé à Magog par le Club La Grande Roue Magog-Orford (l'édition 2011 avait lieu le 18 mai). Cet événement est pour sensibiliser la population à la sécurité des cyclistes.</p> <p>Consulter les membres du <i>Club La Grande Roue</i> sur ce plan d'action cyclable du Canton de Potton.</p>
--	---

4.1.2.2- Les sentiers de randonnée

Le Plan de développement de l'offre touristique 2007-2012 des Cantons-de-l'Est a identifié la randonnée pédestre comme un des produits touristiques majeurs de la région. Un plan de développement et de commercialisation de ce produit a été réalisé³⁷ et révèle que près de 475 000 randonneurs ont parcouru les sentiers de la région en 2009 (courte ou longue randonnée). L'apport économique de ces randonneurs dans la région est évalué à 28M\$.

Selon cette étude, le « Secteur des Monts Sutton et des Montagnes vertes » a attiré 66 000 randonneurs en 2009. Cette activité des revenus de l'ordre de 4M\$, soit des dépenses totales de 1,3M\$ par les excursionnistes et de 2,7M\$ par les touristes. À l'échelle régionale, les randonneurs ont fréquenté les sites principalement durant l'été (44 %) et l'automne (43 %); en comparaison à une faible fréquentation en hiver (13 %).

Fréquentation de la randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est, 2009

	hiver	printemps/été	automne	Total	%
Secteur Sutton					
<i>PENS (incluant Sentier de l'Estrie)</i>	5 170	10 350	20 720	36 240	7,6 %
<i>Diable Vert</i>	2 000	3 000	5 000	10 000	2,1 %
<i>Mont Sutton</i>	0	0	10 000	10 000	2,1 %
<i>Vallée Ruiter</i>	1 000	2 000	3 000	6 000	1,3 %
<i>Réserve naturelle montagnes vertes (incluant Sentier de l'Estrie)</i>	500	500	3 000	4 000	0,8 %
Sous-total Secteur Sutton	8 670	15 850	41 720	66 240	14,0 %

Le plan de développement de la randonnée identifiait aussi un certain nombre de problématiques :

- Une signalisation d'accès aux sentiers et dans les sentiers à améliorer;*
- Une qualité d'entretien très inégale des différents sentiers proposés;*
- Plusieurs sentiers d'intérêt fermés pendant la saison de la chasse;*
- Des sentiers en terres privées dont la pérennité n'est pas garantie;*
- Une gouvernance difficile dans certains secteurs (voir en particulier pour le secteur de Sutton);*
- Une offre développée sous un modèle de longue randonnée qui correspond moins à la demande québécoise qui préfère la courte randonnée;*
- Près de 96 % des terres de la région appartiennent à des propriétaires privés ce qui laisse peu de place au développement.*
- En général, on constate une problématique de stationnement donnant accès aux sentiers (terres privées).*

L'étude insiste sur le cas du secteur des Monts Sutton : « Dans plusieurs cas le modèle de gouvernance est complexe et fastidieux considérant les défis auxquels font face ces organisations. (...) Le secteur des Monts-Sutton et Montagnes vertes vit une situation de multiples organismes rendant complexe la gestion et le développement intégré. »³⁸ Ce secteur couvre les sites suivants :

³⁷ DAA, Plan de développement et de commercialisation de la randonnée pédestre touristique Tourisme Cantons-de-l'Est, Rapport final, décembre 2010, 46 pages.

Nom du site	Gestionnaire	Km	Accès	Altitude	Tarif
Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS)	PENS	82	Année	968m	5 \$
Réserve naturelle des Montagnes Vertes	Corridor Appalachien	33	Année		5 \$
Au Diable Vert (Aberge) (local et accès aux Sentiers de l'Estrie)	Au Diable Vert	14	Année	-	5 \$
Sutton en haut	Sutton en haut	10	Hiver	700 m	5 \$
Vallée de Ruitier	Fiducie Foncière Vallée de Ruitier	30	Année	-	Gratuit
Circuit pédestre de Lac-Brome	Ville de Lac Brome	4	Année	-	Gratuit
Sentier du Mont Pinacle, Frelighsburg	Fiducie foncière mont Pinacle	3	Avril à oct.	-	Gratuit

Au-delà de tous les organismes qui œuvrent dans ce secteur (ACA, PENS, RNMV, Fiducie foncière Vallée Ruitier, Sentiers de l'Estrie, Conservation de la nature Canada, etc.), il faut consolider l'offre. Essentiellement, le randonneur devrait disposer d'un ensemble de services et d'aménagements, et s'engager à respecter les codes de conduite et d'éthique en vigueur dans les différents secteurs qu'il traverse. Il s'agit donc de lui fournir l'information requise (carte des sentiers et des accès, codes de conduite et d'éthique, numéros d'urgence) les aménagements (stationnements, balisage des sentiers, haltes, belvédères, refuges, abris, lieux de camping sauvage, emplacement des feux, toilettes de type compolette, etc.).

La multiplicité des organismes responsables crée aussi une difficulté quant à la commercialisation de la destination : qui est responsable de la mise en marché et sous quelle appellation? « *La question des appellations (marques) est particulièrement problématique : Parc d'environnement naturel, Mont-Sutton, montagnes vertes, vallée Ruitier, Sentiers de l'Estrie, etc. Il y a un défi d'uniformisation de la marque de la destination.* »³⁹

Dans le cas des sentiers sur le territoire du Canton de Potton, s'ajoutent aussi d'autres appellations : Potton, Mansonville ou VMN. De même, l'offre de randonnées du Secteur Sutton/ Montagnes Vertes chevauche deux MRC : Brome-Missisquoi et Memphrémagog, ce qui implique deux conseils locaux de développement (CLD).

Les enjeux identifiés dans le plan d'action sont :

1. *L'importance de se doter d'une vision commune de pôles de développement à l'échelle régionale et locale*
2. *L'obligation de solutionner des problématiques de gouvernance pour tirer profit de la croissance de l'activité randonnée pédestre*
3. *L'importance de sensibiliser la société civile et la classe politique à l'importance de financer de manière structurante le développement et l'entretien des infrastructures de randonnée pédestre*
4. *L'importance de développer une offre exceptionnelle de la randonnée pédestre et de raquette en fonction des besoins et attentes de la clientèle ciblée par la région*
5. *L'obligation de développer des stratégies de marketing plus agressives*

³⁸ DAA, op. cit., page 12.

³⁹ DAA, op. cit., page 17.

Fréquentation de la randonnée pédestre dans le secteur Sutton / Montagnes-Vertes

	hiver	printemps/été	automne	Total	%
Secteur Sutton					
<i>PENS (incluant Sentiers de l'Estrie)</i>	5 170	10 350	20 720	36 240	7,6 %
<i>Diable Vert</i>	2 000	3 000	5 000	10 000	2,1 %
<i>Mont Sutton</i>	0	0	10 000	10 000	2,1 %
<i>Vallée Ruiter</i>	1 000	2 000	3 000	6 000	1,3 %
<i>Réserve naturelle Montagnes-Vertes (incluant Sentiers de l'Estrie)</i>	500	500	3 000	4 000	0,8 %
Sous-total Secteur Sutton	8 670	15 850	41 720	66 240	13,8 %

Les stratégies de développement retenues :

1. Protéger et mettre en valeur l'actif du réseau de sentiers de randonnée pédestre
2. Sensibiliser les milieux touristiques, les résidents et les élus aux enjeux du développement du réseau de randonnée pédestre au service de l'économie régionale et de la qualité de vie des résidents.
3. Optimiser les modèles de gouvernance et de gestion locaux pour améliorer les performances et le développement de l'expérience
4. Bonifier l'expérience des visiteurs / randonneurs
5. Intensifier la commercialisation de l'expérience randonnée pédestre Cantons-de-l'Est

Un ensemble d'actions découle de ces stratégies, parmi celles-ci, pour le secteur Sutton – Montagnes vertes :

- 1- Évaluer la faisabilité de fusionner en un organisme de développement et de gestion des opérations des sentiers des Montagnes Vertes (CNC) et du PENS dans le cadre d'un modèle à définir avec le milieu
- 2- Réaliser un plan directeur de l'ensemble du secteur Sutton en intégrant le plan directeur quinquennal de CNC qui devra :
 - définir les points d'accès à développer et le nombre sentiers à développer
 - définir l'expérience du visiteur
 - déterminer et assurer le financement nécessaire pour l'atteinte des objectifs du plan
 - prioriser la réalisation de projet en partenariat (Parmi les partenaires associés à cette démarche de concertation et de plan directeur, on identifie Mansonville.)

3- Créer une véritable stratégie (lien avec plan de développement) permettant de faire de Sutton et Mansonville deux véritables villages de montagne.

4- Clarifier les appellations : Parc d'environnement naturel, Mont-Sutton, montagnes vertes, etc.

5- Créer une cartographie intégrée et uniforme des sentiers du secteur.

6- Élaborer une stratégie pour l'amélioration des villages d'accueil des pôles de randonnée et connexion aux sentiers.

7- Intégrer dans l'offre de courte randonnée les sentiers de marché d'intérêt en milieu urbain.

Le développement du produit randonnée doit aussi impérativement prévoir les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des randonneurs et des préposés à l'entretien des sentiers. L'évaluation du CED⁴⁰ recommandait les mesures suivantes :

- Veiller au développement et à l'application des plans d'urgence, de même qu'à la création de services de patrouille.
- S'informer périodiquement des nouveautés concernant la sécurité en montagne.

Nous pouvons dégager les conclusions suivantes de cette analyse :

- Le réseau de sentiers de randonnées (pédestres et ski de fond et raquettes) dans le Massif des Monts Sutton constitue un fort potentiel d'attraction pour le Canton de Potton.
- Il y a une opportunité pour le village de Mansonville de se positionner comme un village d'accueil des randonneurs, le « camp de base » du Massif des Montagnes vertes.
- Le Groupe bénévole municipal de Potton (GBMP) pourra contribuer à la création et à l'entretien des sentiers à partir de Potton et assurer la représentation du Canton dans les discussions visant à concevoir un plan directeur d'offre, d'entretien et de commercialisation des sentiers.

Conformément à la recommandation du plan de développement, un groupe de gestion des sentiers de randonnée du Secteur Sutton / Montagnes vertes est en formation du côté du CLD Brome-Missisquoi; le GBMP devra y représenter activement les positions du Canton de Potton.

Le positionnement du village de Mansonville fait face à deux contraintes :

- La distance entre le cœur de ce réseau de sentiers et la zone de services de Mansonville est appréciable. Ce n'est que depuis peu qu'on a réalisé un sentier entre le village et le réseau de la Fiducie foncière de la Vallée Ruiter. Ce sentier est stratégique; on doit en assurer la pérennité et la qualité afin de diminuer l'effet psychologique de cette distance.

⁴⁰ CED, op. cit., page 4-5.

- Les services offerts dans le village sont très limités; il faudrait compter sur une offre d'hébergement, un ou plusieurs commerces spécialisé en produits de randonnée (le magasin de ski de Mansonville pourrait se trouver une vocation quatre saisons), et éventuellement un service de transport permettant aux randonneurs de revenir à leur point de départ, par exemple à Sutton (un service de taxi avec support à vélo et à kayak et disposant de la documentation touristique du Canton – un « *BAT mobile* »!).

Autres interventions plus ponctuelles :

- Il y a lieu de se coordonner avec le *Vermont's Gren Mountain Club* pour assurer la continuité de **Long Trail** entre le poste frontière de Highwater et la Vallée Ruitier.
- Poursuivre le sentier de randonnée en rive de la Rivière Missisquoi-Nord jusqu'au site de l'ancien moulin de Mansonville.
- Examiner la possibilité d'un hébergement (tentes fixes comme les Huttopia ou les Géolodge, gîte ou auberge de montagne) adossé au massif des Monts Sutton.
- Voir avec Montain Coop les possibilités de financement de certains aménagements de sentiers.
- Finaliser le sentier du pont couvert et aménager une aire de pique-nique en rive.
- Voir la possibilité de créer des sentiers d'observation dans les monts Bear et Hawk.
- Développer des sentiers sur le mont Owl's Head, de la base de la montagne jusqu'au site de la Loge maçonnique, comprenant l'aménagement des points de vue (belvédères et tables de pique nique, etc.)
- Créer un circuit piétonnier sur route : **Le chemin des pèlerins** reliant l'Abbaye de Saint-Benoit-du-lac, au monastère russe orthodoxe en passant par la chapelle ukrainienne, les églises, les cimetières et les lieux saints ou sacrés de Potton. On notera à cet égard que le tourisme religieux ou spirituel fait partie des grandes tendances actuelles dans le domaine du tourisme⁴¹. Les pèlerins seraient invités à parcourir ce chemin à pied et ils pourraient se restaurer et dormir dans les églises, chez l'habitant ou dans les établissements participants. Une des écoles qui se libérera dans le village pourrait accueillir une auberge de jeunesse rustique, le refuge du pèlerin. Les églises, les cimetières et le site de Potton Springs sont tous documentés dans les documents produits par l'APP et la MRC Memphrémagog. Ce chemin peut aussi mettre en valeur le chemin de portage des Abénaquis et les lieux de rencontre des Francs-Maçons au sommet du mont Owl's Head ou dans le village de Mansonville. Cette initiative qui ne requière que de la coordination et du partenariat pourrait être lancée en 2012, l'année du centième anniversaire de l'établissement des Bénédictins à Saint-Benoît-du-Lac.

⁴¹ Neault, Chantal, « *Un condensé des grandes tendances touristiques pour 2011* », Réseau de veille en tourisme, UQAM, 17 janvier 2011.

Voici d'autres études et exemples :

- Travel Industry Association (TIA) indique que 25% des voyageurs américains sont intéressés à prendre des vacances spirituelles. Cité dans : Maïthé Levasseur, « *Le tourisme religieux: les disciples se font nombreux* », Réseau de veille en tourisme, UQAM, 2008.
- « *Les cimetières : un patrimoine religieux et un héritage socioculturel à préserver et à valoriser* », Veille en tourisme, UQAM, 20 octobre 2010. (The Dark Tourism Forum (cemetery tourism).
- *La Route Européenne des Cimetières* a été récipiendaire du prix spécial du jury des Prix Ulysse décernés par l'Organisation Mondiale du Tourisme en juin 2011.
- La Société d'histoire et de patrimoine de Frelighsburg a réalisé un circuit de onze petits cimetières. À parcourir à vélo ou en auto. (http://village.frelighsburg.qc.ca/pages_francais/carte_velos.html)

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé
<p>1.2- Favoriser les activités douces de plein air</p>	<p>1.2.2- Les sentiers de randonnée :</p> <p>Participer au comité de gestion des sentiers de randonnée du Secteur de Sutton / Montagnes-Vertes et positionner ce secteur comme étant le <i>Secteur du Massif des Montagnes-Vertes</i> ou le <i>Secteur Sutton/Potton</i>.</p> <p>S'assurer d'une offre de sentiers, d'aménagements et d'équipements complémentaires répondant aux attentes de la clientèle visée (accès et stationnement, sentiers bien balisés, belvédères, tables de pique-nique, toilettes écologiques, abris, refuges, espaces de camping sauvage, etc.).</p> <p>Disposer d'une carte indiquant les sentiers disponibles, les points d'entrée et de sortie, les conditions d'accès et d'utilisation (droits d'accès, code de conduite et d'éthique, etc.).</p> <p>Positionner le village de Mansonville comme « le camp de base » des excursions vers le massif des Montagnes-Vertes (disposer de services en conséquence : hébergement (une auberge de jeunesse dans l'école qui se libérera?), commerces spécialisés, transports, etc.).</p> <p>Assurer la pérennité et la qualité du sentier entre Mansonville et la Vallée Ruitier afin d'atténuer la perception de distance entre « le camp de base » et le réseau de sentiers.</p> <p>Mettre en œuvre un plan de sécurité pour l'ensemble des sentiers.</p> <p>Poursuivre le sentier en rive de la rivière Missisquoi-Nord jusqu'au village de Mansonville, en faire une boucle continue avec le parcours piétonnier de la rue principale du village afin d'intégrer le sentier à titre de parc municipal, faire en sorte que cette boucle soit sans obstacles et complètement accessible aux personnes handicapées, disposer de bancs publics et de tables à pique-nique, créer de l'animation par des jeux d'eau, fontaines, douches ludiques, par la réactivation d'une roue à aube afin de rappeler la mécanique des moulins, etc.</p> <p>Finaliser le sentier du pont couvert et aménager une aire de pique-nique en rive.</p> <p>Développer des sentiers sur le mont Owl's Head, de la base de la montagne jusqu'au site de la Loge maçonnique, comprenant l'aménagement des points de vue (belvédères et tables de pique-nique, etc.)</p> <p>Voir la possibilité de créer des sentiers d'observation sur les monts Bear et Hawk.</p> <p>Baliser la <i>Long Trail</i> entre le poste frontière de Highwater et la Vallée Ruitier en se coordonnant avec le <i>Vermont's Green Mountain Club</i>.</p> <p>Évaluer la possibilité d'un établissement d'hébergement (tentes fixes, gîte ou auberge de montagne) adossé au massif des Montagnes-Vertes ou à proximité des sentiers de la Vallée Ruitier.</p> <p>Voir avec <i>Mountain Coop</i> les possibilités de financement de certains aménagements de sentiers.</p> <p>Créer un circuit piétonnier sur route « Le Chemin des pèlerins » reliant l'Abbaye de Saint-Benoît-du-lac, au Monastère russe orthodoxe en passant par la chapelle ukrainienne, les églises, cimetières et lieux saints ou sacrés de Potton y compris le site et la nouvelle vocation de Potton Springs et le lieu de rencontre des Francs-Maçons au sommet du Mont Owl's Head.</p> <p>Souligner le centenaire de l'établissement des Bénédictins à Saint-Benoît-du-Lac, en 2012, pour lancer le Chemin des pèlerins en coordination avec les municipalités voisines.</p>

4.1.2.3- L'activité canot-kayak

Le parcours de la Rivière Missisquoi-Nord proposé par VMN est sectionné en trois parties :

- 1- De Eastman à Bolton-Centre (10 kilomètres). Les chutes où a été aménagé le Spa des Chutes Bolton et les rapides qui suivent interdisent toute navigation sur une distance de près de 5 kilomètres. Un portage peut toujours se faire par le chemin East River mais la distance est longue et une section doit se faire sur la route 245, dans le village de Bolton-Centre. Une solution serait la création d'un sentier cyclable et de portage entre la fin du chemin East River le chemin Austin en empruntant l'emprise de l'ancien chemin de fer qui se prolonge du côté Est de la rivière.
- 2- De Bolton-Sud à Mansonville (13 km). Les chutes aux abords du village obligent un portage sur une distance de 1 km dans le village de Mansonville. Ce portage serait facilité par la poursuite du sentier de randonnée en rive de la Rivière Missisquoi-Nord.
- 3- De Mansonville jusqu'à Glen Sutton (16km). C'est la partie la plus connue et la plus utilisée par les excursionnistes.

Les points d'accès aux plans d'eau sont plus ou moins bien aménagés et repérables. Ces débarcadères sont autant d'accès aux plans d'eau; ils devraient être plus nombreux et profiter de ces ouvertures pour multiplier les fenêtres sur l'eau et les parcs donnant aussi accès aux piétons et aux cyclistes, permettant aussi aux kayakistes de s'arrêter et de se reposer. Le CED recommandait justement de donner accès aux cours d'eau à un plus grand nombre de personnes. Des stationnements doivent être disponibles; des tables de pique-nique et des poubelles doivent être installées. Des toilettes de type *compolette*⁴² pourraient être installées à certains débarcadères. Des services de location d'embarcation et de navettes pourraient être offerts par exemple par le magasin de sport de Mansonville (Boutique du ski). Le Camping Carrefour des campeurs et le Gîte la Chouette offrent aussi ce service de location.

Des équipements facilitant le portage devrait être disponibles pour les randonneurs (traîneaux sur roues); les sentiers devraient être continus et sans obstacles pour faciliter le portage. Des cartes de localisation devraient être installées à l'endos des panneaux d'annonce du débarcadère. Des feuillets d'information de « *Ce qu'il y a à faire à Potton* » pourraient aussi être disponibles ou apposés sur les panneaux. Le débarcadère situé au sud de Mansonville pourrait être agrandi en utilisant la bande de terrain impropre à la construction entre la rivière et la route 243.

Certains excursionnistes font le portage entre les chutes de Mansonville et le Lac Memphrémagog par l'ancien sentier de portage des Abénaquis. Un débat est engagé à savoir si ce chemin de portage était dans l'axe du chemin Vale Perkins ou du chemin Peabody. Sur le plan historique, le chemin Vale Perkins nous apparaît plus logique mais, sur le plan strictement pratique, le chemin Peabody a moins de circulation automobile.

Au même titre que le village de Mansonville peut se positionner comme « le camp de base » des excursions en montagne, il peut profiter du point de rupture de la rivière Missisquoi Nord pour un positionnement similaire à l'égard des excursions en rivière.

⁴² Mainville-Laliberté, Geneviève, La Compolette (la toilette qui composte), Document explicatif, Plans de construction, Rougemont, 1998, 16 pages et annexes.

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé
1.2- Favoriser les activités douces de plein air	<p>1.2.3- L'activité canot - kayak :</p> <p>Créer un sentier cyclable et de portage entre le chemin Austin et le chemin East River en empruntant l'emprise de l'ancienne voie ferrée à l'Est de la rivière, entre Bolton-Centre et Bolton-Sud.</p> <p>Poursuivre le sentier de randonnée en rive de la rivière Missisquoi-Nord jusqu'à l'ancien moulin de Mansonville pour s'en servir comme chemin de portage.</p> <p>Offrir aux randonneurs des équipements facilitant le portage de leurs embarcations (traineaux sur roues) à certains lieux stratégiques, comme le Bureau d'accueil touristique de Mansonville; les randonneurs profiteront alors du parcours sans obstacles du sentier de Mansonville.</p> <p>Multiplier les points d'accès aux plans d'eau, les aménager et les équiper : stationnements, signalisation, tables de pique-nique, poubelles, toilettes de type <i>compolette</i> à certains débarcadères, etc.</p> <p>Agrandir le débarcadère au Sud de Mansonville en utilisant le terrain impropre à la construction entre la rivière et la route 243.</p> <p>Profiter du point de rupture de la rivière Missisquoi Nord pour positionner le village de Mansonville comme « le camp de base » des excursions en rivière (disposer de services en conséquence : hébergement, commerces spécialisés, location d'embarcation, services de navettes, etc.</p> <p>Profiter des panneaux de localisation des débarcadères et accès à l'eau pour y installer des cartes de localisation (à l'endos des panneaux), des feuillets d'information de « <i>Ce qu'il y a à faire à Potton</i> », et pour inscrire les numéros de téléphones pour les urgences.</p> <p>Ajouter la section entre Mansonville et Glen Sutton sur la carte des Parcours canotables de VMN.</p> <p>Mettre en œuvre un plan de sécurité pour l'ensemble de l'activité canot-kayak.</p> <p>Lorsque le réseau sera complété, voir avec l'ATR et le CLD, la mise à jour les documents d'information, la diffusion de l'information en fonction de la clientèle cible, et l'organisation d'une activité de relations de presse avec les clubs, les associations sectorielles, et des journalistes spécialisés (Géo Plein-air, etc.) : excursions, visite des lieux, etc.</p>

4.1.2.4- Autres activités de plein air

Les montagnes, le lac, les rivières, les sentiers de randonnées pédestres, voilà autant de potentiel pour développer des excursions thématiques visant à expliquer la géographie du Canton, la géomorphologie, la flore ou la faune du territoire. L'Association du patrimoine de Potton organise occasionnellement de telles activités qui portent également sur l'histoire et les sites archéologiques du Canton. Il y aurait lieu que cette offre soit plus constante. L'entreprise de Monsieur Gérard Leduc Environnement Équinoxe, se spécialise dans ce type d'activité de tourisme éducatif. Le Centre d'excellence des destinations recommandait à Tourisme Cantons-de-l'Est de **signer et d'adopter les principes de la Charte de géotourisme de la *National Geographic Society***⁴³. Cette Charte comprend 13 principes qui ont pour but de

⁴³ CED, op. cit., page 4-11. Voir le site : <http://travel.nationalgeographic.com/travel/sustainable/pdf/geotourism-charter.pdf>.

soutenir « un tourisme durable qui préserve et valorise le caractère géographique d'un lieu, son environnement, son patrimoine, sa beauté, sa culture et le bien être de ses résidents ». Le CED recommandait également de « favoriser le développement de nouveaux produits de plein air emblématiques et novateurs »⁴⁴

Dans cet esprit, une offre d'excursions équestres serait un atout pour le tourisme dans Potton. Il peut s'avérer utile de créer des sentiers pour les adeptes des vélos de montagne pour leur offrir un lieu d'exercice et éviter qu'ils utilisent les sentiers de randonnée pédestre. Il semble que la Station Owl's Head ne pourra pas agrandir son golf sur un terrain marécageux; un sentier pourrait y être aménagé pour y découvrir la flore et la faune en milieu humide. Ce sentier pourrait être accessible pour les personnes handicapées. Des amateurs d'escalade s'adonnent à leur activité sur un site privé au mont Pevee qu'ils ont nommé « *Le Temple* » à cause de la forme particulière de la falaise. La Municipalité ne peut soutenir une activité qui se fait sur un terrain privé sans l'accord formel du propriétaire. Il reste qu'une activité d'escalade organisée et sécuritaire pourrait être un atout dans l'offre d'activités de plein air de Potton. Enfin, la Station Owl's Head pourrait aussi développer des sites de camping semi-sauvages au sommet de la montagne pour répondre à un certain engouement⁴⁵.

D'autres activités pourraient aussi être imaginées et organisées afin de développer le tourisme hivernal et un plus grand accès au lac Memphrémagog :

- Compétition de bateau à voile sur patin à glace;
- Planche à neige à voile sur glace;
- Pêche sur la glace;
- Parcours de disque-golf, etc.

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé
1.2- Les activités douces de plein air	<p>1.2.4- Autres activités de plein-air :</p> <p>Favoriser une offre d'excursions thématiques sur la géographie, la géomorphologie, la faune, la flore et le patrimoine du territoire.</p> <p>Adopter les principes de la Charte de géotourisme de la <i>National Geographic Society</i>.</p> <p>Favoriser la création d'un centre d'équitation et créer un réseau de sentiers de randonnées équestres.</p> <p>Créer des sentiers de vélo de montagne dans un lieu à déterminer.</p> <p>Voir avec la Station Owl's Head la possibilité d'aménager un sentier de randonnée en zone humide sur le terrain adjacent au golf. Ce sentier pourrait être accessible pour les personnes handicapées.</p> <p>Favoriser un meilleur accès aux plans d'eau et aux quais de Vale Perkins et de Knowlton Landing, notamment par l'agrandissement des stationnements.</p> <p>Agrandir la plage de Vale Perkins et en aménager d'autres le long de la rivière Missisquoi.</p> <p>Offrir des activités hivernales sur le lac Memphrémagog : bateaux à voiles sur patin, planches à neige à voile, pêche sur glace, disque-golf, etc.</p>

⁴⁴ Idem., p. 4-57.

⁴⁵ Diotte, Simon, « *Une nuit au sommet, Dormir la tête dans les étoiles* », *La Presse*, Montréal, le 17 novembre 2010.

4.1.2.5- Motoneiges et autres véhicules motorisés.

Le Plan stratégique de développement touristique des Cantons-de-l'Est identifiait la motoneige comme un produit à maturité, sinon en déclin :
« (...) l'adoucissement de l'hiver et la concurrence provenant des régions offrant des conditions climatiques plus propices à la pratique de ce sport, combinés à la problématique des droits de passage menaçant de façon récurrente le réseau dans la région, sont autant de facteurs qui permettent de douter de l'intérêt d'y consacrer des investissements majeurs (...) »⁴⁶.

On mentionnait également que « Le quad n'est pas encore considéré comme un produit touristique étant pratiqué principalement sur une base récréative dans la région. » En conséquence, le Plan stratégique de Tourisme Cantons-de-l'Est ne présentait aucune recommandation quant au développement de ces produits dans la région. De même, le Plan stratégique de développement touristique de la MRC Memphrémagog et l'étude du Centre d'excellence des destinations sur la région des Cantons-de-l'Est ne comportaient aucune recommandation à cet égard. Dans tous les cas, ces études recommandaient d'axer le développement touristique sur le développement durable et le respect des lieux et des paysages.

Le réseau de sentiers de motoneige dans le Canton de Potton n'est pas développé : il n'y a aucun sentier de motoneige répertorié dans la carte des sentiers de motoneige du Québec⁴⁷, ni dans celle des Cantons-de-l'Est⁴⁸. La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec a une préoccupation de consolidation du réseau de sentiers de motoneige, et non une d'expansion. On juge qu'il y a trop de sentiers au Québec par rapport à la capacité d'entretien des clubs de motoneigistes⁴⁹.

Le produit touristique de la motoneige, qui reste un produit d'appel pour les touristes étrangers, a tendance à se développer dans le nord des régions touristiques du Québec (Laurentides, Mauricie, Lac St-Jean, notamment) à cause de l'espace disponible, le climat propice et le peu d'habitations. Ces sentiers créent en effet des nuisances et la cohabitation avec d'autres activités (randonnées pédestres ou en ski de fond) est difficile : n'oublions pas que des riverains ont engagé des poursuites devant les tribunaux dans les Laurentides et ont gagné leur cause. La motoneige et le quad ne cadrent pas avec la philosophie de développement touristique de l'ensemble de la région des Cantons-de-l'Est, ni avec celle que nous voulons proposer à Potton.

Un groupe d'adeptes de sports motorisés a approché la municipalité afin de faire valoir l'intérêt de disposer de sentiers pour les motoneiges, les quads et les motocross. Une présentation publique de leur projet a été faite à l'Hôtel de ville le 28 mai 2011. Il s'avère que les projets mis de l'avant ont pour objectif de résoudre une problématique locale : offrir des lieux pour la pratique de ces sports pour les résidents. Le seul intérêt touristique de cette démarche est de circonscrire les lieux où ces sports seront pratiqués avec le minimum d'impact, et ainsi éviter la pollution sonore, la circulation sur des terrains privés sans les approbations requises, et la dégradation des sentiers aménagés à des fins de randonnée pédestre ou le ski de fond. Le défi est de taille car avec les nouvelles dispositions de la *Loi sur les véhicules hors-route*, qui entreront en vigueur le 1er décembre 2011, tout nouveau sentier devra respecter des distances avec les habitations extrêmement sévères. Tout sentier devra être à 100 mètres d'une maison ou autre bâtiment. Ce qui veut dire que « l'emprise » du sentier devra avoir au moins 203 mètres de largeur : 100 mètres de chaque côté et la largeur du sentier en lui-même. Ce qui est de l'avis de la FCMQ presque impossible à respecter dans la région⁵⁰. La *Loi sur les véhicules hors route* prévoit aussi un certain nombre de responsabilités pour les clubs d'utilisateurs de véhicules hors route, ce qui ajoute au défi de réaliser ces sentiers. Nous présentons quelques extraits de cette loi à la page suivante.

⁴⁶ Tourisme Cantons-de-l'Est, *Plan stratégique de développement touristique 2007-2012*, pages 14-15.

⁴⁷ Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, *Sentiers de motoneige / Snowmobile Trails*, Québec 2010/2011.

⁴⁸ Tourisme Cantons-de-l'Est, *Sentiers de motoneige* 2010-2012.

⁴⁹ Entretien avec Monsieur Michel Garneau, directeur général de la FCMQ.

⁵⁰ Article 12 de la *Loi sur les véhicules hors route*, L.R.Q., chapitre V-1.2. (Courriel du 26 mai 2011 de madame Marjorie Beaudette, FCMQ.)

Extraits de la Loi sur les véhicules hors route, (L.R.Q., chapitre V-1.2.) :**SECTION II : SENTIERS DE CLUBS D'UTILISATEURS DE VÉHICULES HORS ROUTE (**

15. L'aménagement et l'exploitation d'un sentier par un club d'utilisateurs de véhicules hors route sont subordonnés:

1° sur une terre du domaine privé, à l'autorisation expresse du propriétaire;

2° sur une terre du domaine de l'État, conformément à la loi, à l'autorisation expresse du ministre ou de l'organisme ayant autorité sur cette terre ou à qui la gestion ou l'administration de celle-ci a été confiée.

L'aménagement du croisement d'un sentier avec un chemin public est subordonné à l'autorisation expresse de l'autorité responsable de l'entretien de ce chemin. Toute autorisation est valide pour la période que son auteur détermine.

16. Tout club d'utilisateurs de véhicules hors route doit aménager, signaler et entretenir les sentiers qu'il exploite. De plus, il doit en assurer la sécurité et veiller au respect des dispositions de la présente loi et de ses règlements d'application, notamment par l'entremise d'agents de surveillance de sentier.

17. Tout club d'utilisateurs de véhicules hors route qui aménage ou exploite un sentier doit souscrire annuellement une police d'assurance de responsabilité civile d'au moins 2 000 000 \$.

17.1. Nulle action en justice ne peut être intentée contre le propriétaire ou le locataire d'une terre du domaine privé qui autorise un club d'utilisateurs de véhicules hors route à y aménager et y exploiter un sentier, pour la réparation de quelque préjudice relié à l'utilisation d'un véhicule hors route dans ce sentier, à moins que ce préjudice ne résulte de la faute intentionnelle ou de la faute lourde de ce propriétaire ou locataire.

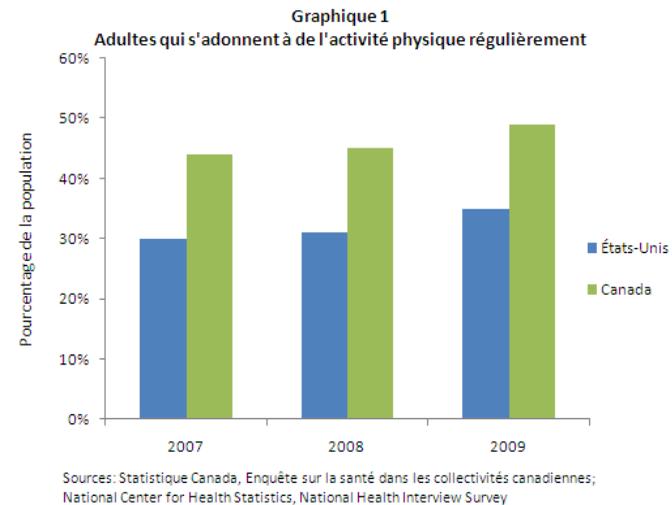
Le changement de statut de la propriété de Domtar en une réserve foncière de conservation a fait en sorte que les adeptes de VTT, de motoneige et de motocross ont perdu un accès à cet immense territoire. Les habitudes étant prises depuis longtemps, ils ne manquent pas d'y retourner, développant des parcours parallèles ou contournant les obstacles qui sont aménagés pour leur en interdire l'accès.

Il pourrait être opportun cependant de considérer des sentiers de véhicules hors route (VTT et motoneiges) dans le plan de sécurité des sentiers de randonnée que nous avons évoqué précédemment. Le but serait de disposer de corridors afin de porter secours ou d'évacuer des randonneurs. Les motoneigistes pourraient aussi être appelés à contribuer à l'entretien des sentiers de ski de fond. Les adeptes de ces sports pourraient ainsi être appelés à contribuer à la sécurité du public et être mobilisés et formés en conséquence. Des droits de passage pour VTT et motoneiges pourraient être accordés à un club local qui serait responsable de l'entretien de ces sentiers et de la discipline de ses membres.

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé
1.2- Favoriser les activités douces de plein air	<p>1.2.5- Motoneiges et autres véhicules tout terrain</p> <p>Ne pas retenir les sports motorisés (motoneige, quad ou motocross) comme des activités à développer sur le plan touristique parce qu'ils ne sont pas en harmonie avec les objectifs poursuivis par le plan de développement touristique et le positionnement du Canton.</p> <p>Contribuer avec les résidents de la Municipalité du Canton de Potton adeptes de sports motorisés (motoneige, quad et motocross) à trouver les sites où ils pourront pratiquer leurs activités avec le minimum d'impact.</p> <p>Considérer des sentiers de véhicules hors route (VTT et motoneiges) dans un plan de sécurité des sentiers de randonnée afin de pouvoir porter secours ou d'évacuer des randonneurs. Les adeptes de ces sports pourraient contribuer à la sécurité du public et être mobilisés et formés en conséquence.</p> <p>Confier à un club local la responsabilité de l'aménagement de ces sentiers et de la discipline de ses membres.</p>

4.1.3- S'orienter vers le tourisme de santé et de bien-être

Le tourisme de santé est à l'origine du développement touristique du mont Owl's Head et du lac Memphrémagog au XIXe siècle. On invitait en effet les citoyens à quitter les villes – et les risques d'épidémies - pendant les saisons chaudes pour respirer l'air vivifiant de la montagne. Les vertus curatives de l'eau sulfureuse de Potton Springs ont attiré une clientèle internationale et un hôtel important a dû y être construit en 1875.



La région des Cantons-de-l'Est a aussi été avant-gardiste dans la relance du tourisme de santé avec la création du Spa d'Eastman, le premier du genre au Québec. Depuis, la vague a déferlé partout au Québec. Pour certains analystes de l'industrie, l'accroissement de la classe supérieure dirigée par des *baby-boomers* en quête de sens n'a fait qu'accroître l'engouement pour ce type de vacances. Un spa est un établissement qui favorise le bien-être des personnes dans un environnement propice à la détente et qui offre comme activité principale une ou plusieurs thérapies par l'eau et un ou plusieurs soins professionnels.

Au Canada, près de la moitié de la population s'adonnait régulièrement à de l'activité physique en 2009 (voir le graphique 1). Certains voyageurs considèrent donc leur moment de loisir comme un antidote existentiel à la pandémie de stress des temps modernes, à la sédentarité et à la suralimentation. Cet engouement à l'égard du bien être et la mise en forme est aussi à mettre en relation avec la popularité des activités de méditation, l'approche holistique de la santé, les médecines douces, les ateliers de nutrition, le coaching de vie, etc. Cette tendance s'inscrit également dans la philosophie du « *slow tourism* », un peu comme le « *slow food* » a été promu pour contrer la banalisation du « *fast food* ».

Le *slow tourism* c'est prendre un temps que l'on ne s'accorde plus dans les sociétés occidentales pour découvrir et apprécier. C'est redonner au tourisme ces valeurs premières de temps de plaisir et de repos. « *Le tourisme lent vise à combiner respect de l'environnement, préservation des spécificités locales et plaisir de voyager* »⁵¹. Un groupe d'humoristes et de professionnels de la santé et du bien-être ont créé à Montréal le concept de la journée de la lenteur en 2001. Ils ont donné rendez-vous au parc La Fontaine à Montréal à tous ceux qui voulaient les suivre (sans se presser !). Le succès venant, ce rendez-vous annuel est devenu incontournable et est maintenant reconnu comme la **Journée internationale de la lenteur**. « L'idée du slow se décline désormais dans toutes les sphères de notre quotidien, depuis l'alimentation jusqu'à la sexualité... Or, plus qu'une mode, c'est de nos besoins profonds dont il est question. Le ralentissement offre **une expérience inouïe de l'être**. »⁵² (Souligné dans le texte)

Le produit touristique le plus populaire du tourisme de santé et de bien-être est le spa. Nous constatons qu'il n'y a pas de spa de destination sur le territoire de Potton; un spa de destination est un établissement offrant une grande variété de bains et de soins dans un environnement de qualité et qui deviennent effectivement des destinations touristiques quatre saisons. À titre d'exemple, citons le Spa Eastman, le Spa Nordik Station, ou le Spa des Chutes Bolton, les deux premiers étant membres de l'Alliance Spas Relais Santé. La popularité de ces établissements ne dérogait pas, quelque soit la saison, quelque soit la température!

⁵¹ Ghislain Dubois, maître de conférences à l'université de Versailles, cité dans : « *Le slow tourisme, l'éloge de la lenteur* », dans : <http://tourismeautrement.wordpress.com>. Voir aussi

⁵² « *Le dossier Ralentir* », dans *Psychologies Magazine*, Lille, No 308, juin 2011; pp. 66-96. Voir aussi Blanchette, Josée, « *Le huitième jour, Une journée nationale de la lenteur* », dans *Le Devoir*, Montréal, le 15 juin 2001.

Le Sauna-Santé situé près du pont couvert de Potton est un établissement d'hébergement classé par la CIT; il ne compte qu'une seule chambre et dispose effectivement d'un bain de type spa, au même titre que l'Aubergine dispose aussi de ce type d'équipement. Les plaintes enregistrées à l'encontre du Sauna-Santé nous laissent cependant perplexes par rapport à l'expérience offerte. Le site de Potton Springs qui se positionne en regard d'activités de méditation et de quête spirituelle pourrait offrir des séances de massage et de relaxation. Le site peut exploiter à cette fin la source d'eau sulfureuse ou encore la rive de la rivière Missisquoi Nord qui longe le terrain. Les promoteurs veulent aussi offrir des soins thérapeutiques à partir de minéraux et de pierres. Le bâtiment de l'ancienne usine de fabrication de kayak est convoité par une entreprise spécialisée dans la formation personnelle et les activités physiques. Ce projet s'inscrit parfaitement dans l'orientation du tourisme de santé. Deux massothérapeutes professionnelles offrent leurs services sur le territoire de Potton dont l'une à partir de son bureau de Mansonville. Un abri multifonctionnel pourrait être aménagé pour des séances de massage dans le parc linéaire en bordure de la rivière Missisquoi Nord. La Station Owl's Head pourrait aussi développer cette activité de façon originale : un spa en montagne disposant d'un point de vue exceptionnel et utilisant une eau de source. De toute évidence, il y a intérêt et tout le potentiel pour implanter un spa sur le territoire du Canton de Potton.

On notera aussi l'engouement pour des activités physiques extrêmes : « *Désintoxication, yoga, Pilates, randonnées en montagne, équipes de remise en forme dirigées par d'anciens membres des forces armées... plusieurs formules dans de nombreuses destinations s'offrent au voyageur en quête de défis.* ». En effet, les gens aisés constituent les leaders des séances d'exercice extrêmes : 12% des Américains qui s'exercent le font cinq fois par semaine et 44% d'entre eux gagnent plus de 75 000 USD, selon une étude du *National Institute of Health* en 2008. Certains sont donc friands d'activités de santé « extrêmes », des voyages de privation de confort qu'ils définissent comme :

« (...) des expériences de transformation physique et mentale conçues pour tonifier le corps et libérer l'esprit. Ils comprennent des séances de mise en forme extrêmes incluant jusqu'à dix heures d'exercices par jour et la privation de sucreries, d'alcool, de viande et souvent de produits laitiers. À lui seul, le site Internet SpaFinder répertorie 272 séjours de vacances de remise en forme. Ces derniers représentent 5% des 60 milliards de dollars américains générés par l'industrie des spas aux États-Unis. »⁵³

Cette tendance qui émerge chez nos voisins américains pourrait donc inspirer un repositionnement du site du « *Paintball Survival* » de Mansonville.

4.1.4- S'ouvrir sur le « tourisme pour tous »

La Municipalité du Canton de Potton a quelques acquis en matière de soutien aux personnes handicapées :

- La Station de ski Owl's Head est le centre de ski reconnu par la *Fondation du Sport adapté* pour l'organisation d'activités sportives pour les personnes handicapées depuis maintenant 17 ans; le Gouverneur général du Canada a honoré de sa présence les activités de la Fondation au cours de l'hiver 2011. Cette réputation du Centre de ski Owl's Head est donc bien établie malgré le fait que ni le chalet de ski ni son hébergement ne soient accessibles en totalité aux personnes handicapées.⁵⁴

⁵³ Neault, Chantal, Les camps d'entraînement extrêmes : une nouvelle tendance des voyages haut de gamme, Réseau de Veille en tourisme, ESG UQAM, 26 avril 2011.

⁵⁴ Le centre de ski a fait l'objet d'une évaluation à cet égard financée par le ministère des Affaires municipales, du Loisir et du Sport. Voir : Kéroul, Rapport d'évaluation de l'accessibilité du Mont Owl's Head à une clientèle de personnes à capacité physique restreinte, Améliorations requises pour obtenir la cote ADAPTÉE, Montréal, avril 2010, 20 pages.

- Le *Centre Ken-Jones* est un organisme à but non lucratif bien connu à Potton qui a la responsabilité du répit-dépannage, de l'intégration sociale et de l'organisation d'activités de loisir pour une clientèle ayant des besoins particuliers, notamment des personnes handicapées.
- Selon toute apparence, le restaurant *Les Trois clochers* de Mansonville peut accueillir les personnes handicapées (une évaluation doit être réalisée à cet effet).

Les personnes handicapées représentent environ 15% de la population et ce pourcentage devrait s'accroître avec le vieillissement de la population. Ces personnes voyagent généralement en groupe et sont fidèles aux établissements adaptés et accueillants. Bien évidemment, elles se renseignent avant d'entreprendre un voyage sur les conditions d'accessibilité des attraits touristiques et des établissements d'hébergement et de restauration. Il y a relativement peu d'établissements touristiques adaptés dans la région des Cantons-de-l'Est et, de façon générale, il y a peu de restaurants typiques accessibles aux personnes handicapées dans l'ensemble du Québec.

Les aménagements physiques qui permettent par exemple la circulation des personnes en fauteuil roulant bénéficient en fait à toute la population : en éliminant les obstacles, on facilite le passage des poussettes d'enfants, les valises sur roulettes, les cabas à roulettes, les charriots de service, en fait out se qui se transporte sur roues. Les toilettes sont aussi plus spacieuses.

Il y a donc lieu de faire en sorte que les aménagements et les entreprises touristiques de Potton soient accessibles aux personnes handicapées pour que le Canton de Potton puisse se démarquer dans cette niche de clientèle. Par exemple, l'aménagement des sentiers de randonnée devrait permettre d'offrir un parcours adapté, notamment celui en rive de la rivière Missisquoi Nord, à proximité du village. De même, il serait intéressant de compter un établissement d'hébergement qui puisse accueillir des personnes handicapées.

Le rapport du CED sur les Cantons-de-l'Est recommandait d'améliorer l'accessibilité des établissements⁵⁵ :

« Il convient d'encourager les propriétaires d'établissements d'hébergement hôtelier à opter pour des mesures qui améliorent l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le vieillissement de la population est une réalité et les établissements d'hébergement touristique doivent offrir des équipements et des infrastructures adaptés. »

En disposant d'attraits, d'activités et de services touristiques adaptés aux besoins des personnes handicapées, le Canton de Potton pourrait s'inscrire dans *La Route Accessible* développée par Kéroul et qui vient de se mériter le Prix Ulysse décerné par l'*Organisation Mondiale du Tourisme* pour son innovation. Kéroul est un organisme à but non lucratif créé en 1979 et qui a pour but de développer l'accessibilité du tourisme et de la culture aux personnes à capacité physique restreinte. *La Route Accessible* de Kéroul est diffusée sur les marchés de proximité (Ontario et Nouvelle Angleterre) avec le soutien financier de Tourisme Québec et de DEC, et au Québec avec le concours des ATR. Kéroul est aussi l'organisme qui évalue et certifie l'accessibilité des lieux touristiques pour le compte du ministère du Tourisme depuis 1987.

⁵⁵ CED, op. cit., page 4-52.

Stratégies de développement touristique du Canton de Pottou	Actions à entreprendre / Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé
<p>1.3- S'orienter vers le tourisme de santé et de bien-être</p>	<p>Célébrer la <i>Journée internationale de la lenteur</i> le 21 juin de chaque année.</p> <p>Favoriser la création de spas de destination sur le territoire du Canton de Pottou.</p> <p>Mettre en valeur les rapides et les chutes de la rivière Missisquoi Nord dans le village de Mansonville pour l'implantation d'un spa.</p> <p>Favoriser l'implantation d'entreprises liées au tourisme de santé, à la détente, et à la méditation.</p> <p>Aménager un kiosque multifonctionnel dans le parc linéaire à proximité des chutes de Mansonville où des séances de massothérapie pourraient être offertes.</p> <p>Suggérer la création d'un spa en montagne à la Station Owl's Head.</p> <p>Orienter l'exploitation du site de Paintball Survival vers des activités de mise en forme extrêmes incluant diète sévère et privation de confort.</p>
<p>1.4- S'ouvrir sur le « tourisme pour tous ».</p>	<p>Faire en sorte que les attraits, les équipements, les infrastructures et les établissements touristiques de Pottou soient accessibles aux personnes handicapées.</p> <p>Positionner le Canton de Pottou comme une destination accueillante et adaptée aux personnes handicapées et faire en sorte que ses établissements touristiques soient inscrits dans La Route Accessible de Kéroul.</p>

Orientation 2 : Maintenir la qualité des milieux naturels

4.2.1- Protéger nos paysages

La qualité des paysages des Cantons-de-l'Est et ceux du Canton de Potton est manifestement une force sur le plan touristique :

« (...) les lieux dont on vante la beauté, ceux qui attirent le plus le monde, ce ne sont pas nos régions sauvages intactes, mais plutôt celles qui ont été le plus transformées par l'homme : les Cantons-de-l'Est, Charlevoix, le Bas-du-Fleuve, la vallée du Saint-Laurent.

Ce qu'on trouve beau, ce sont ces vallées défrichées depuis des siècles, les villages, les églises, les fermes, les silos, les champs, les forêts au loin. C'est l'équilibre entre la nature pure et la transformation du territoire. »⁵⁶

Comme le soulignait Monsieur Jaume Tàpies, président international de *Relais et Châteaux* dans le cadre du Colloque *Tourisme durable et Art de vivre* : « *Un endroit qui est beau est toujours menacé. Il faut protéger ces lieux* ». ⁵⁷ La protection des paysages est une orientation majeure du développement touristique de la région⁵⁸, identifiée dans les plans stratégiques de TCE et de la MRC. Le CED recommandait également de promouvoir la Charte des paysages estriens :

« Il est essentiel de véhiculer les valeurs de la charte parmi les acteurs de l'industrie touristique et parmi les autres intervenants du milieu dont les actions ont des répercussions sur le paysage. Il faut également faire connaître l'existence de la charte à la population en général, voire aux touristes, ce qui aura un impact positif sur leur perception de la région. Plus le nombre de municipalités qui adhéreront à cette charte sera élevé, plus le caractère patrimonial de la région ressortira au bénéfice de la population et des visiteurs de la région. Il convient donc d'encourager les municipalités à se doter d'une réglementation en matière de paysages. »⁵⁹

La volonté de protéger les paysages de notre région est partagée par nombre de partenaires : CRÉ, TCE, CRÉ, MRC, UPA, etc. Le ministère des Transports du Québec a indiqué sa volonté de **préserver et mettre en valeur les paysages de la région** et prévoit des mesures de préservation et de mise en valeur des paysages lors de travaux routiers de même qu'un programme d'évaluation et de suivi des tunnels d'arbres existants dans la région afin d'en assurer la pérennité⁶⁰.

Dans ce contexte, il y a lieu que la Municipalité du Canton de Potton signe la *Charte des paysages estriens* et que cette signature se fasse dans le cadre d'un événement solennel. Cette charte dont le texte est reproduit à l'Annexe 7 vise l'ensemble du paysage, ce qui inclut le patrimoine bâti et naturel.

La particularité du paysage des Cantons-de-l'Est est la combinaison montagnes/agriculture. L'activité agricole permet justement de dégager des points de vue vers les massifs montagneux. Le président de l'UPA de l'Estrie faisait remarquer aux participants du Colloque *Tourisme durable et Art de vivre* que : « *Les agriculteurs sont les jardiniers de notre paysage*. » Le recul progressif de l'agriculture et son remplacement par des terres en friche ou par des plantations d'arbres ont pour effet de boucher les points de vue sur les paysages et les montagnes. À l'entrée nord du village de Mansonville, on a planté des arbres sur certains terrains et dans quelques années les vues dégagées qui font notre marque disparaîtront, la route sera alors bordée de forêts (voir la photo). Paradoxalement, l'abatage d'arbres est

⁵⁶ Dubuc, Alain, « *Redéfinir le paysage* », dans *La Presse*, Montréal, 20 août 2011.

⁵⁷ Compte-rendu du Colloque Art de vivre, TCE, Sherbrooke avril 2011.

⁵⁸ Pour une réflexion plus approfondie sur la question de la protection des paysages, voir : Boisclair, Katherine, *Paysages estriens, Guides des bonnes pratiques*, Comité du patrimoine paysager estrien, Québec, 2009. Voir en particulier les fiches sur les abords routiers, l'affichage, le cadre bâti, les entrées de villes et villages, les noyaux villageois, les routes et parcours à fort caractère paysager, etc.

⁵⁹ CED., op. cit., p. 4-21

⁶⁰ Transports Québec, Direction régionale de l'Estrie, *Plan de transport de l'Estrie, Plan d'action 2002-2005*.

bien réglementé mais la plantation ne l'est pas autant. Il serait donc opportun de réglementer la plantation d'arbres dans l'objectif de protéger des points de vue spectaculaires sur notre paysage naturel. Le Schéma d'aménagement de la MRC Memphrémagog identifiait un certain nombre de ces points de vue, par exemple sur les chemins Peabody, Schoolcraft Laliberté, et du lac, mais on ignorait les chemins Province Hill, Bellevue, et Missisquoi. Il faut donc recenser les points de vue et les panoramas de Potton et les protéger. On peut aussi les mettre en valeur, notamment en y aménageant une halte ou un belvédère.



Les plantations massives d'arbres bouchent l'horizon et les paysages.



Un aménagement paysager peut masquer une intrusion visuelle

D'autres éléments entachent la qualité de nos paysages : les lieux d'entreposage ou l'affichage. Il y aurait lieu de convaincre les entrepreneurs qui disposent de lieux d'entreposage et de stationnement de machineries en bordure des routes d'aménager ces lieux afin de réduire leur impact visuel. Nous pouvons concevoir qu'un entrepreneur puisse être fier de sa flotte de véhicules mais un aménagement paysager peut démontrer davantage sa capacité à réaliser des travaux soignés. L'entreprise située à l'intersection des chemins Vale Perkins et Jay View (voir la photo), met en évidence sa machinerie au point où l'on ne distingue plus le chemin Jay View de la propriété de l'entreprise et que cela masque la vue sur le mont Jay Peak et le cachet champêtre de cette « porte d'entrée » au village de Mansonville, sur le Chemin des Cantons. Une simple plantation d'arbustes pourrait ici cacher la machinerie et agrémenter l'entrée du village.

Certains agents d'immeubles installent aussi des affiches disproportionnées et les laissent longtemps après la conclusion de la transaction; d'autres les multiplient à certaines intersections.

Pour maintenir la qualité de nos paysages et la vitalité de notre territoire il faut soutenir l'agriculture et encourager la relève. Cependant, le prix des terres agricoles et la consolidation des grosses exploitations constituent des obstacles. Certains des villégiateurs qui acquièrent des terres agricoles ne les exploitent plus, les

laissent en friche ou y plantent des arbres. Peut-on concevoir la location de lots à de jeunes agriculteurs qui pourraient les mettre en valeur et en tirer profit? Peut-on imaginer une fiducie foncière agricole qui permettrait à la relève d'exploiter des lopins de terre pour tester une culture ou un élevage et deviendrait ainsi un incubateur d'entreprises agricoles innovantes? Il s'agit d'une adaptation du modèle de la Municipalité de Saint Camille qui a fait l'acquisition d'une terre en zone blanche et qui l'a subdivisé en lots de 4 à 17 acres revendus à des familles prêtes à s'installer sur son territoire⁶¹.

On a longtemps fait état du tunnel d'arbres le long du chemin du lac, au sud de Knowlton Landing. Le temps a fait son œuvre et la majorité des arbres sont morts. Il y aurait lieu de poursuivre la tradition et de planter de nouveaux arbres comme s'y engageait le ministère des Transports dans son plan d'action régional.

La charte des paysages vise également la protection du ciel étoilé. L'une des recommandations de l'étude du CED visait à :

« Encourager l'application du guide pratique de l'éclairage pour réduire la pollution lumineuse et le gaspillage d'énergie dans l'ensemble de la région. L'initiative de l'observatoire, qui fonctionne très bien dans la région du mont Mégantic, aurait intérêt à être appliquée ailleurs dans la région. Cette initiative peut contribuer non seulement à une amélioration ayant un grand impact pour l'environnement, mais peut être un excellent exemple de collaboration de toute la communauté et un argument de marketing important. »⁶²

L'illumination abusive peut constituer un irritant pour le voisinage et nuire considérablement à la contemplation du ciel étoilé ou des paysages nocturnes, et au sentiment d'immensité et de grande nature. Le respect de la nuit étoilée est aussi identifié parmi les grandes tendances touristiques⁶³.

La réglementation concernant l'affichage en bordure des routes du Canton et dans le village devrait être examinée pour réduire l'impact de l'affichage commercial. De façon générale, la réglementation actuelle permet d'éviter les constructions invasives au sommet des montagnes.

4.2.2- S'inscrire dans la philosophie du développement durable

Le développement durable est une notion intégrée dans la Politique touristique du Québec et est une orientation du développement touristique de la région des Cantons-de-l'Est. « *Le tourisme durable est un tourisme qui :*

- i. exploite de façon optimum les ressources de l'environnement;*
- ii. respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil;*
- iii. offre à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques. »*⁶⁴

Le ministère du Tourisme du Québec a développé un outil d'évaluation des pratiques des entreprises touristiques liées au développement durable. Ce guide⁶⁵ est disponible en ligne au <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/programmes/guide-pratique-dev-dur.doc> La Municipalité du Canton de Pottton est déjà bien engagée sur la voie du développement durable, une journée de travail a été organisée à cet égard en avril 2011 réunissant tous les employés et les élus de la Municipalité et la population.

⁶¹ Forget, Dominique, « *Les campagnes contre-attaquent!* », dans *L'Actualité*, Montréal, 1^{er} juin 2011, page 35.

⁶² CED, op. cit., page 4-11.

⁶³ Neault, Chantal, « Un condensé des grandes tendances touristiques pour 2011 », Réseau de veille en tourisme, UQAM, 17 janvier 2011

⁶⁴ Comité du développement durable du tourisme, Organisation mondiale du tourisme, cité dans *Vers un tourisme durable*, Politique touristique du Québec, gouvernement du Québec,

⁶⁵ Ministère du Tourisme du Québec, Guide pratique en développement durable, Québec, 2010, 8 pages.

Elle pourrait s'engager à respecter les principes mis de l'avant par la Charte de géotourisme de la *National Geographic Society* évoquée plus haut (Autres activités de plein air). Les principes mis de l'avant par cette charte sont les suivants :

- | | |
|---|---|
| 1- Valoriser l'intégrité du lieu | 7 Conserver et valoriser les attraits de la destination |
| 2- Respecter les codes internationaux | 8 Planifier |
| 3- Encourager la participation de la communauté | 9 Utiliser le territoire de façon contrôlée |
| 4- Avantager la communauté locale | 10 Favoriser un marché diversifié |
| 5- Satisfaire les touristes | 11 Encourager l'interprétation interactive auprès des populations |
| 6- Conserver les ressources | 12 Cibler le marché |
| | 13 Évaluer |

Stratégies de développement touristique du Canton de Pottou	Actions à entreprendre / Orientation 2 : Maintenir la qualité de nos milieux naturels
<p>2.1- Protéger nos paysages</p>	<p>Signer la <i>Charte des paysages estriens</i> dans le cadre d'un événement solennel.</p> <p>Faire connaître l'adhésion de la Municipalité à la Charte des paysages estriens et diffuser les principes de la Charte des paysages estriens parmi la population et les entreprises de la Municipalité.</p> <p>Recenser tous les points de vue sur les paysages naturels du territoire du Canton de Pottou et réglementer la plantation d'arbres afin de protéger ces points de vue.</p> <p>Favoriser l'agriculture et l'implantation de la relève et évaluer la possibilité de créer une fiducie foncière agricole afin de favoriser la relève et la création d'entreprises agricoles innovantes.</p> <p>Recréer le tunnel d'arbres le long du chemin du lac.</p> <p>Réglementer l'éclairage sur le territoire en s'inspirant de la réglementation mise de l'avant pour la réserve mondiale du ciel étoilé du mont Mégantic.</p> <p>Convaincre les entrepreneurs qui disposent de lieux d'entreposage ou de stationnement de machinerie à aménager ces lieux pour en atténuer l'impact visuel, notamment en plantant des arbustes.</p>
<p>2.2- S'inscrire dans la philosophie du développement durable</p>	<p>S'engager à respecter les principes mis de l'avant par la <i>Charte de géotourisme</i> de la <i>National Geographic Society</i>.</p> <p>Faire valoir la démarche de respect des principes du développement durable dans laquelle s'est engagé la Municipalité du Canton de Pottou.</p>

Orientation 3 : Soutenir la vitalité de notre communauté :

4.3.1- Encourager le sens de l'accueil de notre population

La Municipalité du Canton de Potton dispose d'un bureau d'accueil touristique ouvert pendant la saison estivale. Sa localisation, à l'entrée nord du village, oblige les touristes qui arrivent à Mansonville à tourner à gauche et à croiser la circulation à contresens. Sa localisation est éloignée du cœur du village de telle sorte que les touristes reprennent leur véhicule pour poursuivre leur route; s'arrêtent-ils plus loin pour faire des courses ou pour se promener dans le village? Une localisation plus centrale dans le cœur du village serait préférable, et autant que possible le long du Chemin des Cantons qui invite les touristes à arriver à Mansonville par le sud.

Pour palier à cette contrainte de localisation, un « kiosque d'information touristique » pourrait être aménagé à la Place Manson. Ce kiosque mettrait en évidence une carte du Canton et la localisation des principaux attraits et services. Les touristes pourraient prendre une copie de la carte et des circuits, comme on en fait la distribution pour les cartes de sentiers pédestres ou les parcours de kayak. Une description des activités et des lieux à visiter pourrait aussi être distribuée. Cet aménagement permettrait une distribution de l'information sans maintenir de personnel en poste, et pourrait être répété dans les parcs, les haltes routières, les stationnements d'accès aux sentiers et aux débarcadères en rive des rivières et du lac Memphrémagog.

Un site web interactif hébergé sur le site de la municipalité et un service téléphonique pourraient compléter les services d'accueil dispensés par le Bureau d'accueil touristique. Un employé de la municipalité pourrait être mandaté pour assurer le suivi de ces services tout au long de l'année. Ce service permettrait aussi de compiler diverses données en regard de l'achalandage touristique de Potton : saisonnalité, fréquence, origine des touristes, les attraits et activités recherchés, etc.

L'accueil des touristes et excursionnistes se traduit aussi par une signalisation routière claire, logique et bien ordonnée. Cette signalisation accueille les touristes dès qu'ils franchissent les limites de la municipalité et les mène vers les services et attraits locaux. Cette signalisation doit se faire conformément aux normes des ministères des Transports et du Tourisme.

Le complément indispensable à cette vision de l'accueil touristique est la complicité des citoyens et des commerçants. La municipalité pourrait faire un rappel saisonnier sur l'importance de bien accueillir les touristes et excursionnistes qui visitent notre territoire, y compris la courtoisie sur les routes. Le concept de *Municipalité Bienvenue cyclistes* décrit précédemment dans la section sur les parcours cyclables peut contribuer à cet esprit civique. Notons au passage que des cyclistes ont déjà souligné le civisme des automobilistes dans les Cantons-de-l'Est. Est-ce un trait culturel qui nous vient de notre voisinage et de notre parenté avec le nord des États-Unis ?

La Municipalité du Canton de Potton ne correspond pas aux critères retenus pour les *villages relais* du ministère des Transports du Québec (voir l'annexe 3 Définitions).

Le concept de *village d'accueil* n'a pas été retenu pour la Municipalité dans la mesure où les informations dont nous disposons démontrent que ce concept qui a éclos dans les années 70 et qui visait le marché français tend à s'estomper : la réalisation de ces villages demandent beaucoup d'énergie et de mobilisation, leur animation constante en demande tout autant, la formule ne peut survivre sans les grossistes qui imposent des prix jugés impraticables de telle sorte que les familles d'accueil déchantent après quelques expériences. En résumé : il s'agit d'une formule en déclin. L'Association des villages d'accueil du Québec regroupe 8 villages sur

les 11 répertoires par la CITQ⁶⁶. Malgré ce qui précède, nous pourrions évaluer l'opportunité d'adapter ce concept en visant les marchés québécois et du nord-est des États-Unis, et en visant notamment des groupes communautaires ou de l'économie sociale.

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 3 : Soutenir la vitalité de notre communauté
<p>3.1- Encourager le sens de l'accueil de notre population</p>	<p>Disposer d'une liste des activités à faire à Potton pour chacune des saisons. Cette liste pourrait être mise à jour sur le site Web de la municipalité.</p> <p>Aménager un kiosque d'information touristique à la Place Manson disposant de cartes et de feuillets d'information à distribution volontaire (sans personnel).</p> <p>Profiter des parcs, haltes stationnements d'accès aux sentiers et débarcadères pour aménager de tels kiosques d'information touristique.</p> <p>S'assurer de la disponibilité de l'information touristique dans les établissements touristiques du Canton et dans les principaux Bureaux d'information touristique de la MRC et de la région.</p> <p>Sensibiliser le personnel des établissements touristiques de Potton sur l'histoire, les attraits et les services touristiques du Canton de Potton.</p> <p>Faire en sorte que la page touristique du site web de la municipalité soit interactive (le touriste peut poser des questions et une personne y répond) et disposer d'un service téléphonique pour compléter les services du Bureau d'accueil touristique. Un employé de la municipalité pourrait être mandaté pour en assurer la permanence (4 saisons).</p> <p>Profiter de ces demandes d'information pour consigner les attraits demandés et les attentes des touristes.</p> <p>Signaliser les principaux attraits du Canton de Potton en accord avec les normes du ministère des Transports et de Tourisme Québec.</p> <p>Encourager les citoyens à bien accueillir les touristes et excursionnistes et à respecter ceux qui empruntent les routes de la municipalité. (Voir le projet « Municipalité bienvenue cyclistes »).</p> <p>Évaluer l'opportunité de déplacer le Bureau d'accueil touristique à proximité de la Place Manson.</p> <p>Proposer la candidature du Canton de Potton à l'émission « <i>La petite séduction</i> ». (Artistes suggérés : Jim Corcoran ou Bob Walsh)</p> <p>Évaluer l'opportunité d'adapter le concept de village d'accueil en visant la clientèle des groupes communautaires et sociaux du Québec et du nord-est des États-Unis.</p>

⁶⁶ Voir le site Web de l'association : <http://www.villagesdaccueil.com>.

4.3.2- Multiplier les lieux et les occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton

4.3.2.1- Lieux et occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton

Malgré la présence d'artistes et d'artisans et leur participation annuelle au Tour des Arts, le Canton de Potton ne dispose pas d'un lieu formel pour exposer leurs œuvres et ouvert selon l'horaire usuel des commerces. À l'occasion, certains présentent leurs créations à la bibliothèque municipale ou lors du marché en plein air à la Place Manson ou pendant le Festival multiculturel. La tenue simultanée de certains événements culturels ou communautaires⁶⁷ réduit le nombre d'opportunités pour les artistes et artisans de présenter leur production tout en divisant les efforts de promotion de ces événements auprès des clientèles cibles.

On ne trouve pas d'institution muséale à Potton. La Maison Reilly dispose bien d'une pièce où sont présentées à l'occasion diverses expositions à caractère patrimonial, comme celles sur les écoles ou les fermes de Potton, mais on ne peut considérer cette salle comme un musée. Un inventaire exhaustif de l'offre culturelle dans la région des Cantons-de-l'Est révèle l'absence de toute institution de cette nature dans le Canton de Potton⁶⁸.

Un café / boutique, comme le concept des Cafés de village mis de l'avant par Tourisme Cantons-de-l'Est pourrait répondre à ce besoin, tout en offrant aussi un lieu de commercialisation des produits agroalimentaires de la région.

Le Bureau d'accueil touristique pourrait assumer un rôle de diffuseur des produits des artisans et des agriculteurs locaux⁶⁹.

Un marché de Noël permettrait aussi de mettre en valeur et de commercialiser la production de nos artisans pendant la période pendant laquelle se concentrent les achats du temps des fêtes. La mise en marché de cet événement pourrait se coordonner avec les autres municipalités de la Vallée Missisquoi Nord afin de constituer une masse critique d'offre de produits artisanaux et de réaliser des économies d'échelle sur la promotion de l'événement.

Il faut profiter de toutes les manifestations communautaires pour offrir une vitrine à nos artistes et artisans : le Festival multiculturel de Potton, les Samedis de Potton, le Marché fermier, le Tour des arts bien évidemment, la Fête des voisins, le Festival d'hiver Cœur en fête, Journées de la culture, Journée du patrimoine, l'Autumnfest, l'Octoberfest, et le Festival de musique et des arts de Owl's Head.

La Politique culturelle et patrimoniale de la Municipalité du Canton de Potton recommandait d' « étudier les sites potentiels d'un lieu culturel rassembleur, préciser sa vocation, soutenir la mise en place d'équipements adéquats et contribuer à son entretien. » On faisait mention de l'église unie, d'une des deux écoles qui deviendra vacante et de la grange ronde.

⁶⁷ Nous pensons à la tenue simultanée du Tour des Arts et du Circuit des Arts de Memphrémagog, et à l'exposition « Les gens de nos villages » qui a eu lieu à Saint-Étienne de Bolton en même temps que le Festival multiculturel de Potton.

⁶⁸ Blitz, Culture et patrimoine, Plan d'interprétation et de mise en valeur de la grange ronde de Mansonville, présenté à la municipalité du Canton de Potton, 26 septembre 2010, 80 pages.

⁶⁹ Une des recommandations du rapport du CED, page 4-33.

4.3.2- La grange ronde de Mansonville

La grange ronde de Mansonville est unique, non seulement par son architecture mais aussi parce que ce bâtiment agricole original est situé dans le village même de Mansonville. Construit en 1911, la grange ronde a été citée par la Municipalité du Canton de Potton à titre de bâtiment historique en 2009. Une étude de mise en valeur de cette grange, financée par le *Pacte rural*, a été déposée en 2010. Simultanément, des travaux de redressement du bâtiment ont été réalisés pour éviter qu'il ne s'affaisse. Une maison qui en obstruait la vue a été détruite en 2009 et des bâtiments secondaires ont été démolis en 2010. Ces dégagements ont mis en valeur ce bâtiment patrimonial. Des visites guidées de l'étage supérieur de la grange ont été organisée par l'APP dans le cadre du Festival multiculturel de Potton en 2011; les visiteurs pouvaient admirer notamment la structure du toit et des murs de l'édifice.

Le concept de mise en valeur de la grange ronde proposé par les consultants vise à en faire un lieu de sensibilisation sur le patrimoine et l'agrotourisme. On veut « célébrer le passé pour mettre en valeur le présent du Canton de Potton », tout en offrant « une expérience de découverte qui soit à la fois éducative, divertissante, dynamique, dépaysante et diversifiée ». L'expérience « doit pouvoir répondre aux besoins et aux attentes des groupes scolaires, des familles, des touristes, de la population locale et des visiteurs à la recherche d'un solide contenu »⁷⁰. Le projet prévoit des espaces pour des expositions, un bureau, une boutique, un comptoir d'accueil et des toilettes. L'exposition permanente porterait sur l'histoire du Canton de Potton, le mode de vie rural, et l'histoire des granges rondes. Les expositions temporaires pourraient porter sur la vie agricole, l'alimentation, les élevages, les vestiges archéologiques, etc. On suggère d'établir dans la grange ronde le marché fermier et le bureau d'accueil touristique.

À ce jour, les dépenses encourues pour l'acquisition et la sauvegarde urgente de la grange ronde et pour l'étude de sa mise en valeur sont de l'ordre de 154 000\$. Ces investissements ont été financés par le Pacte rural et la municipalité.

La remise en état de ce bâtiment requiert des investissements de l'ordre de 815 000\$ (fondation, structure, murs, toit, fenêtres, escaliers, plomberie, électricité, planchers, etc.). Les aménagements requis pour l'accueil du public et la tenue des expositions selon le concept de mise en valeur de la grange ronde totalisent 110 000\$. Les aménagements extérieurs représentent des coûts équivalents (110 000\$ pour les stationnements, le marché public et la plantation d'arbres). L'ensemble des investissements à venir totalisent donc 1,035M\$. La Municipalité du Canton de Potton ayant déjà assumé une partie des dépenses encourues à ce jour a fait savoir qu'elle n'investira pas davantage dans ce projet et a confié au GBMP le mandat d'en réaliser le montage financier.

Il va de soi qu'il fallait éviter que ce bâtiment original et patrimonial ne s'affaisse, ce qui a été fait. La grange en soi est un attrait et une curiosité; cette vocation est maintenue. Ce qui a été réalisé à ce jour est conforme à la Politique culturelle et patrimoniale de la Municipalité du Canton de Potton qui indiquait que « *La grange ronde de Mansonville doit devenir un lieu patrimonial ouvert au public et une halte incontournable sur le Chemin des Cantons.* ». L'intérêt de faire de la grange ronde un pôle d'activités culturelles est indéniable et contribuera à prolonger le séjour des touristes.

Mais toute la question de l'animation du bâtiment doit cependant procéder d'une plus grande réflexion. La thématique retenue portant sur l'agrotourisme et le patrimoine, on peut émettre certaines réserves quant à l'attractivité de ces sujets : le Canton de Potton n'est pas un haut lieu de production agricole, et son patrimoine bâti, quoique parfaitement bien documenté par l'APP, est marginalement un objet de destination. Nous proposons un autre thème et une nouvelle vocation pour la grange ronde : en faire **un centre d'interprétation des paysages des Cantons de l'Est.**

⁷⁰ Blitz, op. Cit., pages 32 et 33.

Ce thème nous apparaît davantage original, mobilisateur et en harmonie avec les forces du territoire de Potton. Tous les intervenants de la région se disent sensibles aux paysages et veulent les protéger, mais peu savent vraiment comment intervenir en ce sens. La documentation portant sur la protection de la qualité des paysages est rare et s'adresse à des lecteurs spécialisés. Un centre d'interprétation des paysages des Cantons de l'Est permettrait d'expliquer la genèse de nos paysages (géomorphologie, hydrographie, couvert végétal, la division des terres en cantons, l'agriculture, les bâtiments typiques des premiers fermiers et l'aménagement paysager de leurs fermes, etc.), d'illustrer les points de vue panoramiques exceptionnels de notre région, et de sensibiliser le public sur les bonnes pratiques en matière de protection des paysages et sur les mauvais exemples à éviter. Le thème de la protection des paysages intègre un ensemble de sujets qui pouvaient apparaître disparates autrement (géographie, histoire, patrimoine, et activités humaines dont l'agriculture), et poursuit un objectif clair d'éducation et de sensibilisation sur un sujet très sensible dans l'ensemble de la région des Cantons-de-l'Est.

En attendant que le projet ne se réalise, la Municipalité, l'APP, et d'autres partenaires dont Paysages estriens pourraient concevoir et réaliser progressivement les éléments d'exposition qu'on destine à la grange ronde. Déjà les expositions de qualité réalisées par la Maison Reilly portant sur les écoles et les fermes de Potton constituent des actifs pour notre collection muséale. Tous ces exhibits doivent être entreposés sinon présentés dans un autre lieu, par exemple dans les classes de l'école qui sera prochainement désaffectée. Nous pourrions aussi tester l'intérêt de cette thématique en offrant aux groupes scolaires une visite de la grange ronde et une présentation de ses exhibits. Un espace intérieur permettant d'admirer la structure du bâtiment pourrait aussi être réalisé à un coût raisonnable. Il y a lieu à court terme de poursuivre la mise en valeur de ce bâtiment par des aménagements paysagers et en installant des bancs publics, notamment sur le trottoir en face de la grange, dans l'espace situé au pied de l'église qui semble avoir logé un ancien escalier.

Y aménager le marché fermier, aujourd'hui, équivaldrait à marginaliser une initiative dont la pérennité n'est pas encore assurée. Le déplacement du marché public ne devrait être envisagé que si le nombre d'exposants dépasse la capacité d'accueil du site actuel de la Place Manson, ce que nous espérons. Un marché public plus complet offrant à la fois des produits fermiers et artisanaux, le marché aux puces de l'église Saint-Cajetan et les prestations musicales des *Samedis de Potton*, constituent un ensemble d'activités qui pourraient attirer les villégiateurs de Potton et des excursionnistes. Un service de navette en voiture à cheval faciliterait l'intégration de ces deux pôles d'activités et constituerait un intérêt supplémentaire à l'expérience offerte par les *Samedis de Potton*. La présentation du projet de la grange ronde au Pacte rural faisait état de la création d'un marché public à la *Place de la Grange ronde* :

« Du côté de la rue Principale de Mansonville, une aire ouverte bordée de fleurs, la Place de la Grange ronde, invitera citoyens et touristes à visiter la grange. Il serait bon de prévoir la construction de kiosques pouvant servir comme marché champêtre et comme boutiques d'artisans. Enfin, quelques tables de pique-nique ombragées recevront les visiteurs. C'est aussi à partir de cet endroit que des groupes de visiteurs partiront en excursion pour des tours guidés du village, des visites de fermes ou de sites archéologiques. Des balades en voiture attelée sont prévues. »⁷¹

Le même document proposait d'aménager des jardins communautaires à l'arrière de la grange ronde.

Le seul intérêt d'aménager le bureau d'accueil touristique dans ce bâtiment serait de réaliser des économies d'échelle sur les infrastructures et y amener un achalandage. Ces économies d'échelle et l'accroissement de l'achalandage seraient à l'avantage du projet, pas nécessairement à celui du bureau d'accueil touristique. Ce bureau existe déjà, même si l'emplacement n'est pas idéal. Déménagé dans la grange, il serait en retrait de la rue principale. L'avantage n'est pas évident. Si ce bureau doit être déménagé, il devrait se situer sur le Chemin des Cantons, à la Place Manson.

⁷¹ Annexe 4 à la demande au Pacte rural : Utilisation envisagée pour la Grange et appel d'offre pour une expertise muséologique.

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 3 : Soutenir la vitalité de notre communauté
<p>3.2- Multiplier les lieux et les occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton</p>	<p>3.2.1- Lieux et occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton</p> <p>Les organisateurs des événements culturels et communautaires devraient se coordonner pour éviter la tenue d'événements simultanés et pour réaliser des économies d'échelle dans la programmation et la diffusion de l'information.</p> <p>Les artistes et artisans du Canton de Potton devraient disposer d'un lieu facile d'accès et ouvert selon les horaires usuels des commerces pour exposer leurs œuvres.</p> <p>Le café bistro que veut réaliser la Coopérative <i>La Locomotive</i> pourrait devenir un lieu de diffusion culturelle.</p> <p>Faire en sorte que le Bureau d'accueil touristique puisse exposer des œuvres des artisans de Potton.</p> <p>Créer un marché de Noël en concertation avec les municipalités avoisinantes.</p> <p>Le marché public du samedi matin devrait offrir aussi des produits artisanaux.</p> <p>3.2.2- La grange ronde :</p> <p>Faire de la grange ronde un centre d'interprétation des paysages des Cantons-de-l'Est, expliquant comment le milieu physique et l'occupation humaine les ont façonnés, combien ils sont précieux, et pourquoi et comment il faut les protéger.</p> <p>Poursuivre les démarches de recherche de financement du projet de mise en valeur de la grange ronde tout en réalisant progressivement l'exposition qu'on y destine et en l'hébergeant dans un musée « temporaire » localisé dans l'une des écoles du village.</p> <p>Tester l'intérêt du marché scolaire pour l'exposition et la visite de la grange ronde.</p> <p>Mieux intégrer la grange ronde dans la boucle piétonnière village/sentier de la Missisquoi-Nord, installer des bancs publics en face de la grange, et aménager une traverse piétonnière signalisée.</p> <p>Réaliser un aménagement paysager autour de la grange pour la mettre en valeur.</p> <p>Dans la mesure où le marché public du samedi s'installe sur le site de la grange ronde, organiser un service de navette en carriole à cheval vers la Place Manson.</p>

4.3.3- Stimuler la fierté de notre communauté à l'égard de ses origines, de son histoire et de son patrimoine

4.3.3.1- L'origine multinationale de la communauté de Potton

L'une des particularités de la population du Canton de Potton est son origine multinationale. Le Canton a été colonisé par des Loyalistes et des colons qui ont quitté les États-Unis, notamment ceux du Vermont (après la fin de la République du Vermont 1777-1791) et du New Hampshire, puis les Britanniques sont arrivés, suivis par les Canadiens français. Pendant l'entre-deux guerres, des européens sont venus fuyant les crises économiques et politiques. Après la deuxième Guerre mondiale, ce sont des Européens de l'Est qui fuyaient le Communisme. Outre les familles d'origine américaine, anglaise, écossaise, irlandaise et canadienne française, on compte maintenant des familles d'origine allemande, ukrainienne, polonaise, française, belge, suisse, hollandaise, espagnole et mexicaine. Ce métissage très particulier de la population de Potton a déjà été souligné dans des publications touristiques (voir la section sur la gastronomie). Il explique aussi le fait que la municipalité du Canton de Potton soit une municipalité bilingue reconnue par l'Office de la langue française du Québec⁷².

Le Festival multiculturel de Potton célèbre à sa façon ce métissage particulier de la population de Potton. Cette célébration n'a rien à voir avec les autres festivals qui mettent en valeur la diversité des cultures du Monde (Festival des traditions du Monde de Sherbrooke, Festival du folklore de Drummondville, etc.). Ce festival pourrait donc s'orienter d'avantage sur l'origine des premières familles à s'établir dans le Canton, leur apport en termes d'organisation sociale, d'architecture, de culture, de religion et de gastronomie. Par exemple, comment l'influence architecturale des Shakers a pu s'étendre ici au-delà de la grange ronde? Est-ce que Nicholas Austin, un des premiers à s'établir dans le Canton de Potton, était le seul d'obédience quaker, une secte proche des Shakers?

Des recherches généalogiques remarquables ont été effectuées sur les premières familles de Potton⁷³. Ces recherches n'ont pas permis d'établir de lien entre les familles pionnières de Potton et les mercenaires allemands qui avaient été recrutés par l'Armée britannique pour combattre les Patriotes américains et qui sont restés au Québec après la guerre d'Indépendance américaine⁷⁴, ni avec les colons d'origine allemande qui ont fuit les États-Unis à la fin de cette même guerre : ceux-ci se sont davantage établis à l'ouest du Comté de Missisquoi⁷⁵. Il serait donc intéressant de présenter dans le cadre d'une exposition, par exemple à la Maison Reilly, les arbres généalogiques des familles pionnières de Potton, agrémentés de photos et de témoignages enregistrés en vidéo des doyens de ces familles; cette exposition interpellerait la population du Canton qui pourrait contribuer à compléter les informations généalogiques des familles. Trois autres thèmes d'exposition pourraient susciter l'attention hors du Canton : 1) la République du Vermont (1777-1791), une exposition qui pourrait être préparée avec la *Vermont Historical Society*; 2) l'ascendance allemande de nombre de familles québécoises pour laquelle nous pourrions compter sur la collaboration de l'*Association des familles d'origine germanique du Québec* (AFOGQ)⁷⁶; et enfin sur les réalisations de l'ingénieur Gerald Bull et de la *Space Research Center* de Highwater. Toutes ces expositions devraient se perpétuer dans des publications et les exhibits devraient être entreposés pour utilisation ultérieure.

⁷² En vertu de la *Charte de la langue française*, les organismes municipaux peuvent être reconnus officiellement bilingues lorsque plus de la moitié des résidents de leur territoire sont de langue maternelle anglaise. (L.Q. 2000, chap. 57).

⁷³ Ces recherches ont été menées en particulier par messieurs Serge Gaudreau, Peter Downman et John Haberl; une exposition des résultats de ces travaux avait été organisée en 2007 par monsieur John Haberl et madame Hilary Head et tenue dans le cadre du Festival multiculturel.

⁷⁴ Les premiers mercenaires allemands recrutés par l'Armée anglaise sont arrivés au Canada en 1776. Il en viendra 30 000 en tout; 2 400 choisiront de rester au Canada dont 1 300 au Québec. Voir : Wilhelm, Jean-Pierre, *Les mercenaires allemands au Québec*, Maison des Mots, Beloeil, 1984, 330 pages; page 68.

⁷⁵ « Grâce à la recherche d'informations valable, il est devenu raisonnablement certain que les premiers colons des paroisses du Missisquoi étaient d'origine allemande et non hollandaise », Noyes, JNO. P., « L'Allemand ou le Hollandais dans le comté de Missisquoi », dans la revue *Germaniques: Ahnengalerie*, janvier 2010, Vol. 10, No 1, p. 29-42.

⁷⁶ Courriel du 5 août 2011 de Monsieur Claude Kaufholtz-Couture, président de l'AFOGQ.

4.3.3.2- Le patrimoine de Potton

L'Association du patrimoine de Potton a réalisé un travail remarquable d'inventaire et de documentation des richesses patrimoniales du Canton. La liste des publications de l'APP est impressionnante. Ce travail d'inventaire a donné lieu aussi aux suggestions de routes et circuits patrimoniaux. : *Cyclo-route du patrimoine*, *Une promenade au Village, Potton, un canton à découvrir*, sont autant d'invitations à parcourir les routes du Canton et du Village et à en redécouvrir l'histoire. Il faut poursuivre la diffusion de ces documents de qualité.

Le Canton de Potton a aussi la chance d'être traversé d'est en ouest par le ***Chemin des Cantons***, une route touristique officielle développée par TCE dans le but de mettre en valeur le patrimoine de la région, et signalisée par le ministère des Transports. Les touristes qui découvrent la région par ce circuit doivent inmanquablement passer devant la Place Mason. Un panneau d'information touristique incluant notamment une carte du Canton et un distributeur de cartes et des circuits pourrait contribuer à ce que les touristes s'arrêtent et décident à visiter davantage le village et le Canton.

L'Association du patrimoine de Potton a réalisé deux documents⁷⁷ qui proposent des visites dans le village de Mansonville et pour l'ensemble du Canton; ces documents devraient être mieux diffusés. De tels panneaux d'information touristique installés dans quelques endroits clés du Canton (des haltes routières par exemple) auraient le même effet.

La chapelle ukrainienne et le monastère russe orthodoxe⁷⁸ devraient être cités par la Municipalité du Canton de Potton à titre de bâtiments historiques et d'intérêt patrimonial.

Plus localement, les circuits patrimoniaux développés par l'Association du patrimoine de Potton devraient être mieux diffusés. Ces circuits pourraient aussi être offerts avec guide-accompagnateur soit par l'APP ou par une entreprise.

4.3.3.3- Les sites archéologiques

Trois sites archéologiques situés dans le territoire du Canton de Potton sont indiqués dans le Schéma d'aménagement de la MRC Memphrémagog : l'*Indian Rock*, le *Site Jones*, et le *Vase du lac Memphrémagog*. Cette information et le nom de ces sites ont été fournis à la MRC par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Nous avons tenté d'obtenir plus d'information de la part du MCCCF pour connaître l'intérêt archéologique de ces sites et des artefacts qui y ont été trouvés, et la période de l'histoire à laquelle ils correspondent. La réponse qui nous a été transmise s'est résumé à une liste d'archéologues(!).

⁷⁷ APP, *Une promenade au village, Mansonville, A walking tour*, document non daté, 9 pages, et *Un canton à découvrir, Potton, Yours to discover*, non daté, 13 pages.

⁷⁸ Le monastère russe orthodoxe a fait l'objet de plusieurs citations touristiques dont: Saguès, C., et N. De Grandmont, *Le Québec par l'autre bout de la lorgnette, Guide des lieux à découvrir*, PUL, 1997, 313 pages; pages 218 et 219.

Nous savons que la pierre indienne de Potton a soulevé un débat. Les pétroglyphes qui y sont inscrits sont interprétés de différentes façons. Certains y ont vu la relation d'une expédition d'amérindiens sur le village de Vernon au Vermont en 1755⁷⁹. D'autres y devinent des caractères semblables à l'Ogham irlandais datant du 14^{ème} siècle, un alphabet utilisé par les Celtes⁸⁰. En l'absence de position clairement exprimé par le MCCCCF, c'est la « version celte » qui prévaut, et cette interprétation ne manque assurément pas d'intérêt touristique.

La description du Canton de Potton dans le Guide touristique des Cantons-de-l'Est reprend cette version :

« La renommée de Vale Perkins, du nom de son bâtisseur Samuel Perkins, s'explique en raison d'une pierre plate sur laquelle on peut lire des pétroglyphes (écritures gravées sur la pierre) qui pourraient s'interpréter à partir de l'Ogham, une écriture celtique ancienne. Il existe de nombreux pétroglyphes et cairns ou monticules de pierre dont certains ont été datés à environ 2 000 ans avant aujourd'hui. »⁸¹

La même interprétation est reprise dans la bande audio du Chemin des Cantons⁸².

L'Association du patrimoine de Potton a consacré une publication sur la pierre indienne où cette interprétation est suggérée. Enfin la revue *Géo Plein Air* a publié un article éloquent sur le site de la pierre indienne.⁸³

Quant au Site Jones, la présence de pierres taillées témoignerait d'une très ancienne occupation du territoire par des constructeurs de pierre. La datation au radiocarbone de vestiges (charbon de bois et piquet) trouvés sur le site du « moulin » aurait permis de les dater autour de l'an 1500 de notre ère, ce qui révélait l'époque de la construction du moulin⁸⁴.

Ces sites sont sur des terrains privés et ne peuvent être visités sans l'accord des propriétaires. Il pourrait être opportun de reproduire les inscriptions de la pierre indienne par un moulage et de conserver quelques reproductions dans le musée de la maison Reilly, au bureau d'accueil touristique ou dans la grange ronde.

⁷⁹ The Brome County Historical Society, Along the Old Roads, Lore and Legend of Brome County, Knowlton, 1965, 104 pages. Voir en particulier la description de la pierre indienne et du chemin de portage entre la Missisquoi et le lac Memphrémagog aux pages 17, 18 et 19.

⁸⁰ Leduc, Gérard, « *Et si Jacques Cartier n'avait pas été le premier européen à s'établir au Québec* », Le Devoir, Montréal, 23 juillet 2008.

⁸¹ TCE, Cantons-de-l'Est, Guide touristique officiel 2011-2012, 208 pages; p. 50.

⁸² TCE, Le Chemin des Cantons, deux siècles d'histoire grandeur nature, (document sonore accompagnant le visiteur), trois CD; voir le CD 2, page 13 *Étape Canton de Potton (Mansonville)*.

⁸³ « *Potton, L'énigme des pierres* », article repris dans 100 Escapades nature, Géo Plein Air, Montréal 2008, 239 pages; pages 52 et 53.

⁸⁴ Leduc, G., op. cit.

4.3.3.4- Le Chemin des Cantons

Le Canton de Potton a la chance d'être sur le parcours du Chemin des Cantons, une route touristique développée et commercialisée par TCE et reconnue par le ministère du Tourisme du Québec. Cette route a pour but de mettre en valeur le patrimoine architectural, historique et paysager de la région. Un guide audio a été développé afin de permettre aux touristes de s'imprégner de l'histoire des lieux tout en parcourant la route.

L'itinéraire du Chemin des Cantons dans Potton emprunte les chemins Cooledge, du Lac, Vale Perkins, et Missisquoi. Le guide audio fait mention des splendeurs panoramiques du paysage de Potton, de ses premiers habitants, loyalistes et défricheurs américains, des écoles qui ont été construites avant les églises, de la « pierre plate » de Vale Perkins, du magasin Jewett, du village de Mansonville et de son patrimoine bâti, de la grange ronde, de la Place Manson, des 20 origines nationales diverses de sa population et du Festival multiculturel de Potton. La qualité de la séquence audio portant sur Potton pourrait être utilisée comme trame sonore à un diaporama sur le Canton qui pourrait être présenté au bureau d'accueil touristique ou lors d'événements comme le Festival multiculturel de Potton⁸⁵. Cette présentation serait une belle continuité avec Le Chemin des Cantons, une autre façon de l'animer et de faire en sorte aussi que la population locale entende ce qu'on dit d'elle dans ce document et constate toute la portée et les retombées potentielles du Chemin des Cantons.

Une étude⁸⁶ de l'achalandage du Chemin des Cantons révèle que la provenance de la clientèle est différente de celle des Cantons-de-l'Est en ce qu'elle provient de plus loin, donc une clientèle plus susceptible de générer des nuitées. 67% des répondants en étaient à leur première visite dans la région; 11% ont affirmé que le Chemin des Cantons a fait en sorte de prolonger leur séjour.

Il y aurait lieu d'établir un plan de signalisation touristique du Canton de Potton en s'arrimant sur le parcours du Chemin des Cantons, et de disposer également d'infrastructures d'accueil sur le parcours emprunté par ces visiteurs : haltes routières avec tables de pique-nique, avec panneau d'information touristique, toilette sèche, points de vue, etc.

⁸⁵ Une demande a été adressée à cet effet à TCE le 9 juin 2011. La durée de cette séquence audio est de 5 minutes.

⁸⁶ (TCE), Chemin des Cantons, Portrait des impacts 2007-2011, Résultats du sondage clientèle 2010, Rapport final, mars 2011, 32 pages.

4.3.3.5- La qualité du village et la vitalité de la vie villageoise

Un programme d'aide à la rénovation résidentielle et à la réfection des devantures commerciales du périmètre urbain de Mansonville sera instauré en 2011. Cette mesure aidera à revitaliser le village de Mansonville. Il faut « mettre en scène » les entrées et l'ensemble du village par des mesures visant l'alignement et la hauteur des édifices, leurs revêtements, l'affichage commercial, l'éclairage, la circulation des piétons et des véhicules motorisés, la disposition et l'aménagement des stationnements, la signalisation des attraits et services, etc. Une attention particulière doit être accordée à la mise en valeur des édifices patrimoniaux.

Le plan de circulation piétonnière devrait inclure le parc linéaire en rive de la rivière Missisquoi Nord afin de former une boucle et mieux intégrer le parc au cœur villageois. Ce circuit devrait être réalisé comme un parcours sans obstacles et aménagé de façon à agrémenter la circulation des piétons en installant des bancs publics à certains endroits cibles, par exemple près de la Maison Reilly ou en face de la grange ronde (voir une suggestion plus bas⁸⁷). On notera l'étroitesse de la rue principale, ce qui cause des engorgements de circulation. La rue, excluant les trottoirs, n'a que 9,14 mètres de largeur (30 pieds). Selon les normes usuelles, une rue où l'on recherche une vitesse de circulation de 30km/h et une vitesse maximale de 50 km/h devrait avoir au minimum 10,4 mètres de largeur en disposant de stationnements des deux côtés (de 2,1 à 2,3 m) et de 2 voies de circulation (de 3,1 à 3,3 m)⁸⁸. Il y aurait lieu ici d'interdire le stationnement sur une portion de la rue principale, côté ouest, pour éviter la congestion et faciliter la sortie sécuritaire des véhicules de la cour à bois de la quincaillerie Giroux. En contrepartie, les stationnements disponibles hors rue devraient être mieux indiqués. Une partie de l'espace libéré pourrait être occupé par des terrasses de restaurants selon le modèle de l'« espace partagé ».⁸⁹



Certaines traversées de piétons devraient être balisées sur la chaussée : en face de la Place Manson, de la quincaillerie Giroux, de la grange ronde et de la Caisse populaire.

L'entrée du village devrait aussi être bien marquée par l'aménagement d'une « porte d'entrée » avec rétrécissement de la chaussée, panneau de bienvenue, aménagement paysager et mobilier urbain, le tout visant à indiquer aux conducteurs que la route change de fonction, qu'ils entrent en milieu villageois et qu'ils doivent ralentir¹. Les traversées piétonnières marquées au sol contribueront à ce rappel.

Un comité de travail a été formé concernant le marché public du samedi à la Place Manson. Il va de soi que ce marché doit être consolidé par l'augmentation du nombre de kiosques et de marchands. La Place Manson ayant une capacité d'accueil limitée, il est envisagé de déplacer ce marché sur le site de la grange ronde (voir la section portant sur la grange ronde).

⁸⁷ Certaines municipalités de Nouvelle Angleterre utilisent ce type de banc public commercialisé par la firme Country Casual, Teak Garden Furnishing.

⁸⁸ Vélo Québec et Transports Québec, Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, Guide technique, Montréal, 2009, 168 pages; page 90.

⁸⁹ Urbanité, Hiver 2011, Revue de l'Ordre des urbanistes du Québec et de l'Institut canadien des urbanistes, Dossier : La rue,

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 3 : Soutenir la vitalité de notre communauté
<p>3.3- Stimuler la fierté de notre communauté à l'égard de ses origines, de son histoire, et de son patrimoine</p>	<p>3.3.1- L'origine multinationale de la communauté de Potton</p> <p>Présenter dans le cadre d'une exposition à la Maison Reilly le résultat des recherches généalogiques réalisées par des citoyens de afin de faire connaître « les familles pionnières » du Canton de Potton.</p> <p>Dans le cadre du Festival multiculturel de Potton, célébrer les fondateurs du Canton, permettant de faire le lien avec l'histoire, le patrimoine bâti, la gastronomie du territoire, etc.</p> <p>Réaliser une exposition sur la République du Vermont (1777-1791) et une autre sur l'ascendance allemande de nombre de familles québécoises, notamment via les mercenaires allemands restés au Québec après la guerre d'indépendance des États-Unis.</p> <p>3.3.2- Le patrimoine de Potton</p> <p>Soutenir la diffusion des brochures et des documents réalisés par l'APP qui décrivent le patrimoine naturel et bâti de Potton.</p> <p>Réactualiser, publiciser et rendre disponibles les itinéraires de visite du village et du Canton réalisés par l'APP en complément avec le Chemin des Cantons.</p> <p>Mieux identifier et documenter les bâtiments patrimoniaux afin de favoriser la promenade dans le village.</p> <p>Disposer de guides accompagnateurs pour mieux présenter les circuits patrimoniaux.</p> <p>Citer la chapelle ukrainienne et le monastère russe orthodoxe à titre de bâtiments historiques et d'intérêt patrimonial.</p> <p>3.3.3- Les sites archéologiques</p> <p>Négocier l'accès aux sites archéologiques qui sont situés sur des terrains privés.</p> <p>Créer des reproductions de la pierre indienne de Vale Perkins pour en disposer à l'hôtel de ville, au Bureau d'accueil touristique, dans l'exposition prévue à la grange ronde.</p> <p>3.3.4- Le Chemin des Cantons</p> <p>Profiter du passage du Chemin des Cantons sur le territoire de Potton pour arrimer l'accueil, l'information et la signalisation touristiques de Potton.</p> <p>Aménager des haltes routières aux entrées sur le territoire de Potton du Chemin des Cantons (points de vue, stationnement, tables de pique-nique, toilettes sèches, et panneaux d'informations touristiques).</p> <p>Réaliser un diaporama en utilisant l'extrait de la bande sonore du Chemin des Cantons présentant le Canton de Potton et le diffuser au BIT et lors de divers événements.</p> <p>Faire en sorte que les événements communautaires de Potton (tout principalement le Festival multiculturel de Potton et les Samedis de Potton) soient intégrés dans la programmation des activités d'animation du Chemin des Cantons et dans les publications du CLD.</p>

3.3.5- La qualité du village et la vitalité de la vie villageoise

Consolider le cœur de Mansonville, y concentrer les activités et les services. Faire en sorte que Mansonville devienne un village attractif pour les adeptes des activités de plein air, pour les visiteurs qui empruntent le Chemin des Cantons, et pour pouvoir absorber les retombées potentielles du réinvestissement potentiel dans la Station Owl's Head.

Faire en sorte que le programme d'aide à la rénovation résidentielle et à la réfection des devantures commerciales du périmètre urbain de Mansonville contribue à « mettre en scène » les entrées et l'ensemble du village par des mesures visant l'alignement et la hauteur des édifices, leurs revêtements, l'affichage commercial, l'éclairage, la circulation des piétons et des véhicules motorisés, la signalisation des attraits et services, etc.

Créer des « portes d'entrée » au village de Mansonville, notamment par la route 243 afin de bien marquer l'entrée de la route dans un milieu villageois et diminuer la vitesse des véhicules : portique, rétrécissement de la chaussée, panneau de bienvenue, aménagement paysager, etc.

Consolider la vocation de la Place Manson : installer plus de bancs (en direction de la rotonde), des tables de pique-nique et un abreuvoir, favoriser l'émergence de commerces typiques autour de la Place Manson, encourager la mise en valeur les bâtiments, etc.

Consolider et animer le marché public, et éventuellement le déplacer sur le site de la grange ronde si le nombre d'exposants s'accroît au-delà de la capacité de la Place Manson.

Compléter les « Samedis de Potton » par des prestations musicales en soirée à la Place Manson.

Aménager le terrain vacant en face de la Place Manson de manière à mieux l'intégrer à cette place centrale : installation de bancs publics et de bacs avec arbustes afin de cacher la vue sur la cour à bois.

Aménager des stationnements en retrait du noyau villageois, et bien signaler leur disponibilité afin d'inciter les visiteurs à s'arrêter dans le village.

Installer des bancs publics le long du parcours piétonnier villageois, notamment près de la maison Reilly et de la grange ronde.

Interdire le stationnement du côté ouest sur une portion de la rue principale, en face de la quincaillerie Giroux, afin d'éviter la congestion et faciliter la sortie sécuritaire des véhicules de la cour à bois; aménager et signaler la traversée des piétons.

Faire de l'école qui se libérera un incubateur d'entreprises communautaires et touristiques : auberge de jeunesse, musée local, café bistro du village, salles de réunions, ateliers de cuisine, d'informatique, d'exercices physiques et de relaxation, etc.

4.3.4- Mettre en valeur les « mystères de Potton » dans un esprit ludique

La MRC de Memphrémagog a bien tenté de mettre en valeur « Memphré », le monstre du lac Memphrémagog⁹⁰. Récemment, la Monnaie royale du Canada a émis une pièce de monnaie à l'effigie du « monstre ». Un village comme Saint-Élie-de-Claxton profite amplement de la notoriété du conteur Fred Pellerin qui raconte les histoires rocambolesques de ses habitants. Une municipalité du Saguenay a bien intronisé un roi conformément à l'appellation du « Royaume du Saguenay ». La municipalité de Hérouxville a connu une notoriété instantanée en adoptant un code de vie provocateur, une initiative qui n'aurait été rien d'autre qu'une blague⁹¹.

Le territoire du Canton de Potton recèle un certain nombre de mystères ou de faits inusités qui pourraient être exploités sur le plan touristique : la pierre indienne ou celte, les cairns, les pierres de taille d'un ancien moulin près de Vale Perkins, les traces de la présence celte, la loge maçonnique au sommet du mont Owl's Head, la tradition maçonnique de Mansonville, l'« esprit » de Potton Springs, le super-canon de M. Bull, la grotte du Lac Memphrémagog où se seraient réfugiés les Roger Rangers après leur expédition punitive au village abénaquis d'Odanak, le monstre du lac (Memphré), un affrontement avec des Patriotes en 1838, etc..

Une initiative que nous soumettons est de faire des liens entre la présence de vestiges qu'on croit d'origine celte et la multiplication des « menhirs » sur le territoire de Potton comme en témoignent les photos ci-jointes.

Une proposition a été faite au *Centre Ken Jones* de mettre en œuvre une activité de financement qui pourrait contribuer à la notoriété du Canton de Potton : la vente de sachets de « graines de menhir du Canton de Potton ». Cette initiative de « *fun raising* » pourrait s'avérer financièrement avantageuse pour le Centre et constituer une activité de « production » pour ses bénéficiaires. Le Centre pourrait vendre des lots de sachets à d'autres organismes de la région pour leurs activités de financement. Nous pensons en particulier à la *Fondation du sport adapté* qui organise depuis 17 ans les activités de ski alpin pour les personnes handicapées à la Station Owl's Head. Des sous-produits pourraient être imaginés (carte de localisation des menhirs de Potton, géocaching, etc.). Le dépliant de présentation des sachets pourrait aussi être réédité annuellement avec le concours de créateurs locaux.



⁹⁰ Voir : <http://www.youtube.com/watch?v=UT5ZeY9r-tk>

⁹¹ Perrault, Laura-Julie, « Hérouxville quatre ans plus tard, Un coup monté? », dans *La Presse*, Montréal, le 26 mai 2011.

Un certain nombre de caches localisées dans le territoire de Potton sont identifiées dans le répertoire de *geocaching.com*. De par les commentaires inscrits dans le répertoire de chacun des sites, on comprend l'intérêt touristique de cette activité de découverte⁹². Il faudrait s'assurer que tous nos sites touristiques y soient représentés et inviter les adeptes de cette activité à tous les visiter.

La Loge maçonnique située au sommet du mont Owl's Head constitue un attrait par sa singularité. Le *CyberMagazine Patrimoine des Cantons* la décrit comme étant unique au monde :

« Des francs maçons de très loin et de partout grimpent sur le mont Owl's Head en juin, chaque année, depuis près de 150 ans. Lors d'une cérémonie enveloppée du plus grand secret, ils initient de nouveaux membres à leurs rites mystérieux. Au sommet de la montagne se trouve une formation rocheuse naturelle connue sous le nom de *World's Only Natural Masonic Lodge Room* (...). »

Les livres de recettes publiées dans le Canton de Potton ne manquent pas d'humour; l'un d'eux présente quelques « recettes divertissantes » dont une dinde farcie aux grains de maïs (*Popcorn Turkey Dressing*), un *gâteau au poulet* (« si le gâteau lève, quittez le village »), et un *ragoût d'éléphant*. Ne pourrions-nous pas développer des recettes drôles tout en étant bonnes et faisant référence aux éléments de notre terroir? Pourquoi ne pas se donner une image d'un « *Canton agro-alimenteur* »?

Dans le même esprit, nous pourrions développer des liens avec le *Festival du DocuMenteurs* de l'Abitibi-Témiscamingue afin de représenter certains de leurs *DocuMenteurs*⁹³.

On notera enfin que le Camping Carrefour des campeurs organise une fin de semaine par année le « *Chemin de peurs* », un parcours dans les bois, à la nuit tombée, et animé par des comédiens bénévoles qui font vivre une expérience terrible aux participants. Cet événement qui a lieu depuis près de 10 ans est connu à l'extérieur du Canton de Potton. Nous y avons participé le 19 août 2011 et nous avons constaté combien l'organisation de l'événement et les mises en scène qui pimentent le « *Chemin de peurs* » sont remarquables. C'est là une activité très originale qui mérite une meilleure couverture médiatique.

⁹² Merci en particulier à *H2O de Mer* pour plus de 20 caches qui font découvrir les paysages et les attraits du Canton de Potton.

⁹³ <http://www.documenteur.com>. Des contacts ont été établis avec madame Jennifer Filteau, coordonnatrice, *Festival du DocuMenteur de l'Abitibi-Témiscamingue*.

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 3 : Soutenir la vitalité de notre communauté
<p>3.5- Mettre en valeur « les mystères de Potton » dans un esprit ludique</p>	<p>Vendre des sachets de graines de menhir de Potton au profit des activités des bénéficiaires du Centre Ken Jones et de la Fondation des sports adaptés de l'Estrie qui organise les activités de ski pour les personnes handicapées à la Station Owl's Head.</p> <p>Créer divers sous produits liés aux menhirs de Potton (les sachets, le dépliant d'information, la carte de localisation des menhirs de Potton, un tour guidé via le geocaching⁹⁴, les jeunes pousses de menhir en pot, réaliser un documenteur, etc.).</p> <p>Identifier tous les sites mystérieux et originaux de Potton dans le réseau de geocaching⁹⁵.</p> <p>Demander aux écrivains et artistes de Potton de rédiger un nouveau pamphlet d'information à chaque année : renouvellement du produit et possibilité de créer une compilation des textes : le « Druide officiel » des menhirs de Potton.</p> <p>Créer un événement annuel pendant lequel on dévoilera les nouveautés et on fera état de la germination des graines de menhir de Potton.</p> <p>Créer une gastronomie locale complètement loufoque (un Canton agro-alimenteur).</p> <p>Développer des liens avec le <i>Festival du DocuMenteur de l'Abitibi-Témiscamingue</i> afin de représenter certains de leurs DocuMenteurs.</p> <p>Aménager un sentier de randonnée vers la loge maçonnique du sommet du mont Owl's Head.</p> <p>Publiciser le <i>Chemin de peurs</i> du camping du Carrefour des campeurs.</p> <p>Créer une exposition sur les recherches de l'ingénieur Gerald Bull au <i>Space Research Center</i> de Highwater : utiliser les nombreuses vidéos de reportages télévisés, les publications de l'ingénieur, les dessins réalisés par M. Otto Ellmauer des engins et des canons, etc.</p>

⁹⁴ « *Quand les touristes jouent à la chasse au trésor* », Réseau de veille en tourisme, UQAM, 13 avril 2006.

⁹⁵ Un certain nombre de sites de Potton sont déjà indexés dans le répertoire de *geocaching.com*. Merci en particulier à *H2O de Mer* pour plus de 20 caches qui font découvrir les paysages du Canton de Potton. De par les commentaires inscrits dans le répertoire de chacun des sites, on comprend l'intérêt touristique de cette activité de découverte.

Orientation 4: Accompagner le développement des sites à haut potentiel

4.4.1- Favoriser une transition harmonieuse à la Station Owl's Head

La Station du Mont Owl's Head offre un produit 4 saisons (ski et golf) et les services de location d'équipement, d'hébergement et de restauration. Sans contredit elle est le principal actif touristique du Canton de Potton et son rayonnement dépasse largement les limites régionales. En fait Owl's Head est l'une des quelques stations de stature internationale qui participent aux efforts de promotion hors Québec avec le ministère du Tourisme du Québec (les autres étant notamment Tremblant, St-Sauveur, Bromont, Sutton, Ste-Anne, et Le Massif). La Station est aussi propriétaire d'une piste d'atterrissage qui n'est pas exploitée.

Le centre de ski offre 45 pistes, de divers niveaux de difficulté, sur un dénivelé de 540 mètres. Le panorama est spectaculaire du sommet de cette montagne isolée avec ses vues sur le lac Memphrémagog et les montagnes environnantes dont le massif des Monts Sutton. La station de ski vise le créneau familial et fait des promotions avantageuses pour les jours de semaine (les mardis à 15\$). La station s'est aussi spécialisée dans le créneau du ski adapté pour les personnes handicapées. En 2009-2010, *Owl's Head Development* se voyait décerner la mention de « *National ski area of the Year* » par la *Fondation des sports adaptés*. Le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada a participé au lancement du *Festival Sans limite* organisé par cette Fondation à la Station Owl's Head le 24 janvier 2011.

Le terrain de golf compte 18 trous et sa réputation est enviable. Le bâtiment du Club house est remarquable.

L'hébergement n'est cependant pas à la hauteur de l'expérience ski ou golf, ou avec la qualité du site. Les unités de l'*Hôtel-Appartement Owl's Head* ont besoin d'une mise à niveau et le service de restauration n'est pas offert dans le même bâtiment. Les invités doivent donc se rendre au Club House l'été ou au centre de ski l'hiver pour se restaurer. La qualité de la restauration offerte est de bon niveau mais ce déplacement saisonnier de la salle à manger ne contribue pas à créer une habitude pour les résidents et les villégiateurs de Potton à s'y rendre pour une « sortie au restaurant ». De même le bâtiment du centre de ski peut apparaître sympathique pour le créneau familial mais n'est pas à la hauteur des prétentions et du potentiel de rayonnement international de la Station.

Monsieur Korman nous a fait part d'un projet de remise à niveau du chalet de ski. Ce projet comporterait un agrandissement et un ascenseur qui permettrait aux personnes handicapées d'accéder au niveau de la cafétéria. Divers projets ont aussi été avancés pour l'agrandissement du golf, la construction d'une auberge en bordure du golf. Un plan d'ensemble daterait des années 1990. Un changement de garde est attendu au niveau de la propriété et de l'exploitation de cette station dont le potentiel de développement est très grand considérant la beauté du site en rive du lac.

Un développement axé sur le tourisme de santé, un spa de montagne utilisant l'eau de source par exemple, pourrait offrir un produit original, 4 saisons, et s'appuyant, comme activités complémentaires, sur le ski, le golf et la randonnée. Il serait possible également d'offrir des expériences de camping haut de gamme « au sommet » comme il s'en développe en Europe⁹⁶ : forfaits comprenant l'hébergement dans une tente sur plateforme toute équipée, repas gastronomiques et

⁹⁶ Voir par exemple : geo-lodge.com.

activités. Le succès des tentes Huttopia installées dans les parcs provinciaux par la Sépaq peut aussi servir d'inspiration pour ce type de projet. La présence des remonte-pentes est ici un avantage pour transporter équipements, bagages et le personnel de service. Parmi les activités qui pourraient être offertes au sommet du mont Owl's Head, on peut imaginer l'observation des étoiles avec des astronomes, la présentation de la loge maçonnique et l'histoire des francs-maçons de Potton, des séances de massothérapie, etc.

On notera cependant que pendant cette période d'attente, la Station Jay Peak ne cesse de consolider son potentiel attractif : outre le ski et le golf, on dispose d'un spa, d'une patinoire, d'unités d'hébergement en auberge ou en condo; une piscine ludique et un hôtel de 130 suites et centre de conférence sont en construction.

4.4.2- Soutenir le développement des autres sites à haut potentiel attractif

Le projet de développement du site de **Potton Springs** recèle un potentiel attractif; il s'agit du site de l'ancien Hôtel Potton Springs construit en 1875 pour mettre en valeur les vertus thérapeutiques de la source d'eau sulfureuse. Le *Centre Poorna-Jnana Yoga* de Montréal en a fait l'acquisition et veut y implanter un lieu de méditation, de spiritualité, de yoga, de soins palliatifs et de soins corporels par la lithothérapie. La source d'eau sulfureuse, la rivière Miissisquoi Nord et le massif montagneux qui bordent le terrain créent une ambiance toute particulière d'intimité et de sérénité. Cet OBNL est ouvert à toute pratique religieuse et à toute personne qui veut s'imprégner de cet environnement spirituel et de détente. De façon général, on peut avancer que les prémisses à l'aménagement de ce site sont tout à fait conformes aux orientations que nous avons retenues : les activités douces et de détente, le tourisme de santé, l'intégration dans le milieu naturel, etc. Le concept d'aménagement du lieu n'est pas encore tout à fait arrêté et bute notamment sur les limites imposées par le schéma d'aménagement de la MRC et le zonage municipal qui doit s'y conformer.

Malgré que ce site ait accueilli un hôtel de trois étages, comportant de nombreuses chambres comme en témoignent les photos d'archives, et que cet établissement ait été desservi par un chemin de fer pour répondre à l'achalandage de l'époque, il a été désigné par la MRC à vocation *résidentielle-villégiature* où un maximum de 10 unités d'hébergement est permis par bâtiment. Ce maximum pourrait atteindre 20 unités si la zone était située dans une station touristique⁹⁷. Le Plan de zonage de la Municipalité du Canton de Potton est conséquent avec le Schéma de la MRC : le site est dans la zone RV-10 où des services hôteliers limités sont permis, soit des auberges d'un maximum de 10 chambres⁹⁸. Toute modification à ces dispositions limitant le nombre d'unités d'hébergement sur ce site devra être examiné à la lumière du plan d'affaires que devrait disposer le promoteur.

L'attrait des sentiers de randonnée dans le **massif des montagnes vertes et de la Vallée Ruiter** pourrait aussi inciter un promoteur installer dans ce secteur des tentes toute équipée de type Huttopia ou Geo-lodge sinon à y construire un établissement d'hébergement, une auberge de montagne.

⁹⁷ MRC Memphrémagog, Schéma d'aménagement 2009 : voir la carte des affectations du territoire et le document aux pages 7.6 et 7.7.

⁹⁸ Municipalité du Canton de Potton, Règlement de zonage # 2001-291, mis à jour de novembre 2010.

Stratégies de développement touristique du Canton de Pottton	Actions à entreprendre / Orientation 4 : Accompagner le développement des sites à haut potentiel
<p>4.1- Favoriser une transition harmonieuse à la Station Owl's Head</p>	<p>Accompagner le propriétaire de la Station Owl's Head dans le processus de changement de garde : il s'agit d'un site de grand potentiel de développement qui pourra influencer de façon durable le développement de la Municipalité du Canton de Pottton.</p> <p>Favoriser un projet de développement de qualité et basé notamment sur le tourisme de santé pour y créer un spa de destination en montagne.</p> <p>Évaluer la faisabilité d'offrir une expérience de séjour au sommet de la montagne comprenant l'hébergement (tentes équipées), les repas et un ensemble d'activités de découverte et de détente.</p> <p>Considérant qu'une partie du terrain prévu pour l'agrandissement du golf est situé en milieu humide, évaluer l'opportunité d'y réaliser un sentier sans obstacles pour y découvrir la faune et la flore.</p>
<p>4.2- Soutenir le développement des autres sites à fort potentiel attractif</p>	<p>Évaluer l'opportunité de modifier le schéma d'aménagement de la MRC et le règlement de zonage de la Municipalité afin de permettre la construction d'un plus grand nombre d'unités d'habitation sur le site de l'ancien hôtel Pottton Springs, sur la base du plan d'affaires des promoteurs.</p> <p>Évaluer les emplacements potentiels pour implanter un établissement d'hébergement original (tentes Huttopia ou Géolodge, gîte ou une auberge de montagne) dans le secteur de la Vallée Ruitier.</p>

Orientation 5 : Améliorer la gouvernance touristique et la convergence des partenaires

Un de nos constats en regard des entreprises qui œuvrent dans le domaine du tourisme à Potton est le manque de réseautage et d'esprit d'équipe. Chacun travaille indépendamment. Il est vrai que les temps sont difficiles pour les entreprises qui offrent par exemple des services d'hébergement ou de restauration. Mais que la situation économique soit bonne ou mauvaise, le réseautage reste une façon de travailler incontournable dans l'industrie touristique. Il est vrai également que les entreprises sont sollicitées de toutes parts et qu'elles doivent toujours déboursier pour obtenir le moindre service.

Le type de gouvernance que nous avons au Québec dans le domaine du tourisme n'est pas étranger à cette situation. La multiplication des organismes qui interviennent dans le développement, l'information et la promotion touristiques a été identifiée comme un irritant à la bonne gestion de la destination du Québec par le Comité Performance de l'industrie touristique du Québec⁹⁹ :

« Le management du tourisme au Québec doit être revu en profondeur afin de développer un nouveau modèle unifié et imputable en fonction d'actions qui seront mesurables. Un plan d'affaires sera proposé aux partenaires concernés afin de susciter leur adhésion d'ici les Assises du tourisme 2012. Le comité suggère un plan identifiant les étapes à franchir, les aspects financiers, légaux et organisationnels pour implanter de nouveaux modèles de management du tourisme québécois. Certaines prémisses seront prises en compte : une approche intégrant toute la chaîne de production touristique et une révision du modèle d'affaires des associations et organisations basée sur la complémentarité et l'efficacité. Un fondement juridique serait accordé à ce nouveau modèle en le dotant d'une loi sur le partenariat. »

L'industrie touristique du Québec est conviée à discuter des recommandations de ce Comité. La revue électronique *TourismExpress* a créé un forum de discussion et voici un extrait d'un commentaire anonyme :

« Si on fait la liste des entités qui se mêlent de faire de la promotion, qui requièrent des budgets gouvernementaux à tout niveau de pallier, le résultat est consternant. Honni soit ceux qui osent parler, suggérer, dire tout haut, qu'il y a du gaspillage, de l'inefficacité et plus, car ce serait d'avouer que certaines décisions ont débouché sur des échecs. »

Voyons sommairement le rôle des principaux intervenants touristiques au Québec et plus particulièrement dans la région.

Depuis nombre d'années, le ministère du Tourisme du Québec travaille étroitement avec **les associations touristiques régionales (ATR)** afin de diffuser l'information touristique, de faire la promotion, et de soutenir le développement du produit. Ces ATR sont des OBNL qui représentent les partenaires de l'industrie touristique de leur région. Les membres de l'industrie sont invités à en être membres, à payer leur cotisation, et à participer aux efforts de promotion, etc. Ce sont les ATR qui reçoivent le produit de la taxe sur l'hébergement afin de financer la promotion touristique de la région; ce sont elles aussi qui éditent les guides touristiques régionaux. Déjà on considère qu'il y a trop d'ATR au Québec (environ une par région administrative), alors se pose la question de la vocation des **centres locaux de développement** et des offices de tourisme municipaux dans le domaine du tourisme.

Nous avons déjà signalé la collaboration remarquable qui existe dans les Cantons-de-l'Est entre l'ATR et les CLD, notamment pour la définition des enjeux stratégiques, les plans de développement et le réseau d'information touristique, etc. Contrairement à ce qui se fait généralement dans les autres régions, TCE n'exploite pas de centre d'information touristique : ce sont les CLD qui les administrent. Certaines pratiques administratives contribuent toutefois à la confusion des rôles et irritent les petites entreprises.

⁹⁹ Comité performance de l'industrie touristique, *Faire des choix pour une industrie touristique performante*, Rapport déposé à la ministre du Tourisme, Québec, mai 2011, 57 pages.

Présentement, un petit établissement d'hébergement est dans l'obligation de déboursier des frais de l'ordre de 250\$ pour le maintien de sa classification par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ). Sa cotisation annuelle à l'Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est est de 250\$. Le CLD de Memphrémagog lui demandera pour sa part 175\$ pour son forfait promotionnel, pour assurer sa présence dans les différents documents d'information touristique. Divers autres partenariats promotionnels lui seront proposés¹⁰⁰.

Le dédoublement des cotisations pour des fins similaires, surtout entre l'ATR et le CLD, est un irritant et une source de confusion. Le petit entrepreneur ne sait plus qui fait quoi. Seulement deux entreprises touristiques de Potton ont participé à la promotion touristique 2010-2011 du CLD Memphrémagog : le Camping carrefour des campeurs et la Station Owl's Head¹⁰¹. L'Association du patrimoine de Potton a pris l'initiative de s'y inscrire au coût de 160\$ (ce qui représente près de sept cotisations annuelles de membres individuels à l'association). La brochure ne fait pas mention du Festival multiculturel de Potton, ni des Samedis de Potton, ni du Festival de Musique et des Arts de Owl's Head dans la liste des événements. Le constat est sensiblement le même pour l'édition de 2011-2012 de la brochure du CLD.

Le CLD est une instance publique relevant des autorités municipales de la MRC. Pourquoi devrait-il se comporter comme une association touristique et requérir une cotisation de « ses membres » et se lancer dans des opérations de promotion? Sans doute, à la base juge-t-on que l'association touristique régionale n'est pas assez présente sur le territoire couvert par le CLD. Il est vrai que l'ATR fait de la promotion en-dehors de la région pour y faire venir des touristes et que le CLD diffuse l'information à une échelle plus locale. Mais ceci étant dit, ne serait-il pas normal que le CLD n'intervienne que dans des actions qui profitent à l'ensemble des entreprises locales et non seulement pour ses « membres »? Un exemple, si un établissement patrimonial comme *L'Aubergine* venait à fermer ses portes, ce serait désolant et la perte d'un actif remarquable. Mais pour l'instant, le CLD ne diffuse pas d'information sur cet établissement parce qu'il n'a pas acquitté sa cotisation. Le Canton de Potton a vu plusieurs établissements touristiques disparaître au cours des dernières années.

Considérant les cotisations requises du CLD et de l'ATR et la confusion des rôles que cela engendre, les partenaires institutionnels se retrouvent dans une situation contradictoire lorsqu'ils incitent les entreprises à travailler en réseau. Ce n'est que par une démarche désintéressée auprès des entreprises touristiques que l'on pourra les inciter à ne pas travailler seul, à partager la même vision, le même projet, à « raconter la même histoire », à faire en sorte que chacune des entreprises touristiques soit un multiplicateur, un « Bureau d'accueil touristique ».

Les CLD¹⁰² devraient diffuser l'information touristique sur la base de l'ensemble des entreprises touristiques présentes sur le territoire sans conditionner cette tâche à une cotisation, comme certains d'entre eux le font. On peut concevoir qu'un CLD puisse participer à des efforts de promotion particuliers avec des entreprises touristiques importantes de sa région. Ce sont des cas d'espèce. Si la promotion touristique avec les membres devient la norme, on peut se demander si l'organisme public ne se transforme pas en chambre de commerce. Ces remarques ne doivent pas être personnalisées : beaucoup de CLD interviennent dans le domaine de la promotion touristique, parfois à l'instigation même des élus locaux. Ceci étant dit, et considérant les modes de gestion qui ont cours et la gouvernance touristique harmonieuse qui prévaut dans la région des Cantons-de-l'Est et qui est souvent citée en exemple, ne pourrait-on pas innover encore et concevoir une cotisation conjointe CLD/ATR?

Sur le plan local, la municipalité devrait désigner une personne dont l'une des tâches serait d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de développement touristique, la présence de la municipalité dans les forums régionaux (ATR, CLD, sentiers, voies cyclables, etc.), et pour assurer la veille touristique quant à la fréquentation de la page touristique du site web de la municipalité, et le suivi des appels téléphoniques de nature touristique ou des communications via la page

¹⁰⁰ Pour être membre de Bienvenue Cyclistes : 141\$/an. Pour être membre des Amis du Chemin des Cantons : 195\$ à 150\$ /an. Pour participer au partenariat promotionnel avec Owl's Head : 900\$/an, etc.

¹⁰¹ *Memphrémagog, L'éveil des sens*, Guide touristique 2010-2011, 82 pages.

¹⁰² Extrait du site Web du regroupement des CLD : « *Les centres locaux de développement (CLD) supportent et conseillent les entrepreneurs de partout au Québec dans la réalisation de leurs projets d'affaires. Ils accompagnent les entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur entreprise, de sa naissance jusqu'à sa relève en passant par ses étapes de croissance.* »

touristique du site Web de la municipalité. Toutes ces tâches pourraient se faire tout au long de l'année. Le site web devrait présenter toutes les ressources touristiques (les attraits et les établissements enregistrés à la CITQ) du milieu et permettre une interaction avec les internautes.

La gouvernance touristique, vue sous l'angle du développement durable, doit aussi impliquer la population locale sans que les projets de développement touristique peuvent être désincarnés ou artificiels. La population locale doit participer non seulement au débat mais aussi aux projets, être impliquée et en tirer profit par des emplois et une revalorisation. Le rapport du CED recommandait de « *Créer un programme privilège pour les résidents* »¹⁰³ notamment pour éviter d'éventuelles frictions entre la population locale et les touristes.

Quant aux entreprises, le rapport du CED recommandait notamment les mesures suivantes :

- « *Appuyer la formation du personnel d'accueil à la connaissance des attraits de la région* » et
- « *Fédérer les efforts des petits propriétaires et profiter de la synergie.* »¹⁰⁴

Stratégies de développement touristique du Canton de Pottou	Actions à entreprendre / Orientation 5 : Améliorer la gouvernance touristique et la convergence des partenaires
5.1- Préciser le rôle des instances régionales et locales	<p>Convaincre le CLD de diffuser gratuitement l'information de toutes les entreprises touristiques du territoire</p> <p>Le CLD doit assurer une veille de l'offre touristique et de l'état des entreprises touristiques sur son territoire et favoriser le réseautage des entreprises, notamment en organisant des « tournées de familiarisation » par lesquelles les entrepreneurs et leurs employés de première ligne apprennent à connaître l'offre de leurs collègues.</p>
5.2- Favoriser la convergence des partenaires	<p>S'assurer de la participation des citoyens dans l'élaboration des orientations de développement touristique et dans l'élaboration des projets.</p> <p>Inciter les entreprises touristiques du Canton de Pottou à devenir membres de l'Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est.</p> <p>Innover dans la gouvernance touristique régionale en concevant une cotisation conjointe ATR/CLD pour des fins promotionnelles.</p> <p>Inciter les entreprises touristiques à se réseauter, à jouer un rôle multiplicateur, à « se considérer comme un Bureau d'accueil touristique », et à participer aux activités de réseautage : tournées de familiarisation, présentation des nouveautés saisonnières.</p> <p>Désigner un représentant de la Municipalité afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de développement touristique, la présence de la Municipalité dans les forums régionaux (ATR, CLD, sentiers, voies cyclables, etc.), et pour assurer la veille touristique.</p>

¹⁰³ CED, op. cit., page 4-24.

¹⁰⁴ Idem, page 4-52.

Orientation 6: Bâtir la notoriété du Canton de Potton

4.6.1- Se doter d'outils pour établir la notoriété du Canton de Potton : logo et signature touristique

Malgré le fait que le Canton de Potton ait obtenu ses lettres patentes en 1797, son nom reste peu connu hors de la région immédiate. On connaît bien sûr le mont Owl's Head et le lac Memphrémagog. On connaît aussi Mansonville. Mais Potton n'a évidemment pas la notoriété de Sutton par exemple. Dans ce dernier cas, il est vrai que la montagne et la municipalité portent le même nom.

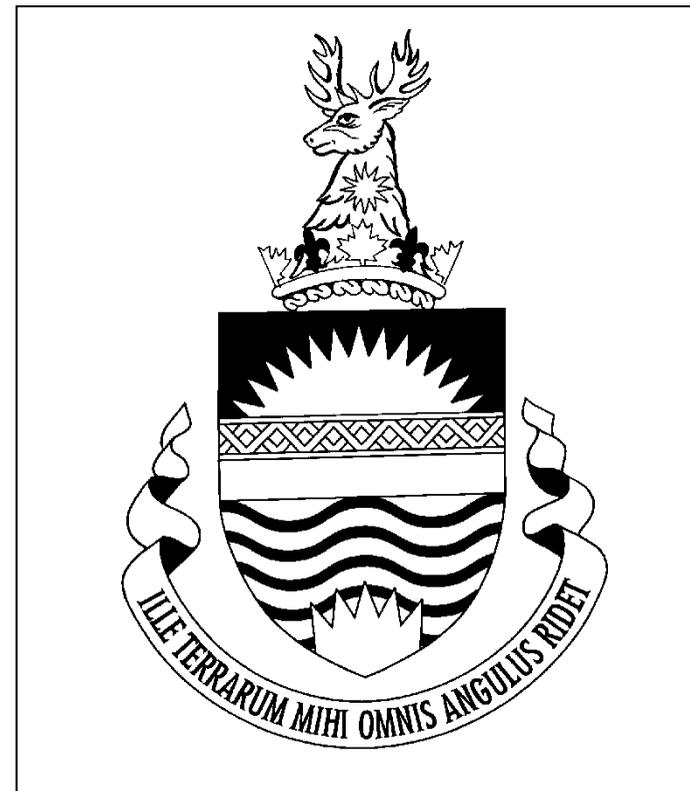
En fait, on confond Potton et Mansonville depuis le développement du village au XIXe siècle¹. Et cette confusion perdure encore aujourd'hui :

- Postes Canada ne retient que le nom de Mansonville pour la zone postale; plusieurs inscrivent Mansonville sur leur adresse postale même s'ils résident en-dehors du village;
- Dans le guide touristique officiel de la région, Tourisme Cantons-de-l'Est présente le territoire de Potton à la lettre M, sous le titre **MANSONVILLE** (*Canton de Potton*);
- Le site de Tourisme Québec présente les établissements d'hébergement touristique sous le nom de Potton;
- Plusieurs sites web qui annoncent des résidences de tourisme regroupent les offres sous les noms de Mansonville ou de Potton; pour avoir une vue d'ensemble, le consommateur devra faire deux recherches.

Les armoiries de la municipalité du Canton de Potton constituent une signature institutionnelle qu'on appose sur les documents officiels, non un logo ou une marque. Sur certains panneaux de la Vallée Missisquoi Nord, on a imprimé les armoiries sans indiquer le nom de la Municipalité du Canton de Potton, ce qui ne contribue pas à la notoriété du nom.

L'inscription au bas des armoiries « *Ce coin de terre me sourit plus que tous les autres* », reste une devise institutionnelle.





La signature du Canton de Potton n'est pas claire lorsqu'on n'utilise que les armoiries.

La beauté du problème c'est encore que le nom de Potton soit si peu connu. Toute sa notoriété est à construire.

Les éléments à faire valoir dans le développement de la notoriété du Canton de Potton :

- Le Canton de Potton est une municipalité où les citoyens issus de différentes origines nationales vivent en harmonie et respect, sont fiers de leurs origines et de leur patrimoine naturel et bâti.
- Une municipalité officiellement bilingue;
- Le développement touristique de Potton s'appuie sur les racines historiques du territoire et de ses habitants, sur leurs valeurs favorisant le développement durable et l'ouverture à tous.
- Une offre touristique qui depuis le milieu du XIXe siècle s'identifie avec le mont Owl's Head et l'image du hibou.
- La nature, les montagnes, les lacs : des paysages encore préservés;
- Le calme et la quiétude.

Les moyens suggérés sont la conception d'un nouveau logo qui sera utilisé dans les interventions de communication et d'une signature promotionnelle, des interventions auprès de partenaires institutionnels afin que tous utilisent le nom du Canton de Potton, et une stratégie de mise en marché de l'offre touristique modeste et ciblée.

4.6.2- Adopter une stratégie de mise en marché modeste et ciblée

Une stratégie de mise en marché de l'offre touristique du Canton de Potton se doit d'être modeste, ciblée, originale et compter sur l'effet multiplicateur des moyens utilisés. Elle doit en outre se faire en partenariat avec les attractions majeures, en l'occurrence la Station Owl's Head.

La Station Owl's Head organise deux opérations publicitaires par année l'une pour l'hiver et le ski et l'autre pour l'été et le golf. Des publicités apparaissent dans certains médias, on distribue un pamphlet publicitaire et on participe à des salons de vacances notamment aux États-Unis. La Station offre aux entreprises touristiques un partenariat pour participer à ces opérations de mise en marché. La contribution demandée aux entreprises était jusqu'à tout récemment de 500\$ par saison ou 900\$ pour l'année¹⁰⁵. Aucune entreprise touristique de Potton n'a répondu à cette offre de partenariat au cours de la saison hivernale 2010-2011. Les seuls hébergements qui étaient proposés dans le pamphlet étaient ceux de la Station elle-même, et des établissements situés à l'extérieur de Potton, dont un restaurant-auberge situé à North Troy, Vermont. Cette année, la Station Owl's Head a décidé de simplifier sa gestion, elle n'offre que l'option de partenariat à l'année au coût de 900\$.

Considérant l'ensemble de la réflexion engagée dans la conception de ce plan de développement touristique, le plan de mise en marché de la vocation touristique du Canton de Potton peut s'appuyer sur la vision de l'offre touristique et les orientations de mise en marché suivantes :

¹⁰⁵ Les entreprises touristiques peuvent aussi présenter leurs dépliants dans les réceptacles du chalet de ski ou au club de golf au coût de 50\$.

La vision de notre offre touristique :

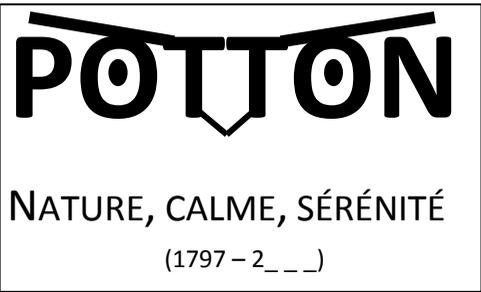
« Le Canton de Potton, une destination calme et reposante, riche de ses paysages majestueux, de son patrimoine et de sa population, fière de ses origines diverses et particulièrement accueillante, qui vous invite à partager les activités de plein air qu’offrent nos montagnes et nos plans d’eau. »

Les orientations de mise en marché :

- Investir dans les efforts de promotion modestement et en proportion avec la croissance et l’amélioration progressive du produit offert.
- S’associer aux efforts de mise en marché de la Station Owl’s Head pour consolider la destination ski et golf et en assurer des retombées auprès des entreprises locales.
- Se positionner comme une destination verte, un havre de paix et « un camp de base » pour les activités de randonnées en montagne, été comme hiver, en kayak, et en vélo.
- Valoriser l’offre touristique du Canton de Potton auprès des résidents et villégiateurs du Canton, de leurs parents et amis¹⁰⁶, et des municipalités voisines, y compris nos voisins américains.
- Viser la clientèle des excursionnistes des zones urbaines dans un périmètre de 150 km de Mansonville, et celle des touristes séjournant à Magog-Orford, Granby-Bromont, Sutton et Lac Brome, dans une stratégie de prolongement de leur séjour¹⁰⁷.
- Viser des niches apparemment moins « payantes » mais aussi moins sollicitées : outre les parents et amis, les personnes handicapées, le réseau de l’économie sociale (organisation de séances de travail des membres des conseils d’administration), les communautés ethniques des centres urbains en lien avec les origines nationales diverses de la population de Potton, etc.
- Faire en sorte que toutes les interventions d’information et de promotion dirigent la clientèle vers le site Web de la municipalité (« *drive-to-Web* »).
- Diffuser des invitations à visiter le Canton, aux parents et amis par le biais de cartes postales, dans la langue de la personne qu’on invite, en puisant dans les photographies anciennes et récentes recensées par l’Association du patrimoine de Potton.
- Favoriser une stratégie de communication de relations de presse par des envois d’invitations en concertation avec l’ATR, viser les médias des communautés ethniques de Montréal, d’Ottawa et de Toronto pour lesquelles la population locale de Potton fera écho.

¹⁰⁶ La moitié des voyages au Québec ont pour but de visiter des parents et des amis. Ce marché est souvent considéré comme « une fatalité » pour les établissements touristiques et est peu considéré dans les efforts de mise en marché. Voir : Levasseur, Maïthé, [Connaître et amadouer les touristes en visite chez des parents et amis](#), Réseau de veille en tourisme, UQAM.

¹⁰⁷ Le rapport du CED proposait de développer « une approche de marketing basée sur la richesse de l’expérience dans des distances et des temps limités (concept de « zone isochrone ». (...) Organiser la promotion et l’information touristique en mettant en évidence les divers attraits qui se trouvent à 30 ou 45 minutes de route peut inciter les gens à visiter ces lieux et à enrichir leur expérience. (...) Il est à noter que cette approche ne doit pas reposer sur les limites administratives des régions, ni sur des cercles concentriques. Elle doit être basée sur le temps de trajet réel, en fonction des accès routiers. » (page 4-46)

Stratégies de développement touristique du Canton de Potton	Actions à entreprendre / Orientation 6 : Bâtir la notoriété du Canton de Potton
<p>POTTON : Une notoriété à construire :</p> <p>Le nom, l'image, la signature touristique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le logo de la ville doit insister sur le nom qui doit être imposé : POTTON. • Le logo doit aussi être simple et original, autant que possible en faisant un « clin d'œil » à une icône régionale. Retenons ici le nom de la montagne qui est identifié au hibou depuis le milieu du XIXe siècle. La symétrie des lettres, les deux O séparés par les deux T permettent de dessiner les yeux du hibou, les barres horizontales des T pour les sourcils et les barres verticales pour le bec. • La signature touristique doit refléter ce que nous avons à offrir, ce que le visiteur y trouvera. C'est la promesse. Une signature qui reflète aussi ce que nous voulons comme développement touristique. Pour des raisons pratiques, une signature qui se lit aussi bien en français qu'en anglais. • Par exemple : <div data-bbox="602 516 1357 808" style="border: 1px solid black; padding: 10px; display: flex; align-items: center;"> <div style="text-align: center; flex: 1;">  </div> <div style="margin-left: 20px;"> <p>← Le logo</p> <p>← La signature</p> </div> </div> <p>La signature est une adaptation du vers « <i>Luxe, calme et volupté</i> », du poème <i>L'invitation au voyage</i> de Charles Baudelaire. Cette séquence est souvent utilisée pour décrire un endroit de luxe. Elle est ici adaptée à la « promesse » de Potton, tout en gardant sensiblement la même sonorité et le même rythme : Potton offre donc de grandioses paysages naturels, un endroit calme et paisible, où les activités permettent une communication avec la nature, le ressourcement, la spiritualité, la sérénité. Ces mots s'écrivent sensiblement de la même façon en Anglais : (<i>nature, calm, serenity</i>), de telle sorte qu'un unilingue anglophone en saisira tout le sens sans effort. La référence à l'année de fondation du Canton de Potton donne de la profondeur à la promesse; l'absence d'année de fin lui donne de la perspective (cela évite aussi d'insérer un « depuis » ou « since »...).</p> <p>Autres mesures à prendre :</p> <p>Demander à Postes Canada de remplacer la désignation de la zone postale de Mansonville par Potton, et inviter les entreprises et les citoyens à indiquer le Canton de Potton dans leur adresse postale;</p> <p>Demander à Tourisme Cantons-de-l'Est de présenter l'offre touristique du Canton sous le nom de Potton.</p> <p>Mettre en place un ensemble de mesures modestes de mise en marché en collaboration avec les entrepreneurs locaux et les instances régionales.</p> <p>Émettre un communiqué de presse au début de la saison estivale pour souligner les événements à venir : les Samedis de Potton avec le marché public, le marché aux puces, et les prestations musicales, le Festival multiculturel de Potton, le Festival de musique et des arts de Owl's Head, etc.</p>

5- Les priorités et le plan d'action

Chacune des mesures et des actions identifiées dans le cadre de notre démarche sont énumérées et numérotées à la fin du document.

De l'ensemble de cette énumération, nous dégageons les priorités qui sont présentées dans les pages suivantes par ordre chronologique de leur mise en œuvre souhaitée.

À chacune des mesures associées à ces priorités, nous identifions un ou les organismes responsables de leur réalisation et un échéancier. Celui-ci peut être fixé :

- = à très court terme (2012);
- = à court terme (2013-2016);
- = à moyen terme (2017-2021); ou
- = à long terme (2022 et +).

La réalisation de ces projets peut aussi donner lieu à la célébration de certains événements qui ont marqué l'histoire du Canton de Potton. Le tableau ci-contre indique par exemple les anniversaires qui pourraient être célébrés au cours des prochaines années. L'Annexe 4 présente de façon schématique l'histoire du Canton de Potton et peut constituer une source d'événements à commémorer.

Rappel de la vision de l'offre touristique du Canton de Potton :

« Le Canton de Potton, une destination calme et reposante, riche de ses paysages majestueux, de son patrimoine et de sa population fière de ses origines diverses et particulièrement accueillante, et qui vous invite à partager les activités de plein air qu'offrent ses montagnes et ses plans d'eau. »

		Événements à souligner
Très court terme	2012	Centenaire de l'arrivée des Bénédictins à St-Benoît-du-Lac; 215e anniversaire des Lettres patentes du Canton de Potton; 220e anniversaire de l'arpentage du Canton de Potton;
	2013	
Court terme	2014	50e anniversaire de la création de la Station Owl's Head; 225e anniversaire de l'établissement de M. Austin à Vale Perkins
	2015	160e de la création de la Municipalité du Canton de Potton
	2016	
Moyen terme	2017	160e de l'inauguration de la loge maçonnique Owl's Head; 220e des Lettres patentes du Canton de Potton; 225e de l'arpentage du Canton de Potton;
	2018	
	2019	230e de l'arrivée de M. Austin à Vale Perkins
	2020	
	2021	
Long terme	2022	225e des Lettres patentes du Canton de Potton; 230e de l'arpentage du Canton de Potton;
	2023	
	2024	
	2025	
	2026	
	2027	230e des Lettres patentes du Canton de Potton
	2028	
	2029	
	2030	175e de la création de la Municipalité du Canton de Potton
	2031	
2032	175e de l'inauguration de la loge maçonnique Owl's Head	
2033		
2034		
2035		
2036		
2037		
2038		
2039	250e de l'arrivée de M. Austin à Vale Perkins	
2040		

Priorités	Responsabilité et échéancier	Numéros des mesures
1) Consulter les partenaires touristiques et la population du Canton de Potton afin de bonifier ce plan de développement touristique et s'assurer que tous en partagent la vision, les objectifs et les orientations.	Responsabilité : la Municipalité Échéance : automne 2011 (+ mises à jour annuelles)	28, 149 (voir la liste à la fin du document)
2) Se doter d'outils et de moyens pour établir la notoriété du Canton de Potton : a. Adopter un logo distinctif et une signature touristique; b. Faire connaître nos orientations et nos engagements (voir la vision de notre offre touristique et les mesures pertinentes); c. Identifier un responsable local de la mise en œuvre du plan de développement touristique d. Adopter une stratégie de mise en marché modeste et ciblée.	Responsabilité : la Municipalité Échéance : 2012 Échéance : 2013/2016 Échéance : 2012 Échéance : 2013/2016	154 à 157 25, 27, 32, 49, 65, 68, 72-74, 80-81 153 50, 53, 82-92, 118-119, 158-167
3) Réaliser « le Chemin des pèlerins » , en concertation avec les municipalités d'Austin, de Bolton-Est, le CLD et TCE, et profiter du centenaire de l'arrivée des pères bénédictins à Saint-Benoit-du-lac (en 1912) afin de lancer ce projet de circuit piétonnier sur les routes rurales de la région.	Responsabilité : la Municipalité (avec Austin et Bolton Est) Échéance : 2012 (centenaire de l'arrivée des Bénédictins)	42 et 43
4) Mettre en œuvre l'ensemble des mesures d'accueil des excursionnistes et des randonneurs incluant la consolidation des sentiers et des parcours, l'aménagement de stationnements, de débarcadères et de haltes, et la représentation de la Municipalité dans les comités de développement et de commercialisation de ces réseaux : a. Faire en sorte que la Cyclo-route Potton soit incluse dans la nouvelle édition de la carte vélo de TCE (2012-2014), compléter la signalisation routière de la Cyclo-route et rééditer le dépliant de 1995; b. Participer au Comité des sentiers de randonnée des Montagnes vertes avec l'ATR et le CLD Brome-Missisquoi et à la Table de concertation Vélo de TCE et s'assurer que l'offre corresponde aux attentes de la clientèle. c. En accord avec Vélo Québec, créer le concept de « Municipalité bienvenue cyclistes » et faire connaître l'adhésion de la Municipalité à cette bannière et les engagements qu'elle aura pris en conséquence; d. Relier la Cyclo-route Potton aux tronçons de la Route verte , au nord en assurant la continuité des parcours identifiés par VMN, à l'ouest par le chemin Missisquoi et à l'est en faisant revivre un bateau passeur entre Knowlton Landing et Georgeville; e. Multiplier les points d'accès aux plans d'eau et d'arrêts aux sites panoramiques pour en faire autant de haltes et de parcs municipaux.	Responsabilité : la Municipalité Échéance : 2012 Municipalité et TCE : 2011 Échéance : 2012 En continu, à compter de 2012 Municipalité : 2013/2016 Municipalité et VMN : 2017/2021 En continu, à compter de 2013	22, 23, 24, 30, 31, 46, 47, 51 12, 14, 15, 13, 29 à 31, 33, 34, 36-39, 57 25 16-21, 26 23, 24, 44-49, 58, 59, 117
5) Compléter le sentier en rive de la Rivière Missisquoi Nord, du Parc André-Gagnon jusqu'au pont du chemin Vale Perkins, et l'intégrer dans une boucle piétonnière avec le village , éviter tout obstacle afin que le sentier puisse servir de piste de portage pour les kayaks et pour qu'il soit accessible aux personnes handicapées.	Municipalité : 2013/2016	35, 45, 67, 69, 72

Priorités	Responsabilité et échéancier	Numéros des mesures
<p>6) Contribuer au maintien de la qualité des paysages,</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Signer la Charte des paysages estriens; b. Proscrire les plantations d'arbres dans les secteurs panoramiques; c. Encourager l'activité agricole; d. Créer un centre d'interprétation des paysages des Cantons-de-l'Est dans la grange ronde; e. Adopter diverses autres mesures de protection et d'embellissement des paysages. 	<p>Municipalité : 2012 Municipalité : 2012 Municipalité, MAPAQ : En continu Mun. GBMP, MCCCCF : 2017/2021 Divers : 2013, en continu</p>	<p>74 75 1 et 76 100 à 104 77-79</p>
<p>7) Consolider le noyau villageois de Mansonville, afin qu'il puisse mieux accueillir les retombées du développement à venir du mont Owl's Head et du massif des monts Sutton :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Améliorer l'aspect esthétique du village et de la Place Manson; b. Développer les services complémentaires pour faire de Mansonville « le camp de base » des excursions pédestres, à vélo et en kayak (hébergement, restauration, boutiques spécialisées, service de transport); c. Soutenir les projets de mise en valeur et de transformation de la production agro-alimentaire locale; d. Animer le village en consolidant les diverses activités (Festival multiculturel, marché public, Samedis de Potton, relier le village avec le Festival de musique et des arts de Owl's Head, etc.); e. Stimuler la fierté de la communauté de Potton en soulignant son histoire et son patrimoine; 	<p>Municipalité : 2013/2021 Entreprises : 2012/2016 Mun. et entreprises : 2012-16 Municipalité : 2012-2016 Municipalité et APP : 2012/2016</p>	<p>120 à 130 32, 49 2 à 11 5, 7, 94 à 99, 105, 119, 123-125, 6, 54, 106-115,</p>
<p>8) Soutenir les divers projets qui diversifieront l'offre touristique :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Évaluer l'opportunité de créer un site de camping de luxe au sommet du mont Owl's Head; b. Évaluer la faisabilité d'implanter un hôtel boutique et un spa de montagne à Owl's Head; c. Évaluer l'opportunité de modifier le zonage pour permettre un plus grand nombre de chambres dans l'établissement d'hébergement prévu à Potton Springs; d. Évaluer l'opportunité d'implanter un établissement d'hébergement à la base des sentiers de la Vallée Ruiter : camping tout équipé, gîte ou auberge de montagne; e. Favoriser l'implantation d'entreprises touristiques liées au tourisme de santé et de bien être et aux activités de plein-air; f. Créer et soutenir des projets touristiques amusants (vente de sachets de graines de menhir par le Centre Ken Jones, un parcours en <i>geocaching</i> des menhirs de Potton, <i>le Chemin de peurs</i>, etc.). 	<p>CLD et entreprise : 2013/2016 Mun., CLD et entreprise : 2017-21 Municipalité, MRC, au dépôt du plan d'affaires Munic., CLD et entreprise : 2013-16 Munic., CLD et entreprise : 2017-21 Municipalité et org. : 2012/2016</p>	<p>70, 70, 142 145 146 66-68, 55-60, 71 144, 130 à 139</p>
<p>9) Assurer une veille touristique locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Contribuer à la concertation des partenaires touristiques; b. Assurer une veille quant au changement de garde à prévoir à la Station Owl's Head et quant au développement qui pourra y avoir lieu. 	<p>Municipalité, CLD, TCE : en continu Municipalité, CLD, TCE : en continu</p>	<p>147 à 152 141</p>

6- Conclusion

Avoir une vision à long terme n'exclut pas une accumulation de petits succès rapides. Et viser des gains à court terme n'exclut pas de poursuivre simultanément des objectifs à long terme.

Dans le cadre de son plan de développement touristique, la Municipalité du Canton de Potton doit donc se fixer des objectifs à court, moyen et long termes. Il lui faudra travailler sur de nombreux projets tout en gardant une vue d'ensemble.

Ce plan de développement touristique dégage cette vue d'ensemble et identifie les mesures qui permettront à la Municipalité du Canton de Potton d'atteindre ses objectifs.

Un plan de développement touristique ne reste toutefois que du papier s'il n'est pas partagé par la communauté et les partenaires touristiques locaux. C'est pourquoi la prochaine étape visera à valider les orientations suggérées et chacune des mesures proposées. Un moyen de consultation et de bonification d'un tel plan est l'organisation d'un forum de discussion avec les principaux partenaires.

La Municipalité pourra tenir les consultations requises pour bonifier ce plan et le mettre à jour périodiquement.

Liste des mesures et des actions recommandées

Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé

1.1- Valoriser la gastronomie locale et les produits régionaux

- 1- Encourager la production agroalimentaire locale, notamment les productions originales et les petites fermes.
- 2- Inciter les bonnes tables du Canton de Potton et des environs à se regrouper pour faire une promotion commune.
- 3- Voir à la possibilité d'implanter une fromagerie artisanale.
- 4- Disposer d'une cabane à sucre dans le village durant la saison.
- 5- Consolider le marché public local en offrant plus de produits et plus d'heures de commerce et en y ajoutant un caractère festif.
- 6- Recenser les recettes familiales et créer une gastronomie locale.
- 7- Consolider et mettre en valeur le « dîner international » offert dans le cadre du Festival multiculturel de Potton, valoriser les plats traditionnels qui y sont offerts, par exemple en organisant un « concours » (jury présidé par une personnalité des arts de la table, reconnaissance officielle des plats, cession des droits pour l'utilisation des recettes ou pour l'édition d'un livre, etc.).
- 8- Soutenir La Coopérative de solidarité *La Locomotive* (production, commercialisation et transformation des produits agroalimentaires locaux).
- 9- Profiter de la création du label « **CRÉATEURS DE SAVEURS** » mis de l'avant par Tourisme Cantons-de-l'Est, l'UPA et le *Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie* (CIBLE), notamment en inscrivant le marché public de Potton dans la liste des marchés publics des Cantons.
- 10- Évaluer avec les éleveurs l'opportunité de faire reconnaître leur production « *Viandes sélectionnées des Cantons* ».
- 11- Créer un « **CAFÉ DE VILLAGE** » tel que proposé par Tourisme Cantons de l'Est.

1.2- Favoriser les activités douces de plein-air

1.2.1- Les parcours cyclables :

- 12- Faire en sorte que le circuit cyclable du patrimoine de Potton soit identifié dans l'édition 2012-2014 de la Carte vélo de Tourisme Cantons-de-l'Est.
- 13- Qu'un représentant du Canton de Potton participe à la « *Table vélo* » de Tourisme Cantons-de-l'Est.
- 14- Réviser la signalisation de la Cyclo-Route Potton, notamment en la poursuivant sur les chemins Province Hill et Bellevue et en y ajoutant les directions majeures (vers le pont couvert, vers le lac, vers Mansonville, etc.).
- 15- Abaisser la limite de vitesse du chemin Vale Perkins à 70 km/h.
- 16- Aménager des liens sécuritaires vers les circuits cyclables interrégionaux, notamment vers La Route verte. À cette fin se relier aux parcours de promenade désignés par VMN en utilisant l'emprise de l'ancien chemin de fer :
 - De Mansonville, joindre les chemins Peabody et Schoolcraft par un lien entre le chemin Boright et le chemin des Cheminots;
 - De Potton Springs, poursuivre le parcours cyclable jusqu'au chemin East River dans Bolton-Sud;
 - De l'extrémité nord du chemin East River poursuivre jusqu'au chemin Austin, à défaut de quoi, un parcours urbain de type bande cyclable devra être aménagé dans Bolton-Centre;
 - Rejoindre le Parc Terrio puis le chemin de Bolton-Centre par une voie à aménager sur la rive ouest de la rivière Missisquoi Nord ou en bordure ouest de la route 243 (en site propre).
- 17- Compléter le pavage des accotements de la route 243 entre Mansonville et le chemin de la Vallée Missisquoi.

- 18- Créer un axe cyclable est-ouest pour relier la *Cyclo-route Potton* à la *Route verte* à l'ouest de Sutton : en utilisant le chemin de l'Aéroport et en pavant les accotements du chemin de la Vallée Missisquoi vers Glen Sutton, Sutton et le poste frontière de Richford; cet axe permettra aussi de relier de façon plus sécuritaire deux établissements « *Bienvenue cyclistes* ».
- 19- Compléter un parcours cyclable en boucle en construisant un pont vélos/piétons au-dessus de la rivière Missisquoi dans l'axe des chemins Crowel et de la Mine.
- 20- Créer un axe cyclable est-ouest au nord du Canton en faisant revivre le Chemin des Diligences et le bateau passeur (pour piétons et cyclistes) entre Georgeville et Knowlton Landing.
- 21- Faire en sorte que les travaux routiers du ministère des Transports du Québec donnent lieu au pavage des accotements, quelque soit l'emplacement du tronçon routier.
- 22- Aménager des stationnements pour les cyclistes qui se rendront à Potton en automobile.
- 23- Aménager des haltes cyclables le long du parcours dans des endroits paisibles et panoramiques (incluant tableau d'affichage avec carte du réseau, supports à vélo, tables de pique-nique, toilettes de type compolette à certains endroits, etc.)
- 24- Faire en sorte que le mobilier des haltes cyclables comme celui qui pourra être installé dans les parcs ou le long des sentiers de randonnée puisse être conçu et construit localement ou acquis auprès du programme CORCAN / Goodfellow.
- 25- De concert avec Vélo Québec, créer un label « *Municipalité bienvenue cyclistes* » par lequel la Municipalité du Canton de Potton s'engagera à offrir aux cyclistes des parcours sécuritaires et bien signalisés, dotés d'équipements et de services pertinents, et à inciter les établissements d'hébergement à adhérer au label des hébergement « *Bienvenue cyclistes* » et leurs citoyens à être accueillants et respectueux à l'égard des cyclistes.
- 26- Négocier des modalités qui permettraient aux randonneurs de franchir la frontière aux anciens postes frontière comme celui de Leadville. Ces modalités pourraient prendre la forme d'un pré-enregistrement auprès de la police locale et un dédouanement au poste frontière du quai de Newport.
- 27- Qu'une délégation de cyclistes du Canton de Potton participe à la prochaine édition du *Tour du silence* organisé à Magog par le Club La Grande Roue Magog-Orford (l'édition 2011 avait lieu le 18 mai). Cet événement est pour sensibiliser la population à la sécurité des cyclistes.
- 28- Consulter les membres du Club La Grande Roue sur ce plan d'action cyclable du Canton de Potton.

1.2.2- Les sentiers de randonnée :

- 29- Participer au comité de gestion des sentiers de randonnée du Secteur de Sutton / Montagnes-Vertes et positionner ce secteur comme étant le *Secteur du Massif des Montagnes-Vertes* ou le *Secteur Sutton/Potton*.
- 30- S'assurer d'une offre de sentiers, d'aménagements et d'équipements complémentaires répondant aux attentes de la clientèle visée (accès et stationnements, sentiers bien balisés, belvédères, tables de pique-nique, toilettes écologiques, abris, refuges, espaces de camping sauvage, etc.).
- 31- Disposer d'une carte indiquant les sentiers disponibles, les points d'entrée et de sortie, les conditions d'accès et d'utilisation (droits d'accès, code de conduite et d'éthique, etc.).
- 32- Positionner le village de Mansonville comme « le camp de base » des excursions vers le massif des Montagnes-Vertes (disposer de services en conséquence : hébergement (auberge de jeunesse, commerces spécialisés, transports, etc.).
- 33- Assurer la pérennité et la qualité du sentier entre Mansonville et la Vallée Ruitier afin d'atténuer la perception de distance entre « le camp de base » et le réseau de sentiers.
- 34- Mettre en œuvre un plan de sécurité pour l'ensemble des sentiers.
- 35- Poursuivre le sentier en rive de la rivière Missisquoi-Nord jusqu'au village de Mansonville, en faire une boucle continue avec le parcours piétonnier de la rue principale du village afin d'intégrer le sentier à titre de parc municipal, faire en sorte que cette boucle soit sans obstacles et complètement accessible aux personnes handicapées, disposer de bancs publics et de tables à pique-nique, créer de l'animation par des jeux d'eau, fontaines, douches ludiques, par la réactivation d'une roue à aube afin de rappeler la mécanique des moulins, etc.
- 36- Finaliser le sentier du pont couvert et aménager une aire de pique nique en rive.

- 37- Développer des sentiers sur le mont Owl's Head, de la base jusqu'au site de la Loge maçonnique, comprenant l'aménagement des points de vue (belvédères et tables de pique-nique, etc.)
- 38- Voir la possibilité de créer des sentiers d'observation sur les monts Bear et Hawk.
- 39- Baliser la *Long Trail* entre le poste frontière de Highwater et la Vallée Ruiter en se coordonnant avec le *Vermont's Gren Mountain Club*.
- 40- Évaluer la possibilité d'un établissement d'hébergement (tentes toutes équipées, gîte ou auberge de montagne) adossée au massif des Montagnes-Vertes ou à proximité des sentiers de la Vallée Ruiter.
- 41- Voir avec Mountain Coop les possibilités de financement de certains aménagements de sentiers.
- 42- Créer un circuit piétonnier sur route « **Le Chemin des pèlerins** » reliant l'Abbaye de Saint-Benoit-du-Lac, au monastère russe orthodoxe en passant par la chapelle ukrainienne, les églises, cimetières et lieux saints ou sacrés de Potton y compris le site et la nouvelle vocation de Potton Springs et le lieu de rencontre des Francs-Maçons au sommet du mont Owl's Head.
- 43- Souligner le centenaire de l'établissement des Bénédictins à Saint-Benoît-du-Lac, en 2012, pour lancer le **Chemin des pèlerins** en coordination avec les municipalités voisines.

1.2.3- L'activité canot - kayak :

- 44- Créer un sentier cyclable et de portage entre le chemin Austin et le chemin East River en empruntant l'emprise de l'ancienne voie ferrée à l'est de la rivière, entre Bolton-Centre et Bolton-Sud.
- 45- Poursuivre le sentier de randonnée en rive de la rivière Missisquoi-Nord jusqu'à l'ancien moulin de Mansonville pour s'en servir comme chemin de portage.
- 46- Offrir aux randonneurs des équipements facilitant le portage de leurs embarcations (traineaux sur roues) à certains lieux stratégiques, comme le Bureau d'accueil touristique de Mansonville; les randonneurs profiteront alors du parcours sans obstacles du sentier de Mansonville.
- 47- Multiplier les points d'accès aux plans d'eau, les aménager et les équiper : stationnements, signalisation, tables de pique-nique, poubelles, toilettes de type *compolette* à certains débarcadères, etc.
- 48- Agrandir le débarcadère au sud de Mansonville en utilisant le terrain impropre à la construction entre la rivière et la route 243.
- 49- Profiter du point de rupture de la rivière Missisquoi Nord pour positionner le village de Mansonville comme « le camp de base » des excursions en rivière (disposer de services en conséquence : hébergement, commerces spécialisés, location d'embarcation, services de navettes, etc.
- 50- Profiter des panneaux de localisation des débarcadères et accès à l'eau pour y installer des cartes de localisation (à l'endos des panneaux), des feuillets d'information de « *Ce qu'il y a à faire à Potton* », et pour inscrire les numéros de téléphones pour les urgences.
- 51- Ajouter la section entre Mansonville et Glen Sutton sur la carte des Parcours canotables de VMN.
- 52- Mettre en œuvre un plan de sécurité pour l'ensemble de l'activité canot-kayak.
- 53- Lorsque le réseau sera complété, voir avec l'ATR et le CLD, la mise à jour les documents d'information, la diffusion de l'information en fonction de la clientèle cible, et l'organisation d'une activité de relations de presse avec les clubs, les associations sectorielles, et des journalistes spécialisés (Géo Plein-air, etc.) : excursions, visite des lieux, etc.

1.2.4- Les autres activités de plein-air :

- 54- Favoriser une offre d'excursions thématiques sur la géographie, la géomorphologie, la faune, la flore et le patrimoine du territoire.
- 55- Favoriser la création d'un centre d'équitation et créer un réseau de sentiers de randonnées équestres.
- 56- Créer des sentiers de vélo de montagne dans un lieu à déterminer.
- 57- Voir avec la Station Owl's Head la possibilité d'aménager un sentier de randonnée en zone humide sur le terrain adjacent au golf. Ce sentier pourrait être accessible pour les personnes handicapées.
- 58- Favoriser un meilleur accès aux plans d'eau et aux quais de Vale Perkins et de Knowlton Landing, notamment par l'agrandissement des stationnements.

<p>59- Agrandir la plage de Vale Perkins et en aménager d'autres le long de la rivière Missisquoi.</p> <p>60- Offrir des activités hivernales sur le lac Memphrémagog : bateaux à voiles sur patin, planches à neige à voile, pêche sur glace.</p>
<p>1.2.5- Les motoneiges et autres véhicules tout terrain</p> <p>61- Contribuer avec les résidents adeptes de sports motorisés (motoneige, quad et motocross) à trouver les sites où ils pourront pratiquer leurs activités avec le minimum d'impact.</p> <p>62- Ne pas retenir les sports motorisés (motoneige, quad ou motocross) comme des activités à développer sur le plan touristique parce qu'ils ne sont pas en harmonie avec les objectifs poursuivis par le plan de développement touristique et le positionnement du Canton.</p> <p>63- Considérer des sentiers de véhicules hors route (VTT et motoneiges) dans un plan de sécurité des sentiers de randonnée afin de pouvoir porter secours ou d'évacuer des randonneurs. Les adeptes de ces sports pourraient contribuer à la sécurité du public et être mobilisés et formés en conséquence.</p> <p>64- Confier à un club local la responsabilité de l'aménagement de ces sentiers et de la discipline de ses membres.</p>
<p>1.3- S'orienter vers le tourisme de santé</p> <p>65- Célébrer la <i>Journée internationale de la lenteur</i> le 21 juin de chaque année</p> <p>66- Favoriser la création de spas de destination sur le territoire du Canton de Potton.</p> <p>67- Mettre en valeur les rapides et les chutes de la rivière Missisquoi Nord dans le village de Mansonville pour l'implantation d'un spa.</p> <p>68- Favoriser l'implantation d'entreprises liées au tourisme de santé, à la détente, et à la méditation.</p> <p>69- Aménager un kiosque multifonctionnel dans le parc linéaire à proximité des chutes de Mansonville où des séances de massothérapie pourraient être offertes.</p> <p>70- Suggérer la création d'un spa en montagne à la Station Owl's Head.</p> <p>71- Orienter l'exploitation du site de <i>Paintball Survival</i> vers des activités de mise en forme extrêmes incluant diète sévère et privation de confort.</p>
<p>1.4- S'ouvrir au « tourisme pour tous »</p> <p>72- Faire en sorte que les attraits, les équipements, les infrastructures et les établissements touristiques de Potton soient accessibles aux personnes handicapées.</p> <p>73- Positionner le Canton de Potton comme une destination accueillante et adaptée aux personnes handicapées et faire en sorte que ses établissements touristiques soient inscrits dans <i>La Route Accessible</i> de Kéroul.</p>
<p>Orientation 2 : Maintenir la qualité de nos milieux naturels</p>
<p>2.1- Protéger nos paysages et nos points de vue</p> <p>74- Signer la <i>Charte des paysages estriens</i> dans le cadre d'un événement solennel et diffuser les principes de la Charte des paysages estriens parmi la population et les entreprises de la Municipalité.</p> <p>75- Recenser tous les points de vue sur les paysages naturels du territoire du Canton de Potton et réglementer la plantation d'arbres afin de protéger ces panoramas.</p> <p>76- Favoriser l'agriculture et l'implantation de la relève; évaluer la possibilité de créer une fiducie foncière agricole afin de favoriser la relève et la création d'entreprises agricoles innovantes.</p> <p>77- Recréer le tunnel d'arbres le long du chemin du lac.</p> <p>78- Réglementer l'éclairage sur le territoire en s'inspirant de la réglementation mise de l'avant pour la réserve mondiale du ciel étoilé du mont Mégantic.</p> <p>79- Convaincre les entrepreneurs qui disposent de lieux d'entreposage ou de stationnement de machinerie à aménager ces lieux pour en atténuer l'impact visuel, notamment en plantant des arbustes.</p>

2.2- S'inscrire dans la philosophie du développement durable

- 80- S'engager à respecter les principes mis de l'avant par la *Charte de géotourisme* de la *National Geographic Society*.
- 81- Faire valoir la démarche de respect des principes du développement durable dans laquelle s'est engagé la Municipalité du Canton de Potton.

Orientation 3 : Soutenir la vitalité de notre communauté**3.1- Encourager le sens de l'accueil de notre population**

- 82- Disposer d'une liste des activités à faire à Potton pour chacune des saisons. Cette liste pourrait être mise à jour sur le site Web de la municipalité.
- 83- Aménager un kiosque d'information touristique à la Place Manson disposant de cartes et de feuillets d'information à distribution volontaire (sans personnel).
- 84- Profiter des parcs, haltes stationnements d'accès aux sentiers et débarcadères pour aménager de tels kiosques d'information touristique.
- 85- S'assurer de la disponibilité de l'information touristique dans les établissements touristiques du Canton et dans les principaux Bureaux d'information touristique de la MRC et de la région.
- 86- Sensibiliser le personnel des établissements touristiques de Potton sur l'histoire, les attraits et les services touristiques du Canton de Potton.
- 87- Faire en sorte que la page touristique du site web de la Municipalité soit interactive (le touriste peut poser des questions et une personne y répond) et disposer d'un service téléphonique pour compléter les services du Bureau d'accueil touristique. Un employé de la municipalité devrait être mandaté pour en assurer la permanence (4 saisons).
- 88- Profiter de ces demandes d'information pour consigner les attraits demandés et les attentes des touristes.
- 89- Signaler les principaux attraits du Canton de Potton en accord avec les normes du ministère des Transports et de Tourisme Québec.
- 90- Encourager les citoyens à bien accueillir les touristes et excursionnistes et à respecter ceux qui empruntent les routes de la municipalité. (Voir le projet « Municipalité bienvenue cyclistes »).
- 91- Évaluer l'opportunité de déplacer le Bureau d'accueil touristique à proximité de la Place Manson.
- 92- Proposer la candidature du Canton de Potton à l'émission « *La petite séduction* ». (Artistes suggérés : Jim Corcoran ou Bob Walsh)
- 93- Évaluer l'opportunité d'adapter le concept de village d'accueil en visant la clientèle des groupes communautaires et sociaux du Québec et du nord-est des États-Unis.

3.2- Multiplier les lieux et les occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton**3.2.1- Lieux et occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton**

- 94- Les organisateurs des événements culturels et communautaires devraient se coordonner pour éviter la tenue d'événements simultanés et pour réaliser des économies d'échelle dans la programmation et la diffusion de l'information.
- 95- Les artistes et artisans du Canton de Potton devraient disposer d'un lieu facile d'accès et ouvert selon les horaires usuels des commerces pour exposer leurs œuvres.
- 96- Le café bistro que veut réaliser la Coopérative *La Locomotive* pourrait devenir un lieu de diffusion culturelle.
- 97- Faire en sorte que le Bureau d'accueil touristique puisse exposer des œuvres des artisans et artistes de Potton.
- 98- Créer un marché de Noël en concertation avec les municipalités avoisinantes.
- 99- Le marché public du samedi matin devrait offrir aussi des produits artisanaux.

3.2.2- La grange ronde

- 100- Faire de la grange ronde un **centre d'interprétation des paysages des Cantons de l'Est**, expliquant comment le milieu physique et l'occupation humaine les ont façonnés, combien ils sont précieux, et pourquoi et comment il faut les protéger.
- 101- Poursuivre les démarches de recherche de financement du projet de mise en valeur de la grange ronde tout en réalisant progressivement l'exposition qu'on y destine et en l'hébergeant dans un musée temporaire localisé dans l'une des écoles du village.
- 102- Tester l'intérêt du marché scolaire pour l'exposition et la visite de la grange ronde.
- 103- Mieux intégrer la grange ronde dans la boucle piétonnière village/sentier de la Missisquoi-Nord et installer des bancs publics en face de la grange et un passage piétonnier.
- 104- Réaliser un aménagement paysager autour de la grange pour la mettre en valeur.
- 105- Dans la mesure où le marché public du samedi s'installe sur le site de la grange ronde, organiser un service de navette en carriole à cheval vers la Place Manson.

3.3- Stimuler la fierté de notre communauté à l'égard de ses origines, de son histoire, et de son patrimoine**3.3.1- L'origine multinationale de la communauté de Potton**

- 106- Présenter dans le cadre d'une exposition à la Maison Reilly le résultat des recherches généalogiques réalisées par des citoyens afin de faire connaître « les familles pionnières » du Canton de Potton.
- 107- Dans le cadre du Festival multiculturel de Potton, célébrer les fondateurs du Canton, permettant de faire le lien avec l'histoire, le patrimoine bâti, la gastronomie du territoire, etc.
- 108- Réaliser diverses autres expositions par exemple sur la République du Vermont (1777-1791) et sur l'ascendance allemande de nombre de familles québécoises, notamment via les mercenaires allemands restés au Québec après la guerre d'indépendance des États-Unis.

3.3.2- Le patrimoine de Potton

- 109- Soutenir la diffusion des brochures et des documents réalisés par l'APP qui décrivent le patrimoine naturel et bâti de Potton.
- 110- Réactualiser, publiciser et rendre disponibles les itinéraires de visite du village et du Canton réalisés par l'APP en complément avec le Chemin des Cantons.
- 111- Mieux identifier et documenter les bâtiments patrimoniaux afin de favoriser la promenade dans le village.
- 112- Citer la chapelle ukrainienne et le monastère russe orthodoxe à titre de bâtiments historiques et d'intérêt patrimonial.
- 113- Disposer de guides accompagnateurs pour mieux présenter les circuits patrimoniaux.

3.3.3- Les sites archéologiques

- 114- Négocier l'accès aux sites archéologiques qui sont situés sur des terrains privés.
- 115- Créer des reproductions de la pierre indienne de Vale Perkins pour en disposer à l'hôtel de ville, au Bureau d'accueil touristique, dans l'exposition prévue à la grange ronde.

3.3.4- Le Chemin des Cantons

- 116- Profiter du passage du Chemin des Cantons sur le territoire de Potton pour arrimer l'accueil, l'information et la signalisation touristiques de Potton.
- 117- Aménager des haltes routières aux entrées dans Potton du Chemin des Cantons (points de vue, stationnement, tables de pique-nique, toilettes sèches, et panneaux d'informations touristiques).
- 118- Réaliser un diaporama en utilisant l'extrait de la bande sonore du Chemin des Cantons qui décrit le Canton de Potton et le diffuser au BAT et lors de divers événements.
- 119- Faire en sorte que les événements communautaires de Potton (tout principalement le Festival multiculturel et les Samedis de Potton) soient intégrés dans la programmation des activités d'animation du Chemin des Cantons et dans les publications du CLD.

3.3.5- La qualité du village et la vitalité de la vie villageoise

- 120- Consolider le cœur de Mansonville, y concentrer les activités et les services. Faire en sorte que Mansonville devienne un village attractif pour les adeptes des activités de plein air, pour les visiteurs qui empruntent le Chemin des Cantons, et pour pouvoir absorber les retombées potentielles du réinvestissement potentiel dans la Station Owl's Head.
- 121- Faire en sorte que le programme d'aide à la rénovation résidentielle et à la réfection des devantures commerciales du périmètre urbain de Mansonville contribue à « mettre en scène » les entrées et l'ensemble du village par des mesures visant l'alignement et la hauteur des édifices, leurs revêtements, l'affichage commercial, l'éclairage, la circulation des piétons et des véhicules motorisés, la signalisation des attraits et services, etc.
- 122- Créer des « portes d'entrée » au village de Mansonville, notamment par la route 243 afin de bien marquer l'entrée de la route dans un milieu villageois et diminuer la vitesse des véhicules : portique, rétrécissement de la chaussée, panneau de bienvenue, aménagement paysager, etc.
- 123- Consolider la vocation de la Place Manson : installer plus de bancs (en direction de la rotonde), des tables de pique-nique, et un abreuvoir, favoriser l'émergence de commerces typiques autour de la Place Manson, encourager la mise en valeur les bâtiments, etc.
- 124- Consolider et animer le marché public, et éventuellement le déplacer sur le site de la grange ronde si le nombre d'exposants s'accroît au-delà de la capacité de la Place Manson.
- 125- Compléter les « Samedis de Potton » par des prestations musicales en soirée à la Place Manson.
- 126- Aménager le terrain vacant en face de la Place Manson de manière à compléter l'encadrement de cette place centrale : installation de bancs publics et de bacs avec arbustes afin de cacher la vue sur la cour à bois.
- 127- Aménager des stationnements en retrait du noyau villageois, et bien signaler leur disponibilité afin d'inciter les visiteurs à s'arrêter dans le village.
- 128- Installer des bancs publics le long du parcours piétonnier villageois, notamment près de la Maison Reilly et de la grange ronde.
- 129- Interdire le stationnement du côté ouest sur une portion de la rue principale, en face de la quincaillerie, afin d'éviter la congestion et faciliter la sortie sécuritaire des véhicules de la cour à bois, et y aménager une traversée pour piétons.
- 130- Faire de l'école qui se libérera un incubateur d'entreprises communautaires et touristiques : auberge de jeunesse, musée local, café bistro du village, salles de réunions, ateliers de cuisine, d'informatique, d'exercices physiques et de relaxation.

3.4- Mettre en valeur les « mystères de Potton » dans un esprit ludique :

- 131- Vendre des sachets de graines de menhir de Potton au profit des activités des bénéficiaires du Centre Ken Jones et de la Fondation des sports adaptés de l'Estrie qui organise les activités de ski pour les personnes handicapées à la Station Owl's Head.
- 132- Créer divers sous produits liés aux menhirs de Potton (les sachets, le dépliant d'information, la carte de localisation des menhirs de Potton, un tour guidé par geocaching, les jeunes pousses de menhir en pot, un documenteur, etc.).
- 133- Identifier tous les sites mystérieux et originaux de Potton dans le réseau de geocaching.
- 134- Demander aux écrivains et artistes de la scène résidant à Potton de rédiger un nouveau pamphlet d'information à chaque année : renouvellement du produit et possibilité de créer une compilation des textes : le « Druide officiel » des menhirs de Potton.
- 135- Créer un événement annuel pendant lequel on dévoilera les nouveautés et on fera état de la germination des graines de menhir de Potton.
- 136- Créer une gastronomie locale complètement loufoque (un Canton agro-alimenteur).
- 137- Développer des liens avec le *Festival du DocuMenteur de l'Abitibi-Témiscamingue* afin de représenter certains de leurs DocuMenteurs.
- 138- Aménager un sentier de randonnée vers la loge maçonnique du sommet du mont Owl's Head.
- 139- Publiciser le *Chemin de peurs* du camping du Carrefour des campeurs.

140- Créer une exposition sur les recherches de l'ingénieur Gerald Bull au *Space Research Center* de Highwater : utiliser les nombreuses vidéos de reportages télévisés, les publications de l'ingénieur, les dessins réalisés par M. Otto Ellmauer des engins et des canons, etc.

Orientation 4 : Accompagner le développement des sites à haut potentiel

4.1- Favoriser une transition harmonieuse à la Station Owl's Head :

141- Accompagner le propriétaire de la Station Owl's Head dans le processus de changement de garde : il s'agit d'un site de grand potentiel de développement qui pourra influencer de façon durable le développement de la Municipalité du Canton de Potton.

142- Favoriser un projet de développement de qualité et basé notamment sur le tourisme de santé pour y créer un spa de destination en montagne.

143- Évaluer la faisabilité d'offrir une expérience de séjour au sommet de la montagne comprenant l'hébergement, les repas et un ensemble d'activités de découverte et de détente.

144- Considérant qu'une partie du terrain prévu pour l'agrandissement du golf est situé en milieu humide, évaluer l'opportunité d'y réaliser un sentier sans obstacles pour y découvrir la faune et la flore.

4.2- Soutenir le développement des autres sites à haut potentiel attractif

145- Évaluer l'opportunité de modifier le schéma d'aménagement de la MRC et le règlement de zonage de la Municipalité afin de permettre la construction d'un plus grand nombre d'unités d'habitation sur le site de l'ancien hôtel Potton Springs, sur la base du plan d'affaires des promoteurs.

146- Évaluer les emplacements potentiels pour implanter un établissement d'hébergement original (tentes Huttopia ou Géolodge, ou une auberge de montagne) dans le secteur de la Vallée Rüter.

Orientation 5 : Améliorer la gouvernance touristique et la convergence des partenaires

5.1- Préciser le rôle des instances régionales et locales

147- Convaincre le CLD de diffuser gratuitement l'information de toutes les entreprises touristiques du territoire.

148- Le CLD doit assurer une veille de l'offre touristique et de l'état des entreprises touristiques sur son territoire, et favoriser le réseautage des entreprises, notamment en organisant des « tournées de familiarisation » par lesquelles les entrepreneurs et leurs employés de première ligne apprennent à connaître l'offre de leurs collègues.

5.2- Favoriser la convergence des partenaires

149- S'assurer de la participation des citoyens dans l'élaboration des orientations de développement et des projets touristiques.

150- Inciter les entreprises touristiques du Canton de Potton à devenir membres de l'Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est.

151- Innover dans la gouvernance touristique régionale en concevant une cotisation conjointe ATR/CLD pour des fins promotionnelles.

152- Inciter les entreprises touristiques à se réseauter, à jouer un rôle multiplicateur, à « se considérer comme un Bureau d'accueil touristique », et à participer aux activités de réseautage : tournées de familiarisation, présentation des nouveautés saisonnières.

153- Désigner un représentant de la Municipalité afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de développement touristique, la présence de la Municipalité dans les forums régionaux (ATR, CLD, sentiers, voies cyclables, etc.), et pour assurer la veille touristique.

Orientation 6 : Développer la notoriété du Canton de Potton**6.1- Se doter d'outils pour établir la notoriété de Potton : un logo et une signature touristique :**

- 154- Adopter un logo qui insiste sur le nom qui doit être imposé : POTTON. Le logo doit être simple et original, faire allusion à une icône régionale, la montagne qui est identifiée au hibou depuis le milieu du XIXe siècle.
- 155- Adopter une signature touristique qui reflète ce que nous avons à offrir, ce que le visiteur y trouvera, et ce que nous voulons comme développement touristique. Pour des raisons pratiques, une signature qui se lit aussi bien en français qu'en anglais.
- 156- Demander à Postes Canada de remplacer la désignation de la zone postale de Mansonville par Potton, et inviter les entreprises et les citoyens à indiquer le Canton de Potton dans leur adresse postale.
- 157- Demander à Tourisme Cantons-de-l'Est de répertorier l'offre touristique du Canton sous le nom de Potton.

6.2- Adopter une stratégie de mise en marché modeste et ciblée

- 158- Investir dans les efforts de promotion modestement et en proportion avec la croissance et l'amélioration du produit offert.
- 159- S'associer aux efforts de mise en marché de la Station Owl's Head pour consolider la destination ski et golf et en assurer des retombées auprès des entreprises locales.
- 160- Se positionner comme une destination verte, un havre de paix et « un camp de base » pour les activités de randonnées en montagne, été comme hiver, en kayak, et en vélo.
- 161- Valoriser l'offre touristique du Canton de Potton auprès des résidents et villégiateurs du Canton, de leurs parents et amis, et des municipalités voisines, y compris nos voisins américains.
- 162- Viser la clientèle des excursionnistes des zones urbaines dans un périmètre de 150 km de Mansonville, et celle des touristes séjournant à Magog-Orford, Granby-Bromont, Sutton et Lac Brome, dans une stratégie de prolongement de leur séjour.
- 163- Viser des niches apparemment moins « payantes » mais aussi moins sollicitées : outre les parents et amis, les personnes handicapées, le réseau de l'économie sociale (organisation de séances de travail des membres des conseils d'administration), les communautés ethniques des centres urbains en lien avec les origines nationales diverses de la population de Potton, etc.
- 164- Faire en sorte que toutes les interventions d'information et de promotion dirigent la clientèle vers le site Web de la municipalité (« drive-to-Web »).
- 165- Diffuser des invitations à visiter le Canton, aux parents et amis par le biais de cartes postales, dans la langue de la personne qu'on invite, en puisant dans les photographies anciennes et récentes recensées par l'Association du patrimoine de Potton.
- 166- Favoriser une stratégie de communication de relations de presse par des envois d'invitations en concertation avec l'ATR, viser les médias des communautés ethniques de Montréal, d'Ottawa et de Toronto pour lesquelles la population locale de Potton fera écho.
- 167- Émettre un communiqué de presse au début de la saison estivale pour souligner les événements à venir : les Samedis de Potton avec le marché public, le marché aux puces, et les prestations musicales, le Festival multiculturel de Potton, le Festival de musique et des arts de Owl's Head, etc.

ANNEXE 1 : Liste des acronymes

AMPQ	Association des Marchés publics du Québec
APP	Association du patrimoine de Potton inc.
ATR	Association touristique régionale
BAT	Bureau d'accueil touristique
BIT	Bureau d'information touristique
CED	Centre d'excellence des destinations
CIBLE	Conseil de l'industrie bio alimentaire de l'Estrie
CLD	Centre local de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
DEC	Développement économique Canada
GBMP	Groupe bénévole municipal de Potton
IQ	Investissement Québec
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations
MRC	Municipalité régionale de comté
MTO	Ministère du Tourisme du Québec
OMT	Organisation mondiale du tourisme
TCE	Tourisme Cantons-de-l'Est
TQ	Tourisme Québec (autre signature du ministère du Tourisme du Québec)
VHR	Véhicules hors-route
VMN	Vallée Missisquoi Nord, le regroupement des municipalités riveraines à la rivière Missisquoi Nord qui développent en concertation des réseaux de chemins de balade (vélo, randonnées pédestres, kayak)
VTT	Véhicules tout terrain
VVM	Club Vélo Vallée Missisquoi (responsable du parc d'habileté pour les adeptes de vélos de montagne au Parc André-Gagnon à Potton.)

ANNEXE 2.1 : Lettre d'introduction



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE POTTON
MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF POTTON
2, rue Vale Perkins, C.P. 330, Mansonville, Québec J0E 1X0

Mansonville, le 24 janvier 2011

À qui de droit,

La présente est pour vous informer que la Municipalité du Canton de Potton s'est engagée dans la réalisation d'un Plan de développement touristique pour notre territoire.

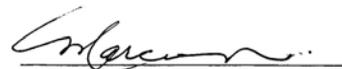
L'objectif de cette démarche est de disposer d'un document de référence qui identifiera les créneaux d'offre touristique et les segments de clientèle que nous devrions viser et qui favorisera la réalisation de projets porteurs et la coordination de nos efforts de promotion. Ultimement cette démarche devrait faciliter le financement des projets qui auront été identifiés et contribuer à redynamiser l'économie locale.

Nous avons confié à Monsieur Michel Trudel le mandat de réaliser ce Plan. Monsieur Trudel a travaillé au Ministère du Tourisme du Québec où il a été Conseiller en développement touristique et Directeur de la Promotion touristique. Il est aussi un résident du Canton de Potton.

Dans le cadre de ce mandat, Monsieur Trudel rencontrera un certain nombre d'entreprises afin de recenser leur vision du développement touristique du Canton et leurs projets. Nous vous invitons à le rencontrer et à discuter librement avec lui. Par l'entente qui le lie à la Municipalité, le consultant s'engage à la confidentialité et à respecter un code d'éthique. Il s'engage à ne divulguer aucune information provenant des entreprises et partenaires qu'il rencontrera sans leur autorisation préalable.

Je vous invite donc à collaborer à notre démarche afin que nous puissions nous doter d'un Plan de développement touristique le plus complet possible et qui représente bien tout notre potentiel de développement.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous prie de recevoir mes meilleures salutations,


Jacques Marcoux, maire,
Municipalité du Canton de Potton

ANNEXE 2.2 : Liste des personnes consultées

- Alain Larouche, directeur, et Marie-France Bourdages, directrice du développement et du service aux membres, ATR Cantons de l'Est
- Jocelyn Jussaume et Nathalie Provencher, commissaires - Secteur tourisme, CLD Memphrémagog
- Sonia Carignan, Ministère du Tourisme
- Hugues Thivierge, urbaniste, et Marie-Claude Lamy, inspectrice, Municipalité du Canton de Potton
- Groupe bénévole municipal de Potton dont Michel Bastien, responsable, Frank Ruiz, Hans Walser, Michael Head, Michel Laflamme
- Vallée Missisquoi Nord, dont Michel Fréchette, Lucie Mager, Mickeal Head, Mme Breton
- Andrée-N. Aloir, Conseillère en développement touristique, CLD Brome-Missisquoi (sentiers de randonnée Sutton/Potton)
- Michel Garneau, Directeur général, Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Marc Panneton, urbaniste, Ministère des Transports du Québec
- Jean-François Pronovost, Vélo Québec
- Philippe Péland, Fédération québécoise de Canot Kayak
- Mélanie Lelièvre, Directrice générale, Corridor appalachien
- Fred Korman, Station Owl's Head
- Nancy Forget, L'Aubergine
- Jacques Thouin, prop, La Chouette, et responsable des Francs Maçons de Mansonville
- Réal Rouillard, Maison Rouillard B&B et Survival Paintball
- Madame et monsieur Knowlton, Knowlton Maplehurst Farm Inc.
- Agnès, Boulangerie Owl's Bread
- Nicole Caron et Philippe Allaire, Restaurant Les Trois Clochers
- Marie-Louise Vallée, La Locomotive, Coopérative de solidarité
- Hans Walser, Édith Smeetsters, Jean-Louis Bertrand, et Michel Laflamme, Association du Patrimoine de Potton
- Karine Chabot, Clinique de Massothérapie de Mansonville
- Gérard Leduc, Environnement Équinoxe, Mansonville

- Murielle Parkes, directrice générale, et les membres du Conseil d'administration du Centre Ken Jones
- Alison Hannan, directrice générale du Centre d'action bénévole de Potton
- Benoit Dallaire, Jean-Claude Bouchard et Léopold Sénécal, Fondation Poorna-Jnana Yoga inc., Potton Springs,
- Roxane Ouellet, escalade Mont Pevee
- Pierre Filion, responsable des sentiers de VHR dans Potton
- Danielle Beaumont, Direction régionale, ministère des Transports du Québec
- Yannick Bahl, Boutique de ski WAX, Mansonville
- Louise Longtin et Jacques Fordham, Camping Carrefour des campeurs
- Vicky Villeneuve, *Conseil de l'industrie bio alimentaire de l'Estrie (CIBLE)*
- Marcel Piuze, Ferme Les Highlands
- Pierre Tournay, Rendez-vous des observateurs du ciel (ROC)
- Damien Lemay, Fédération des Astronomes Amateurs du Québec
- François Turcotte, Canoë & Co, Glen Sutton
- Joan Westland, Wood & Westland, Mansonville
- André Leclerc, Lyne Ménard, Monique Bouchard et Kim Dubois, Kéroul, Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte
- John Haberl, recherches généalogiques sur les familles pionnières du Canton de Potton
- Claude Kaufholtz-Couture, président de l'AFOGQ (Association des familles d'origine germanique du Québec)
- Hilary Head, La Maison Reilly, Mansonville
- Page Williams, organisateur du Owl's Head Festival de musique et d'arts
- Barbara Taylor, Postes Canada, Mansonville
- Jennifer Filteau, coordonnatrice, *Festival du DocuMenteur de l'Abitibi-Témiscamingue*
- Johanne Côté, Tourisme Bois-franc, (pour les villages d'accueil)
- Jacques Hébert, conseiller municipal

ANNEXE 3 : Les définitions

Bureau d'information touristique (BIT) : Situés dans les principales agglomérations du Québec, près des grands axes routiers ou des carrefours stratégiques de circulation des flux touristiques, les bureaux d'information touristique (BIT) doivent fournir une information complète sur la région où ils se trouvent et une information complémentaire sur les régions limitrophes. De plus, ils doivent pouvoir fournir des renseignements sur les régions situées dans les axes de déplacement, sur les pôles métropolitains de destination, notamment Montréal et la capitale nationale, et offrir sur place la collection complète des guides touristiques régionaux. (MTO)

Bureau d'accueil touristique (BAT) : Les bureaux d'accueil touristique (BAT) sont des lieux d'accueil à vocation locale que ce soit à l'échelle d'un quartier, d'une localité ou de municipalités voisines. Les services offerts couvrent principalement le territoire desservi. L'objectif est de retenir la clientèle sur place et, de façon secondaire, dans la région touristique d'appartenance. La documentation offerte aux visiteurs au bureau d'accueil doit comprendre le guide touristique de la région immédiate. (MTO)

Cantons-de-l'Est : Désignation de la région touristique reconnue par le ministère du Tourisme. Les territoires des régions administratives et des régions touristiques du Québec sont généralement identiques, sauf notamment la région touristique des Cantons-de-l'Est qui est plus grande que la région administrative de l'Estrie: elle englobe deux MRC incluses dans la région administrative de la Montérégie (la MRC de La Haute-Yamaska et la MRC Brome-Mississquoi). Inversement, le territoire de la région touristique de la Montérégie est plus petit que celui de sa région administrative par le retrait de ces deux MRC.

Estrie : Désignation de la région administrative reconnue par le gouvernement du Québec.

Dépenses touristiques : Dépenses effectuées par tous les visiteurs. (MTO)

Développement durable : Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. (Rapport Brundtland publié en 1987). Le développement durable intègre obligatoirement, sur un même pied, les dimensions sociale, économique et environnementale. La dimension sociale inclut la satisfaction des besoins essentiels des communautés et l'amélioration de la qualité de vie par l'accès à l'emploi, l'éducation, la santé, le logement et la participation aux processus de prise de décision. La dimension économique implique la gestion optimale des ressources pour satisfaire les besoins des communautés humaines notamment par la responsabilisation des entreprises et des consommateurs au regard des biens et des services qu'ils produisent et utilisent. La dimension environnementale comprend le maintien de la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes.

Plan de développement touristique : Le plan de développement touristique a pour objet de préciser les orientations de développement et les axes d'intervention sur le territoire qui définiront la nature touristique de la destination. Destiné à organiser et structurer l'offre touristique afin de faciliter sa commercialisation et sa prestation aux diverses clientèles, le plan de développement vient préciser les pôles touristiques, les circuits ou routes thématiques ainsi que les produits et les projets d'intervention prioritaires qui s'y rattachent. Le plan de développement est assorti d'un calendrier de réalisation, généralement sur 5 à 10 ans.

Produit d'appel : Produit touristique qui constitue le but principal de déplacement du visiteur et le principal déclencheur d'une expérience touristique.

Produit de soutien : Produit touristique qui complète l'expérience touristique du visiteur.

- Relais d'information touristique :** Les relais d'information touristique constituent un mode alternatif d'accueil et d'information touristique, notamment dans les endroits où l'achalandage est moindre ou lorsqu'il est souhaitable d'offrir une information sommaire aux voyageurs jour et nuit. Ces relais sont des espaces aménagés, sans personnel sur place, offrant aux visiteurs des services minimums et de l'information générale, écrite, cartographique, photographique ou électronique. (MTO/ Politique relative aux lieux d'accueil)
- Tourisme :** L'ensemble des activités déployés par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en-dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour d'autres motifs non liés à une activité rémunérée dans le lieu visitée. (Organisation mondiale du tourisme, 1995)
- Tourisme durable :** (La définition s'inspire beaucoup de celle du développement durable.) « Le développement touristique durable répond aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent tout en ménageant et améliorant les possibilités futures. Il doit se traduire par une gestion de toutes les ressources permettant à la fois de satisfaire les besoins économiques, sociaux et esthétiques et de préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes, la biodiversité et les systèmes de soutien de la vie ». (Organisation mondiale du tourisme).
- Touriste :** Personne qui a fait un voyage d'au moins une nuit, mais d'une durée de moins d'un an, à l'extérieur de sa ville et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé. (MTO)
- Excursionniste :** Personne qui a fait un voyage aller-retour dans la même journée à l'extérieur de sa ville, dont la distance à l'aller est d'au moins 40 kilomètres. (MTO)
- Village d'accueil :** Le village d'accueil est une forme d'hébergement qui s'adresse principalement à la clientèle hors-Québec qui voyage en groupe, laquelle est hébergée pour une ou deux nuits dans des familles, dans le but d'avoir un contact privilégié avec des Québécois(es). (Voir la note #66 dans le texte) (<http://www.villagesdaccueil.com/>)
- Village-relais :** Un village-relais est une municipalité reconnue par le ministère de Transports du Québec qui offre, avec l'aide de ses commerçants, une diversité de services et un lieu d'arrêt agréable et sécuritaire. En plus des services, les villages-relais offrent aux voyageurs des attraits touristiques, culturels et naturels, des aménagements de qualité et un environnement à leur image, donnant ainsi le goût aux visiteurs de prolonger leur séjour. (MTQ). Identifié par un panneau routier, le village-relais offre aux automobilistes, touristes et visiteurs une offre commerciale au moins comparable à ce que l'on trouve dans les aires de service habituelles, soit la restauration, l'essence, l'hébergement et le dépannage mécanique. Ces services sont les services minimaux qui doivent être disponibles toute l'année, que ce soit en haute saison (de juin à septembre) ou en basse saison (d'octobre à mai). Tous ces services doivent être accessibles aux personnes à mobilité restreinte, à l'exception du service de remorquage. Pour être reconnue par le ministère des Transports du Québec, la municipalité doit compter moins de 10 000 habitants, être située aux abords d'une route nationale et à plus de 40 km d'une municipalité de 20 000 habitants et plus. On ne peut qu'en reconnaître une seule par tronçon de 80 km. (Yvan Provencher, *Les villages-relais se regroupent au sein d'une Fédération*, La Tribune, 5 avril 2009)
- Visiteurs :** Terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes. (MTO)
- Visites-régions :** Unités attribuées au lieu de destination dans le cadre de voyages de moins de 24 heures, ou réparties en fonction du nombre de nuits passées soit dans des régions touristiques, soit au Québec, dans le cas des voyages d'une nuitée ou plus. (MTO)

ANNEXE 4 : Repères et chronologie de l'histoire du Canton de Potton

Années	Repères historiques	Histoire du Canton de Potton
12 000 av J.-C.	Présence humaine autour des grands lacs. Les premiers habitants auraient suivi la faune, de la Sibérie à l'Amérique en passant sur le glacier	
	Les premiers habitants du Québec seraient arrivés par quatre voies possibles dont une par le Nord-Est américain vers le centre des Cantons-de-l'Est	
4 000 av J.-C.	Début de l'occupation de l'extrême sud du Québec, y compris les Cantons-de-l'Est	Le territoire est un lieu de passage pour les amérindiens, notamment les diverses tribus d'Abénaquis.
VIe siècle av J.-C.	Des historiens pensent que des Phéniciens auraient remonté le fleuve Saint-Laurent.	
Fin du IXe	Il semble probable que des moines irlandais, chassés par les Vikings, soient venu chercher refuge sur une île du golfe Saint-Laurent.	
982	Eiríkr Thorvaldsson (Érik de Rouge), accusé de meurtre et banni d'Islande, se rend en Amérique et explore les côtes du Groenland. Les Vikings (ou Normands) y établissent des campements ; ils quitteront les côtes du Groenland vers la fin du XIV ^e siècle.	
1314	Exécution de Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre des Templiers.	
1396	<i>"Si le Prince Henry St Clair n'a pas découvert l'Amérique plus que Christophe Colomb, il a réellement tenté d'implanter des colonies là-bas quatre-vingt-seize années avant le navigateur génois."</i>	
1492	Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.	
1497	Voyage de Jean Cabot en Amérique pour le compte de l'Angleterre.	
vers 1525-1530	Les Basques viennent pêcher dans l'estuaire du Saint-Laurent. Il est probable qu'ils soient venus longtemps avant. Leur connaissance des grands bancs de morues était leur "secret industriel".	
1534	Découverte du Canada par Jacques Cartier.	
1608	Fondation de Québec par Champlain.	
1642	Fondation de Montréal par Maisonneuve.	

1690	Attaques des Français et des Abénaquis contre des villages de la Nouvelle Angleterre: Salmon Falls, (Maine).	
1701	Grande Paix de Montréal entre les Français et les nations amérindiennes.	
1704	Attaque de Deerfield (Massachusetts).	
1708	Attaque de Haverhill (Massachusetts). Les colons anglais attaquent les villages Abénaquis.	
1759	Bataille des Plaines d'Abraham.	Robert Rogers et ses Rangers attaquent le village Abénaquis de Saint-François. Ils sont poursuivis par des groupes de Français et d'Abénaquis jusqu'au lac Memphrémagog et seuls quelques uns dont Robert Rogers réussissent à rejoindre le New Hampshire.
1760	Capitulation de Gouverneur de la Nouvelle-France devant l'armée britannique.	
1772	Des arpenteurs tracent la ligne du 45e degré de latitude nord décrétée par Londres comme étant la limite entre les provinces britanniques de New York et de Québec.	
1773	Boston Tea Party.	
1774	Adoption par le parlement britannique de l'Acte de Québec par lequel on permet la liberté du culte catholique, la loi civile française et le régime seigneurial.	
1774	Ann Lee et un groupe de la <i>United Society of Believers in Christ Second Appearing</i> émigrent d'Angleterre vers la Nouvelle Angleterre. Ils s'établiront près d'Albany et deviendront les <i>Shakers</i> . D'autres communautés Shakers seront créées dans le nord-est des États-Unis.	
1775	Invasion américaine et capitulation de Trois-Rivières et de Montréal face à l'armée de Montgomery.	
1776	Une délégation d'Américains dont Benjamin Franklin vient à Montréal pour convaincre les Canadiens français d'appuyer leur cause.	Arrivée au Canada des premiers mercenaires allemands (de Brunswick et de Hanau) venus mater les Américains. Il en viendra 30 000 en tout et 2 400 choisiront de rester au Canada dont 1 300 au Québec.
1777	Déclaration d'indépendance des Colonies Unies (USA).	
1777	Création de la République du Vermont.	

1783	Traité de Paris. La Grande-Bretagne reconnaît l'indépendance des Treize Colonies des États-Unis.	Début de la migration des Loyalistes vers le Canada.
1784		Malgré l'interdiction du gouverneur Haldimand, des loyalistes s'installent dans la région.
1787	Adoption de la Constitution des États-Unis d'Amérique.	
1789	Prise de la Bastille et début de la Révolution française.	Nicholas Austin, un Quaker de Dover au New Hampshire demande une concession sur le bord du lac Memphrémagog et s'installe à Vale Perkins.
1791	La République du Vermont intègre l'Union américaine et devient le 14e État.	
1792	Proclamation du Gouverneur Clark invitant les Américains des états voisins à venir coloniser les terres en friche du Canada.	Les autorités britanniques commencent à tracer les limites de cantons. Le canton est un territoire généralement carré formé de 250 à 300 lots de 200 acres (81 hectares) répartis en dix ou onze rangs.
1792		Nicholas Austin doit abandonner son site et il ira s'établir dans la baie Austin, plus au nord.
1794		Arpentage du Canton de Potton.
1794		Samuel Perkins s'établit à Potton Est, maintenant Vale Perkins.
1796		Le loyaliste Hendrick Ruitter s'établit à West Potton (Dunkin).
1797		Signature des Lettres patentes du Canton de Potton par le roi George III, le 31 octobre 1797.
1797		Moses Copp construit et exploite un transbordeur permettant la traversée du lac Memphrémagog entre East Potton Landing (Knowlton Landing) et (Copp's Ferry (Georgeville)).
1803		Fondation de la <i>Golden Rule Lodge # 5 of Stanstead</i> , la première loge maçonnique des Cantons-de-l'Est.
1811		Établissement d'une scierie et d'une meunerie sur la rivière Missisquoi Nord, à Mansonville
1812-1815	Guerre canado-américaine.	
1815	Début de l'immigration britannique dans les Cantons-de-l'Est.	
1820		Premier bureau de poste du Canton à Knowlton Landind.

1821		Levi Knowlton originaire du Massachussets s'installe à East Potton Landing (maintenant Knowlton Landing).
1824		Ouverture du premier magasin par William Manson.
1826	Construction de la grange ronde du village Shaker de Hancock au Massachussets. Les granges rondes existaient avant les Shakers (George Washington en a fait construire une sur sa propriété en 1793) mais les Shakers on perfectionné ce concept. La grange ronde de Hancock est construite en pierres de taille et elle pouvait accueillir 50 vaches.	
1828		Construction du Pine Lodge par les Knowlton (L'Aubergine).
1836		Ouverture du premier hôtel de Mansonville.
1837	Rébellions au Bas-Canada sous la conduite de Louis-Joseph Papineau et au Haut-Canada avec William Lyon Mackenzie.	Assemblée patriote à Potton le 25 mai. On propose d'implanter des institutions républicaines sur le modèle des États-Unis.
1838		Un groupe de patriotes commandés par Hiram Blanchard traversent la frontière à Troy et attaquent des loyaux à Potton (Mansonville). Il y a un mort et trois blessés (27 février 1838).
1840	Adoption de l'Acte d'Union qui fusionne les provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada	
1840	Arrivée progressive des Canadiens-Français dans les Cantons.	
1843	Montréal devient la capitale du Canada-Uni.	
1844		Construction de la maison Reilly.
1845		Construction du premier hôtel au pied du mont Owl's Head, sur le bord du lac Memphrémagog par Myles Knowlton. Bâtiment incendié en 1855.
1848	Louis-Hippolyte La Fontaine devient premier ministre du Canada-Uni.	
1849	La Loi amnistiant les insurgés des rébellions de 1837-1838 est adoptée le 1er février. Le 13, La Fontaine propose d'indemniser les victimes de la répression au Bas-Canada. Le 25 avril, jour d'adoption de ce projet de loi, les émeutiers saccagent et incendient l'édifice du parlement. Le 9 mai, Montréal perd son titre de capitale du Canada-Uni.	
1850?		William Blanchard Manson offre une partie de sa terre au village de Mansonville qui le transforme en terrain communal.

1850-1952		Les bateaux à vapeur naviguent sur le lac Memphrémagog et desservent le quai de Vale Perkins.
1855		Création de la Municipalité du Canton de Potton par le gouvernement du Québec.
1857		Le 10 septembre, la <i>Golden Rule Lodge of Stanstead</i> inaugure officiellement la loge initiatique au sommet du mont Owl's Head. Depuis lors les Francs-Maçons s'y réunissent annuellement au solstice d'été.
1860?		Construction de l'hôtel Owl's Head Montain House qu'on ne peut accéder que pas bateau. Les touristes viennent de Boston, New York et Montréal.
1861-1865	Guerre de Sécession aux États-Unis.	Des milliers de canadiens participent à la Guerre de Sécession, notamment des citoyens des Cantons-de-l'Est dont M. Magoon de Vale Perkins.
1865		David Manson, descendant des fondateurs loyalistes du village, fonde la Loge St-John's No 27 à South Potton, maintenant Mansonville.
1875		Construction de l'Hôtel de Potton Springs près de la source d'eau sulfureuse.
1877		Une voie ferrée se rend jusqu'à l'Hôtel de Potton Springs.
1880		Construction de la Maison Manson par David Manson, membre fondateur de la loge maçonnique de Mansonville et Grand Maître de la Loge maçonnique du Québec.
1896		Construction du pont couvert au-dessus du ruisseau Mud.
1899		Incendie du Owl's Head Montain House. Le bâtiment ne sera jamais reconstruit.
1905- 1906		David Manson est nommé Grand Maître de la Grande Loge maçonnique du Québec.
1907		Inauguration de la gare de Mansonville Village.
1909		Les chevaliers Templiers appartenant à la haute hiérarchie des francs-maçons organisent une réunion au pied du mont Owl's Head.
1910		Dévastation du village de Mansonville par un incendie.
1911		Construction de la grange ronde de Mansonville.

1912		Arrivée des bénédictins à Saint-Benoît-du-Lac.
1914-1918	Première Guerre Mondiale.	Ouverture du magasin Giroux (1918).
1918		Décès d'Edward Calvin Perkins. Originaire de Potton et marchand à Mansonville, il ouvrira un hôtel à Montréal. Il lègue la moitié de ses actifs pour la fondation d'un hôpital dans le comté de Brome. Ce legs contribuera au financement de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins.
1922		Arrivée de la famille Korman qui fuit la crise économique en Allemagne.
1925		Construction de l'immeuble abritant la loge maçonnique Saint-Jean dans le village de Mansonville.
1927		Une inondation emporte le pont, les deux barrages les moulins et la centrale électrique du village de Mansonville.
1934		Un incendie détruit l'Hôtel de Potton Springs.
1938		Arrivée d'une première famille suisse: les Ommerli.
1939-1945	Deuxième Guerre Mondiale.	Achat du magasin général par la famille Jewett en 1944.
1948		Arrivée d'une première famille polonaise.
1950		Arrivée d'une première famille lithuanienne: les Jastar
1954		Ivan et Stefania Telishewski venus d'Ukraine s'établissent dans le Canton de Potton et bâtissent une petite chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste
1959		Achat de la terre où est situé le monastère russe orthodoxe par Mgr Vitaly Oustinov, métropolitain de l'Église orthodoxe russe hors frontière
1961		Gerald Bull convainc l'Armée américaine et l'Université McGill de financer le programme HARP de recherches sur la haute altitude. Il s'agit de développer des obus à têtes électroniques pour les canons usuels ou pour envoyer des satellites en orbite par de nouveaux super canons. Création de la Space Research Center.
1964		Ouverture de la Station de ski Owl's Head par M. et Mme Fred Korman

1979		Création du Parc d'Environnement de Sutton, un parc régional dans le massif des monts Sutton. L'organisme gère 72 km de sentiers pédestres. Il a obtenu une reconnaissance dans la politique des parcs du Québec.
1974		Début de la construction du monastère russe orthodoxe.
1982	Invasion du Liban par Israël.	
1987	Début de l'Intifada en Palestine.	Création de la Fiducie foncière de la vallée Ruitier afin de protéger un territoire de 550 acres avec des sentiers pédestres.
1988	Fin de la guerre Iran-Iraq.	
1990	Début de la guerre du Golfe: Saddam Hussein envoie les premiers blindés irakiens au Koweït le 2 août 1990.	Assassinat de Gerald Bull à Bruxelles (22 mars).
1990		Fondation de l'Association du patrimoine de Pottou.
1992		Ouverture du terrain de golf de la Station Owl's Head.
1993		La Station Owl's Head reçoit le prix du Lauréat national du développement touristique du Québec.
1993		Création de la réserve écologique de la Vallée Ruitier par le ministère de l'Environnement du Québec afin de protéger un territoire de 117 hectares. Cette réserve s'étend entre le ruisseau Ruitier vers la rivière Missisquoi.
2000		Création du Corridor appalachien (ACA dans le but de protéger un territoire forestier transfrontalier s'étendant des montagnes Vertes au Vermont en passant par le massif des monts Sutton jusqu'à la rivière St-François (400 000 acres).
2001	Attentats terroristes aux États-Unis, le 11 septembre.	
2003	Début de la guerre en Irak. Premiers bombardements américains sur Bagdad le 19 mars.	
2010		La Municipalité du Canton de Pottou devient propriétaire de la grange ronde et entreprend des travaux de consolidation et de mise en valeur du bâtiment.

ANNEXE 5 : Liste des publications de l'Association du patrimoine de Potton

Dépliants : distribution gratuite

- Cyclo-Route Potton
- Dunkin : nouvelle édition en 2011
- Highwater : nouvelle édition en 2011
- Knowlton's Landing
- La Grange ronde de Mansonville - The Mansonville Round Barn
- La pierre indienne- Indian Rock : nouvelle édition en 2011
- Le Pont de la Frontière
- Les églises – Churches : ne sera pas réédité sous cette forme
- Les écoles
- Les cairns
- Les cimetières
- Les moulins à eau- Mills : ne sera pas réédité sous cette forme
- Les trains- Railways : ne sera pas réédité sous cette forme
- Monastère Russe – Russian Monastery
- Mountain House : ne sera pas réédité sous cette forme
- Owl's Head
- Potton Springs : ne sera pas réédité sous cette forme
- Un hommage à nos ancêtres A tribute to our ancestors
- Vale Perkins : nouvelle édition en 2011
- Vorokta et la chapelle ukrainienne Saint-Jean-Baptiste

Brochures : distribution gratuite

- Un canton à découvrir Potton Yours to discover
- Une promenade au village Mansonville A walking tour : nouvelle édition en 2011
- Imagine ...a day in the life of Eleanor Murry, teacher et Imaginez ... une journée dans la vie d'Eleanor Murry, enseignante, (Sandra Jewett)

Livres :

- Répertoire toponymique de Potton - Un patrimoine à découvrir et à parcourir, (Prix de vente : 20 \$; édition en anglais à venir)
- Portraits de nos vingt ans (épuisé, réédition considéré ; prix de vente : 35 \$)
- Potton d'antan, Yesterdays of Potton, (Leduc, Gérard, et Paul Rouillard), APP inc., 1997, 139 pages.

ANNEXE 6 : Caractéristiques de la circulation sur les routes régionales

Routes et chemins	Tronçon	Volume de circulation (DJMA 2010)	Volume de circulation (DJME 2010)	% de circulation lourde	Vitesse maximale autorisée	Rec. MRC	Commentaires
Route 243	Entre la Douane et le chemin de la Vallée	260	360	20%			
	Entre le chemin de la Vallée Missisquoi et Mansonville	910	1180	10%	90 km/hr		Pavé; accotements pavés en partie; sur le Chemin des Cantons, possibilités halte / débarcadère VMN
	Entre Mansonville et la Route 245	1720	2060	12%	90 km/hr		
	Entre Bolton-Sud et Lac Brome				90 km/hr	MRC	(Bolton Pass) Pavé, accotements non pavés
Route 245	entre Bolton-Sud et Eastman				90 km/hr	MRC	Pavé, accotements non pavés sauf entre Bolton Sud et Bolton Centre.
Chemin Austin	entre Chemin Soutière et Austin					MRC	
	entre Austin et Bolton Centre					MRC	
Route 112	entre Eastman et Magog					MRC	
Montée Baker Pond Chemin Glen	entre Bolton Centre et la route 243					MRC	
Chemin Vale Perkins		710		6%			
Chemin du Lac	Entre Cooledge et Vale Perkins	500	690	n/d			
	Entre Vale Perkins et Owl's Head		530	4%			
Chemin de la Vallée Missisquoi	entre la 243 et Sutton	360		7%	80 km/hr		Pavé; accotements non pavés; sur le Chemin des Cantons
Normes du ministère des Transports du Québec / chaussée partagée vélos/autos		Milieu rural option 1	moins de 3 000 véhicules	moins de 250 camions	50 km ou moins		
		Milieu rural option 2	moins de 1 000 véhicules	moins de 250 camions	plus de 51 km/hr		
		Milieu urbain	moins de 3 000 véhicules		50 km ou moins		
NOTES:							
1) Le volume de circulation représente le débit journalier moyen annuel (DJMA) ou le débit journalier moyen d'été (DJME).							
2) Les comptages de circulation n'ont pas lieu durant la saison hivernale.							
3) Les données ont été transmises par M. Louis Ferland, directeur régionale, et Mme Danielle Beaumont du Service Inventaire et plans, Transports Québec							
Rec. MRC : Ces chemins sont recommandés par le CLD et inscrits dans la Carte Vélo de TCE.							

Autres chemins de Potton	Tronçon	Volume de circulation (DJMA 2010)	Volume de circulation (DJME 2010)	% de circulation lourde	Vitesse maximale autorisée	Rec. MRC	Commentaires
Chemin Owl's Head	du chemin Leadville au golf			20%	70 km/hr		Parcours cyclable de Potton entre Laliberté et golf; chemin de terre
	du golf au chemin du Mont Owl's Head				70 km/hr		Parcours cyclable de Potton; pavé; la limite de vitesse n'est pas indiquée à partir du golf;
	Du chemin du Mont Owl's Head au chemin Vale Perkins		530	4%	80 km/hr; 50km/hr à proximité de Vale Perkins		Parcours cyclable de Potton; pavé, accotements pavés; on n'indique pas que ce tronçon est situé sur un parcours cyclable. Ce parcours cyclable se poursuit vers le quai ou vers le chemin Vale Perkins
	du chemin Vale Perkins au chemin Coledge	500	690		70 km/hr		pavé, accotements non pavé; sur le parcours du Chemin des Cantons
Chemin Vale Perkins	Entre Mansonville et Owl's Head	710		6%	80 km/hr		Pavé, accotement pavé; Parcours cyclable de Potton et Chemin des Cantons. Plusieurs courbes où la vitesse est réduite. Devrait être à 70 km/hr.
Chemin Bellevue	Entre Mansonville et chemin Leadville				80 km/hr		Parcours cyclable de Potton; pavé;
Chemin Leadville	Entre Bellevue et Laliberté				70 km/hr		Parcours cyclable de Potton; chemin de terre
Chemin Laliberté					70 km/hr		Parcours cyclable de Potton; chemin de terre

ANNEXE 7 : La Charte des paysages estriens

Les signataires reconnaissent les valeurs et les principes suivants:

Article 1 Le patrimoine bâti et naturel est le fondement du paysage;

Article 2 Le paysage est un élément distinctif du cadre de vie de la collectivité, notamment sur les plans culturel, économique, esthétique, environnemental et social;

Article 3 La diversité et la qualité du paysage constituent une ressource et un moteur économique déterminants;

Article 4 La qualité du cadre de vie et la beauté des paysages constituent un facteur d'attraction, tant pour les nouveaux résidants et les visiteurs que pour les entreprises;

Article 5 La protection, la gestion et la mise en valeur du paysage, en tant que bien commun, sont d'intérêt aussi bien public que privé, ainsi que de responsabilité autant individuelle que collective;

Article 6 Les techniques de productions agricole, forestière, industrielle et minière, ainsi que les pratiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de transport, de tourisme et de loisirs transforment les paysages et ont des conséquences sur eux;

Article 7 Les citoyens ont droit à un cadre de vie équilibré, favorable à la santé et culturellement significatif;

Article 8 Les citoyens ont le droit d'accéder aux informations relatives au patrimoine paysager détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions ayant une incidence sur le paysage qu'ils contribuent, par leurs activités, à façonner;

Article 9 Le ciel étoilé est reconnu comme un bien et un patrimoine scientifique, environnemental et paysager; il doit à ce titre être protégé de la pollution lumineuse

Les signataires s'assurent de la mise en œuvre des engagements suivants:

Article 1 Prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, à protéger et à mettre en valeur le patrimoine paysager et faire en sorte qu'il soit une préoccupation constante lors de toute intervention sur le territoire;

Article 2 Concilier le développement économique avec la protection des paysages tout en assurant la cohérence des décisions, des actions et des interventions;

Article 3 Promouvoir le paysage comme valeur dans toute politique de développement durable, notamment dans les secteurs culturel, touristique, agricole, forestier, commercial, urbain et industriel;

Article 4 Inscrire la valorisation du paysage parmi les outils de planification et de gestion du territoire (schéma d'aménagement, plan et réglementation d'urbanisme, plan d'implantation et d'intégration architecturale, plan d'aménagement d'ensemble ou autres);

Article 5 Accroître les efforts de sensibilisation à la valeur des paysages auprès de la collectivité, des organismes privés et des autorités publiques de la région, notamment auprès des jeunes et dans les programmes d'éducation;

Article 6 Soutenir l'acquisition et la diffusion de connaissances favorisant la protection et la valorisation du patrimoine paysager, ainsi que la recherche et l'innovation dans le domaine;

Article 7 Porter attention aux interventions pouvant nuire aux paysages;

Article 8 Promouvoir une planification concertée inscrivant, dès ses débuts, un processus participatif dans la prise de décisions et dans la mise en œuvre de projets touchant le paysage;

Article 9 Considérer la protection du ciel étoilé dans la gestion de l'éclairage extérieur.

ANNEXE 8- Les principes du géotourisme de la National Geographic Society



Mission Programs

Center for Sustainable Destinations

This global template is designed for nations but can also be adjusted for signature by provinces, states, or smaller jurisdictions, and for endorsement by international organizations.

Geotourism is defined as tourism that sustains or enhances the geographical character of a place – its environment, culture, aesthetics, heritage, and the well-being of its residents.

The Geotourism Charter

WHEREAS the geotourism approach is all-inclusive, focusing not only on the environment, but also on the diversity of the cultural, historic, and scenic assets of _____

WHEREAS the geotourism approach encourages citizens and visitors to get involved rather than remain tourism spectators, and

WHEREAS the geotourism approach helps build a sense of national identity and pride, stressing what is authentic and unique to _____,

THE UNDERSIGNED parties to this Agreement of Intent commit to support these geotourism principles, to sustain and enhance the geographical character of _____—its environment, culture, aesthetics, heritage, and the well-being of its residents:

Integrity of place: Enhance geographical character by developing and improving it in ways distinctive to the locale, reflective of its natural and cultural heritage, so as to encourage market differentiation and cultural pride.

International codes: Adhere to the principles embodied in the World Tourism Organization's Global Code of Ethics for Tourism and the Principles of the Cultural Tourism Charter established by the International Council on Monuments and Sites (ICOMOS).

Market selectivity: Encourage growth in tourism market segments most likely to appreciate, respect, and disseminate information about the distinctive assets of the locale.

Market diversity: Encourage a full range of appropriate food and lodging facilities, so as to appeal to the entire demographic spectrum of the geotourism market and so maximize economic resiliency over both the short and long term.

Tourist satisfaction: Ensure that satisfied, excited geotourists bring new vacation stories home and send friends off to experience the same thing, thus providing continuing demand for the destination.

Community involvement: Base tourism on community resources to the extent possible, encouraging local small businesses and civic groups to build partnerships to promote and provide a distinctive, honest visitor experience and market their locales effectively. Help businesses develop approaches to tourism that build on the area's nature, history and culture, including food and drink, artisanry, performance arts, etc.

Community benefit: Encourage micro- to medium-size enterprises and tourism business strategies that emphasize economic and social benefits to involved communities, especially poverty alleviation, with clear communication of the destination stewardship policies required to maintain those benefits.

Protection and enhancement of destination appeal: Encourage businesses to sustain natural habitats, heritage sites, aesthetic appeal, and local culture. Prevent degradation by keeping volumes of tourists within maximum acceptable limits. Seek business models that can operate profitably within those limits. Use persuasion, incentives, and legal enforcement as needed.

Land use: Anticipate development pressures and apply techniques to prevent undesired overdevelopment and degradation. Contain resort and vacation-home sprawl, especially on coasts and islands, so as to retain a diversity of natural and scenic environments and ensure continued resident access to waterfronts. Encourage major self-contained tourism attractions, such as large-scale theme parks and convention centers unrelated to character of place, to be sited in needier locations with no significant ecological, scenic, or cultural assets.

Conservation of resources: Encourage businesses to minimize water pollution, solid waste, energy consumption, water usage, landscaping chemicals, and overly bright nighttime lighting. Advertise these measures in a way that attracts the large, environmentally sympathetic tourist market.

Planning: Recognize and respect immediate economic needs without sacrificing long-term character and the geotourism potential of the destination. Where tourism attracts in-migration of workers, develop new communities that themselves constitute a destination enhancement. Strive to diversify the economy and limit population influx to sustainable levels. Adopt public strategies for mitigating practices that are incompatible with geotourism and damaging to the image of the destination.

Interactive interpretation: Engage both visitors and hosts in learning about the place. Encourage residents to show off the natural and cultural heritage of their communities, so that tourists gain a richer experience and residents develop pride in their locales.

Evaluation: Establish an evaluation process to be conducted on a regular basis by an independent panel representing all stakeholder interests, and publicize evaluation results.

ANNEXE 9- Les principes d'excellence du développement durable du tourisme du CED

En 2008-2009, Tourisme Cantons-de-l'Est a fait l'objet d'une analyse de la part du **Centre Mondial d'Excellence des Destinations (CED)**¹⁰⁸. Le mandat principal du CED est de réaliser le programme de travail de l'OMT en ce qui a trait au développement durable des destinations et à augmenter leur capacité à générer des retombées économiques, sociales et culturelles. Le CED a développé un *Système de Mesures pour l'Excellence des Destinations (SMED)*. La région des Cantons-de-l'Est est la première destination rurale et nature au monde à être évaluée à l'aide du SMED¹⁰⁹.

Ce système de mesure et d'évaluation s'appuie sur un ensemble de principes d'excellence liés au développement durable du tourisme. Ces principes d'excellence retenus par le CED sont les suivants :

1. **Richesse culturelle** : respect du patrimoine, de l'authenticité, des traditions et des caractéristiques de la communauté d'accueil et des destinations locales.
2. **Intégrité physique des paysages** : conservation et amélioration de la qualité des paysages urbains et ruraux.
3. **Diversité biologique** : conservation des habitats naturels, de la flore et de la faune, et réduction des dommages environnementaux.
4. **Propreté de l'environnement et efficacité des ressources** : minimisation des pollutions de l'air, de l'eau, de la terre, par le bruit ou l'éclairage excessif, de la production de déchets et de l'utilisation de ressources rares ou non renouvelables.
5. **Qualité de vie locale et progrès social** : conservation et renforcement de la qualité de vie de la population locale, incluant l'accès aux avantages et en éliminant l'exclusion sociale.
6. **Contrôle et participation locale** : participation des citoyens à la planification et à la prise de décision concernant la gestion et le développement touristiques de leur territoire.
7. **Qualité de l'emploi** : renforcement de la qualité des emplois locaux créés et appuyés par le secteur du tourisme.
8. **Satisfaction des visiteurs** : offre d'une expérience satisfaisant les attentes des visiteurs, disponible pour tous (sans discrimination) et encourageant un processus d'apprentissage interactif entre le visiteur et la population locale.
9. **Positionnement sur le marché** : harmonisation des besoins et des intérêts des visiteurs avec les objectifs ainsi qu'avec les produits et services offerts.
10. **Viabilité économique des destinations et des entreprises touristiques** : maximisation des retombées économiques locales des dépenses touristiques.
11. **Qualité de la gouvernance** : politiques durables en termes de planification, de protection de l'environnement, de systèmes de gestion.
12. **Évaluation des résultats** : mesures des résultats par la qualité de l'impact de l'activité touristique.

¹⁰⁸ Le CED est un OBNL créé en 2006 avec le concours de l'*Organisation mondiale du tourisme (OMT)* lui-même relevant des Nations Unies. L'OMT est basé à Madrid, et le CED à Montréal.

¹⁰⁹ Centre Mondiale d'Excellence des Destinations, *Rapport SMED pour les Cantons-de-l'Est (Québec), Canada*, Montréal, mai 2009, (pagination multiple).

ANNEXE 10- Sources de financement**Les sources de financement des projets touristiques, patrimoniaux et culturels de Potton**

Le tableau suivant présente les organismes gouvernementaux et régionaux qui offrent des programmes d'aide financière qui pourraient s'avérer pertinents pour la réalisation de certains des projets retenus dans le plan de développement touristique du Canton de Potton. Certains de ces programmes ont été identifiés dans le rapport Blitz soumis à la Municipalité pour la mise en valeur de la grange ronde. Les fonds privés n'ont pas été recensés. Il va de soi que le CLD Memphrémagog pourra bonifier cette liste. On notera que pour la majorité de ces programmes, le promoteur doit présenter un plan d'affaires structuré pour soutenir sa demande.

Organismes	Programmes	Commentaires
Ministère du Tourisme du Québec (MTO)	Signalisation touristique	Description du programme disponible au : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/signalisation/prive.html
MTO	Aide aux projets structurants	Description du programme disponible au : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/aide/Aide-strat-proj.html
MTO	Aide aux festivals et événements touristiques	Description du programme disponible au : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/aide/aide-festivals.html
Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est (TCE)	Fonds de développement de l'offre touristique (FDOT)	Fonds provenant en partie du produit de la taxe sur l'hébergement et bonifié par les contributions de TQ, des CLD, de DEC, de la CRÉ. Nouvelle entente régionale à venir dans les Cantons-de-l'Est. Voir TCE et le CLD
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)	Accueil	Description du programme disponible au : http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1122
MCCCF	Immobilisations	Description du programme disponible au : http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=282#c13895
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations (MDEIE)	Aide aux municipalités monoindustrielles	Voir le site du MDEIE
MDEIE	Fonds local d'investissement (FLI)	Géré par le CLD http://www.cldmemphremagog.com/francais/secteurentrepreuriat/fli.htm

Investissement Québec (IQ)	Immigrants investisseurs	Les projets touristiques sont admissibles. Voir : http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=1293
Investissement Québec (IQ)	Entrepreneuriat collectif : financement des entreprises de l'économie sociale	Prêt ou garantie de prêt. Voir : http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=1291
MAMROT	Le Pacte rural	Géré par la MRC
MAMROT	Fonds de soutien aux territoires en difficulté	Voir le site du Ministère
Développement économique Canada (DEC)	Diversification des collectivités	http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/diversification/diversification.html
(DEC)	Croissance des entreprises en région	http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/croissance/croissance.html
CLD	Divers fonds de soutien aux entreprises à but lucratif ou d'économies sociales	http://www.cldmemphremagog.com/francais/secteurentrepreuriat/fin.htm
Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ)	Fonds de développement régional	http://www.creestrie.qc.ca/politiquedinvestissement.html
CRÉ de l'Estrie	Fonds régional d'investissement jeunesse	http://www.creestrie.qc.ca/
CRÉ de l'Estrie	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II	http://www.creestrie.qc.ca/
CRÉ de l'Estrie	Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes âgées en Estrie	http://www.creestrie.qc.ca/
CRÉ de l'Estrie	Divers fonds notamment dévolus au développement de l'économie sociale.	http://www.creestrie.qc.ca/
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)	Prêt en aide technique Prêt de prédémarrage Prêt en capitalisation	Voir le CLD
Fiducie du Chantier de l'économie sociale	Prêt pour soutenir les opérations et les investissements immobiliers pour de nouvelles activités	Ces prêts varient de 50 000\$ à 1,5M\$ sans remboursement de capital avant 15 ans. Voir le CLD